Biographie de mes familles Vendéennes de 1598 à 2010

(Familles : Brevet, Lérein - Bouffard, Bodin)

Auteur : Jean-Henry Bouffard-Lérein

Editions : Aucunes (en attente)

1ère PARTIE

BIOGRAPHIE

Mes Familles Vendéennes de 1598 à 2010

Brevet, Lérein - Bouffard, Bodin

AUTOBIOGRAPHIE

L'Enfance

La Scolarité

Le Monde du Travail : Adulte à 14 ans

La Vie Civile

La Retraite Sablaise

Historique des Familles unies par mariage avec les Familles :

Brevet, LÉREIN - BOUFFARD, Bodin

Assimot, famille Noble de Lombardie (Italie)

Thimer, Babout, Chrétien, Assimot, Augé, Dagonat, Drouzai, Cousseau, Pellerin, Grise, Gerbeaud, Engerbeaud, Caillaud, Brochard, Martin, Pommier, Hypeault, Clair, Passebon, Morin, Barré ou Baré, Clergeaud, Amiau ou Amiot, Bertaudeau, Guilberteau, Onillon, Potier, Leclercq, Blanquet, Rousseau, Neveu, Marmontel, Loménie, Morellet, Loxaémie, Gabriel, Rondeau, Jagueneau, Raud, Caquineau, Delavergne, Pierre, Garreau, Maestre, Chambreland, Dagbert, Fabien, Reverdy, Talmé, Jollon, Larat, Inkel-Henckel, Brochet, Ripoche, Boisard, Martin, Caquineau, Delavergne, Pierre, Garreau, Maestre, Chambreland, Dagbert, Fabien, Reverdy, Talmé, Jollon, Larat, Bourrasseau, Durette, Rochon, Leroy, Moineau ……..

Certaines ont sans doute été oubliées fautes d'archives disparues pendant les guerres de Vendée, et les mariages des enfants, petits enfants etc…..

Nota : En couverture l'Auteur à l'âge de 38 ans, Officier en Second, sur son remorqueur d'intervention (dans le rail d'Ouessant) d'assistance, de sauvetage et de lutte contre les incendies à bord des navires. Egalement chargé de rentrer et sortir les Sous-marins Nucléaires (S.N.L.E) de l'île longue en assistance de remorquage. Quatre fois le tour du monde et 63 Pays visités.

Famille Lérein

La Maison des Comtes de Brienne est une dynastie qui remonte jusqu'à Engelbert 1er qui vivait au Xème siècle sous le règne de Louis IV d'Outremer. Vassaux des Comtes de Champagne, leur Comté médiéval était centré sur la ville de Brienne le Château. Cette maison s'éteignit en 1356, en la personne de Gautier VI, connétable de France. Le titre de comte de Brienne passa ensuite aux maisons des seigneurs d'Enghien, de Luxembourg puis aux Loménie de Brienne. La famille Loménie de Brienne s'éteignit au XIX-XXème siècle et fut relevée par la famille Beau, devenue Beau de Loménie. Un certain Londonschutz vendit, à l'état de ruines en 1955, au Conseil Général de l'Aube.

Armoirie des Comte de Brienne

Armoirie des Loménie

« Vous concevez qu'après avoir vu périr toute ma famille du mal de poitrine. Ils vivoient ensemble et leur sœur, veuve de M. Louis René Lérein de Montigny, à Brienne en Champagne chez les malheureux Loxaémie. Je ne sais pas quels mets nous eût paru meilleurs que nos vies de famille. D'ailleurs la née Lérein de Montigny, n'était-elle pas l'une des deux nièces, qui dans le salon du Comte de Brienne, frère du Cardinal Loménie nous soignaient » Le frère du Cardinal était Louis-Marie-Anasthase de Loménie si nous suivons la généalogie. Par contre aucune ne trace de la première épouse de Louis-René Lérein de Montigny ???? Louis-René Lérein était le frère ainé de Charles Lérein décédé en 1766 à La Flocellière pas de trace d'acte de naissance, qui lui était marié à Louise Poupin décédée en 1773 également sans trace d'acte de naissance. La particule de Montigny ne fait référence en réalité qu'à la désignation d'un Hameau, dans ce cas précis, et non issu de la noblesse Française. C'est encore une erreur d'écriture sur les registres paroissiaux ou de mairie.

Ma mère est une parente descendante de : Louis René Lérein de Montigny (veuf d'une Loménie en première noce ??? La fille Marie-Adélaïde Lérein de Montigny (1759-1812), sa mère ??? Françoise Morellet née le 14 mars 1728 à Lyon, mariée à Louis René Lérein de Montigny, le 14 mars 1753 à Lyon, négociant à Lyon (???-1777). Marie Adélaïde Lérein de Montigny était la nièce du Curé Morellet et la nièce de François Morellet « dit de Florence » Percepteur des Octrois et Directeur de la Caisse des Domaines le 02 septembre 1780 ; il était le frère de Françoise Morellet. Adélaïde Lérein mariée à Jean-François Marmontel (1723-1799) les 11 octobres 1777, ils eurent 4 enfants. Jean-François Marmontel est né le 11 juillet 1723 à Bort les Orgues (Limousin) décédé le 31 décembre 1799 à Saint-Aubin sur Gaillon en Normandie à l'âge de 76 ans. Françoise et François Morellet étaient issus d'une lignée de 13 enfants nés de Catherine Gabriel et Claude-Joseph Morellet (1698-1767) marchand de papier à Lyon et mariés le 26 juin 1725 à Lyon. Tous les documents : Mariages, Décès, Naissances de la Commune de Montigny (79) ont été détruits pendant la guerre de la Vendée Militaire, il fallait exterminer la Vendée civilement, physiquement avec le système de la terre brulée. La famille Loménie fut presque entièrement massacrée. La famille Loménie a disparue fin du XIXème siècle, reste les cousins issus des générations : Lérein, Morellet et Marmontel par alliance.

Elle habitait au Château des Comtes de Brienne avec sa sœur et sa mère veuve de Louis René Lérein de Montigny. D'ailleurs nous retrouvons le terme « dit de Florence » qui a une signification liée à la descendance des Comtes de Brienne, le Gouverneur de Florence Gautier VI sans descendance, mais le Comte de Brienne Gautier IV, qui lui a eu une descendance, était aussi Comte de Jaffa.

Les Comtes de Brienne, famille Champenoise qui compta parmi ses membres :

Jean de Brienne (Gautier V) Roi de Jérusalem 1210-1225 Empereur Latin de Constantinople 1231-1237, Duc d'Athènes, fut vaincu et tué sur les bords du Céphise en luttant contre les Catalans qui s'emparaient d'Athènes(1311) :

Son fils Gauthier VI, Connétable de France périt à la bataille de Poitiers 1356, Duc Titulaire d'Athènes et gouverneur de Florence 1342-1343) sans descendance.

Marie Adélaïde Lérein de Montigny épouse de Jean-François Marmontel, était un grand ami de Madame la Marquise de Pompadour et de Louis XV, roi de France. Jean-François Marmontel habita quelques temps, sur invitation du Roi Louis XV et de Madame la Marquise de Pompadour, au Château de Versailles. Académicien (27/11/1763). Secrétaire perpétuel de l'Académie Française en 1783 pour son « Epitres aux Poètes ». Député le 12/04/1797 au conseil des anciens de l'Eure, nommé 1er secrétaire de l'Assemblée le 22 juillet 1797, élection annulée par suspicion de royalisme, il évita de très, très peu la Déportation. Montigny est un village se trouvant dans le Haut Bocage de la Vendée Militaire. En regardant les dates nous pouvons supposer que la famille est partie se réfugier loin des massacres, la destruction des documents civils le prouve. De la guerre de la Vendée Militaire mes familles de : Nuaillé en Mauges, Yzernay, Cholet, Trémentines, Montigny, La Flocellière, Nantes ....: Brevet Charles, Brevet René, Brevet Pierre, Brevet Louis, Lérein, Bodin, Caquineau, Rondeau, Jagueneau, Brochard, Raud…….. Certains, au bon vouloir des bleus, ont été fusillés, massacrés, guillotinés, enterrés vivants. Lors d'un anniversaire de la mort De La Rochejaquelein c'est ma mère qui déposa la gerbe officielle au pied du monument dédié à sa mort.

Les Brevet et Lérein (ou Lairin) sont au Mémorial de la Vendée Militaire de La Chabotterie des Lucs sur Boulogne. Certains, comme mes aïeux Brevet furent fusillés à Nantes avec M. de Charrette. Louis René Lérein de Montigny était le frère de Jacques Lérein mort à La Flocellière en 1766, la construction de l'arbre généalogique n'a pu ce faire complètement, car les archives paroissiales furent entièrement brulées. Pour cette raison nous n'avons pas retrouvé la première femme de Louis-René Lérein de Montigny ??? Et éventuellement peut-être la mère biologique de Marie-Adélaïde Lérein de Montigny ?????

Les archives paroissiales des années 1729 à 1764 ; 1765, 1769, de 1778 à 1783, 1785, 1786, 1788, 1792 et de juillet 1793 à décembre 17794, de La flocellière et Montigny, ont totalement disparues, brûlées par décision des Républicains le système de la terre brûlée c'est bien un « Génocide ».

Chansons et armoiries (brune) tirées du site du Musée de la Maison Horace Bouffard - Armoiries bleues tirées du site Armorial d'origine de diverses familles québécoises (L'île d'Orléans) et de France

FAMILLE BOUFFARD

de Religion Catholique ou Protestante du Bas Poitou

« A Bout Fort ne Fléchis »

Bouffard des Etats-Unis

Marie-Anna BOUFFARD
INKEL-INCKEL de Louisiane

BOUFFARD
de Rouen, France
Le rouge Carmin
Pour l'Archevêque Camille Bouffard

BOUFFARD
de France

Le « V » à l'envers de la victoire, Edit de Nantes le 13 avril 1598 et la colombe de la paix

BOUFFARD
De l'Espinay

BOUFFARD
Marquis
de Montaignac de Chauvance

l'An 870- De BOUFFARD De MADIANE
Principauté d'UTRECHT

Les premiers Bouffard partirent vers la Nouvelle France vers 1560 de Rouen comme beaucoup de Vendéens. Nous retrouvons un Camille Bouffard Archevêque de Rouen qui parti vers l'Acadie rejoindre ses frères (paragraphes à suivre). Les deux croissants de Lune représentent les Armoiries de la Grande Sénéchale de Normandie Diane de Poitiers (née en Savoie, rien à voir avec Poitiers), Maitresse de Henri II roi de France, le « V » de la victoire, la colombe de la Paix et son rameau Laurier. Les Bouffard sont issus de la Principauté d'UTRECHT, Empire des Francs (voir sur mon site l'origine de la Famille BOUFFARD).

Chanson des Bouffard (Musée d'Horace BOUFFARD à l'île d'Orléans)

Sont débarqués à Saint-Laurent
Ile d'Orléans,
Charles à Augustin,
Philomène, Émilie,
Sara pis François.
Sont débarqués braves et vaillants.
Sur l'Ile d'Orléans.

En 1843, un nouveau pas
La famille s'en vient
La famille grandit et puis grandira.
Bienvenue bien Monsieur, Madame
Au Petit-Matane (patois vendéen, matin).

Ils sont têtus et orgueilleux
Je pense à qui...?
Antonio Bouffard dans sa chemise carottée
Sa voiture à ch'fal
Y parlait fort, ça parle fort
un vrai Bouffard

Puis dans l'honneur et la parole
Ils ont bûché
Ils ont cultivé, pêché, bêché, aimé
Ils ont travaillé
Et pis ben sûr à part de d'ça
se sont mariés

Aux plus belles filles,
Aux plus grosses filles du comté.
Les filles à Durette,
Les cinq filles à gros Louis
Ça part une lignée
Puis aujourd'hui il faut les voir
se ressembler.

Je pense encore à ce Bouffard
qui parlait fort
Grand Luc du rang trois les soirs
de grands échos
Se faisaient entendre
Dans l'deuxième champ, dans l'deuxième rang
Dans l'temps comme dans l'temps.

Épilogue:
Entendez-vous?
Mais ça vient d'où?
L'ancêtre est vivant.

Henri BOUFFARD, Préfet était le neveu de mon arrière – Grand Père Emile BOUFFARD, son père était le frère de mon arrière Grand Père

BOUFFARD (André, Miltiade, Henri)

Préfet de la Gironde

du 6 *janvier* 1931 *au* 10 *juin* 1937

Né à Yvetot (Seine-Maritime), le 13 octobre 1880.

Fils d'Henri, Auguste, avoué, et de Marguerite, Pauline, Esther LE ROY.

Marié, trois enfants, propriétaire en 1924 au Cap-Ferret (Gironde).

Docteur en droit, lauréat de la Faculté de droit de Bordeaux le 25 juin 1903.

Avocat.

Chef du cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées, Henri Bouffard, son père, du 11 octobre 1900 au 7 février 1905.

Sous-préfet de Limoux le 7 février 1905.

Secrétaire général de Loir-et-Cher le 25 mai 1907. Non installé, maintenu à Limoux.

Sous-préfet de Coulommiers le 24 juillet 1907.

Secrétaire général de la Charente-Maritime le 22 novembre 1910.

Sous-préfet de Mamers le 23 septembre 1914.

Sous-préfet d'Yvetot le 17 août 1918. Chargé en même temps de l'intérim de Mamers.

Sous-chef de bureau à l'administration centrale (Sûreté générale) le 31 janvier 1918.

Candidat dans la Sarthe aux élections générales de 1919, à la demande des comités républicains de l'arrondissement de Mamers. Non élu.

Sous-préfet d'Arles le 15 octobre 1920.

Préfet des Hautes-Pyrénées le 22 octobre 1920.

Préfet de la Charente-Inférieure le 1er novembre 1924.

Nommé préfet de la Gironde par décret du 6 janvier 1931.

Installé le 20 janvier.

Nommé conseiller d'Etat en service ordinaire par décret du 22 mai 1937.

Cesse ses fonctions en Gironde le 10 juin. Installé au Conseil d'Etat le 11 juin.

Relevé de ses fonctions par décret du 10 septembre 1940 (publié au *Journal officiel* du 13 décembre 1940), en vertu de l'article premier de la loi du 17 juillet 1940 (« ... tout fonctionnaire peut être relevé de ses fonctions nonobstant toute disposition législative et réglementaire ») et nommé conseiller d'Etat honoraire.

Décédé à Bordeaux, le 7 octobre 1956.

Commandeur de la Légion d'honneur le 29 juillet 1939 (chevalier le 31 juillet 1924 ; officier le 11 janvier 1933).

Sources et Bibliographie :

- A.N. F^1 B^1 730 (dossier Bouffard).
- Archives Conseil d'Etat (dossier Bouffard).
- Archives départementales de la Gironde 2 M 27 (dossier Bouffard).

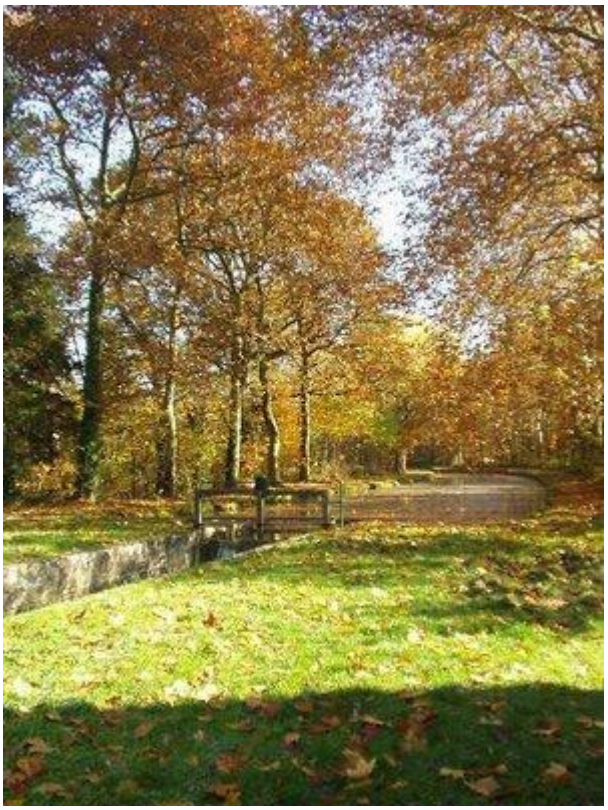

En arrivant au Château passage de la Sauldre

Château « Les Bouffards » avec la piscine

Château « Les Bouffards » vers 1700
à Brinon sur Sauldre en Sologne-Berry

Il existe également le Château (XIIIème siècle)
des Familles Bouffard-Rochon
33230 Saint-Christophe-de-Double (pas de photo)

Bouffard Baron De Cantellas
(Catalogne Espagnole ex Française
vers le XIème - XII ème siècles, comme les Flandres Belges qui constituaient à l'époque le Royaume de France, sans la Savoie, l'Alsace, La Lorraine et le comté de Nice)

Bouffard Baron de Bergerac

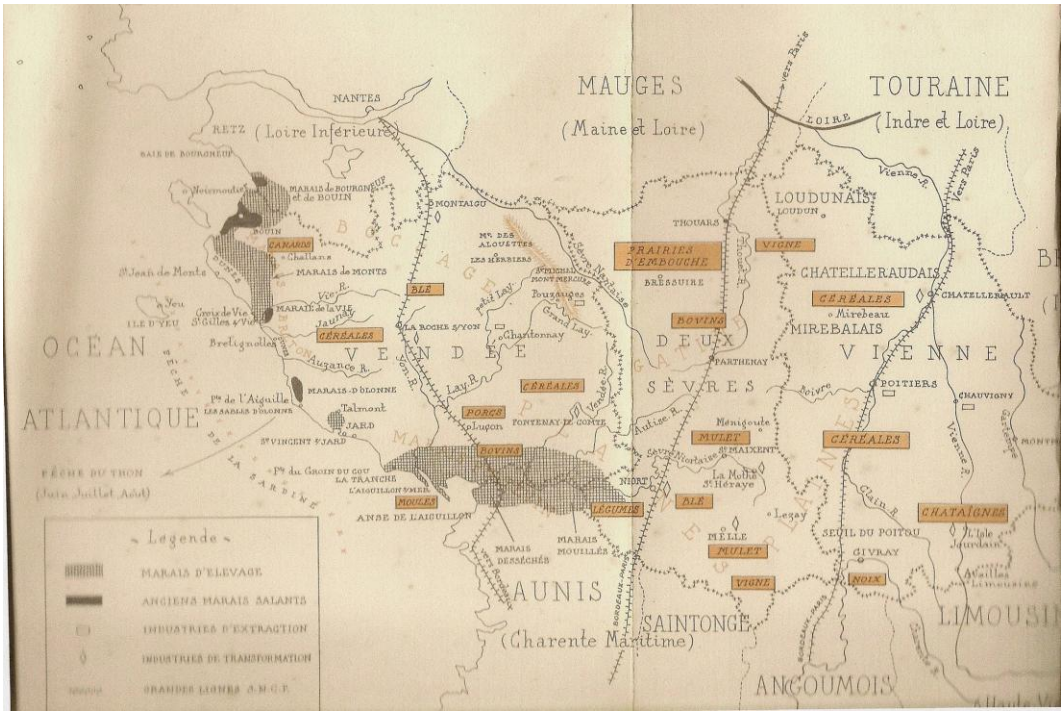

Le Poitou à l'époque de la conquête de l'Ouest par le cheval d'acier

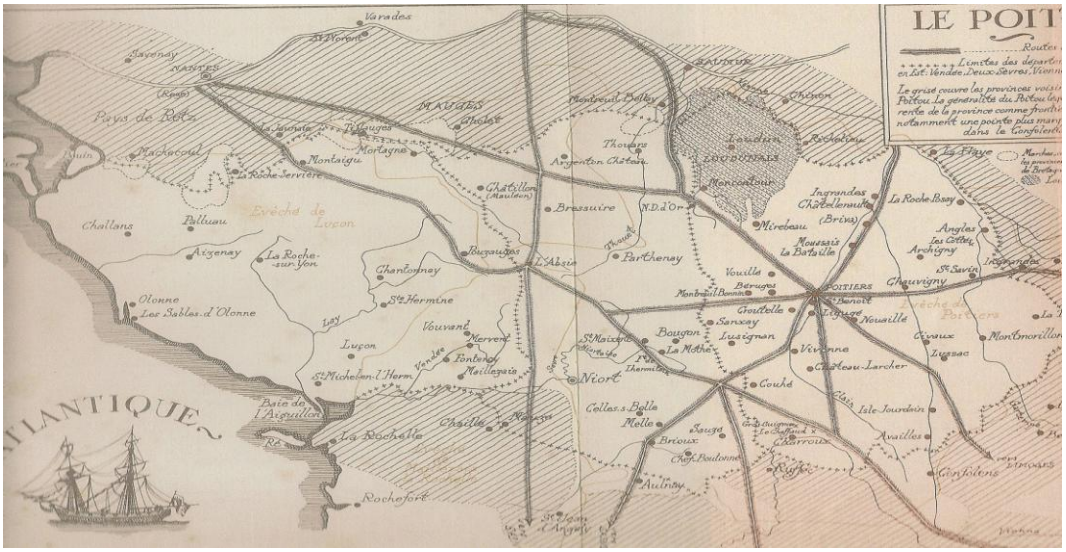

Les Voies Romaines en Poitou.

Epoque de la conquête de l'Ouest par les Chars Romains qui ne purent réduire au silence les Vendéens.

Les prémices d'une grande querelle : la création du département

Parthenay chef-lieu du département ? Albéric Verdon poursuit son tour historique de la Gâtine en évoquant les origines de la création des Deux-Sèvres.

Dès le début de la Révolution, se pose le problème de l'imbroglio territorial des entités administratives, judiciaires et religieuses, fruit de l'histoire. Partout se frouvent des enclaves relevant judicialrement de tel ou tel seigneur, attachées à telle province, à tel évêché, etc. Du coup, dès septembre 1789, l'abbé Sieyès, député à l'Assemblée constituante, réclame la formation d'un comité chargé de présenter une division harmonieuse du royaume.

Le rôle du comité de constitution est on ne peut plus délicat. En effet, chaque notable, pour sa province, son pays, sa ville, va chercher à tirer avantage de cette redéfinition du paysage administratif de la France. Le Poitou n'échappe pas aux manigances de toutes sortes et les querelles qui vont en naître, verront s'opposer les principales villes, dont celles qui constitueront le département des Deux-Sèvres.

A l'origine, l'objectif des membres du comité chargé de la division du pays était de découper harmonieusement le royaume en départements de manière qu'il soit possible aux électeurs de se rendre facilement au chef-lieu pour y voter ! Bien vite, d'autres enjeux, pas toujours très avouables, viennent s'intégrer dans l'objectif initial : intérêts commerciaux, ambitions familiales, avidités personnelles.

Deux ou trois ?

Pour la création des départements, les députés des diverses provinces doivent s'entendre avec ceux des territoires voisins. Pour le Poitou, il faut composer avec l'Aunis, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, la Touraine, l'Anjou et la Bretagne. Les limites du nouveau Poitou définies, les députés doivent respecter les vœux du comité de constitution et créer les départements. Deux ou trois ? Voilà toute la question qui va longuement diviser les élus et les notables des grandes villes du Poitou. A noter qu'à l'époque, Antoine-René-Hyacinthe Thibeaudeau, député de la sénéchaussée de Poitiers, ne voulait qu'un seul département ayant Poitiers pour chef-lieu. L'expression d'une telle opinion illustre parfaitement l'état d'esprit qui règne alors : chaque élu veut que sa ville devienne le chef-lieu d'un département !

Parthenay avec le Haut-Poitou

Devenu plus raisonnable, Thibeaudeau gagne néanmoins la première partie : le 14 novembre 1789, les députés du Poitou décident de créer deux départements, l'un avec Poitiers comme chef-lieu, l'autre avec Fontenay-le-Comte. La ligne de séparation met alors Parthenay dans le département du Haut-Poitou, et Secondigny dans celui du Bas-Poitou. D'autre part, la ville de Niort,

Une carte de la région de la Gâtine juste avant la constitution des départements.

après d'âpres discussions, est rattachée au Haut-Poitou. Cette même ville, sans le savoir, est également lorgnée par l'Aunis. Cela n'est qu'un vœu, et trois députés se battent tout aussitôt pour changer ce qui a été arrêté et faire naître un département intermédiaire : Charles-Blaise-Félix Filleau, député de Niort ; Jacques Briault, député de Saint-Maixent ; Anne-Emmanuel-François-Georges Crussol d'Amboise, député de la Noblesse du Poitou.

Pour toutes questions concernant le sujet traité : verdon.alberic@wanadoo.fr

Quand les départements n'existaient pas

Les actuels départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de Vendée et des Deux-Sèvres, théâtre des futures Guerres de Vendée, sont, en 1789, partagées en trois généralités, celles de Rennes, de Tours et Poitiers. Les départements ne seront créés qu'en 1790. A cette date, la Loire-Inférieure compte environ 450 000 habitants, le Maine-et-Loire à peu près autant, la Vendée 300 000 et les Deux-Sèvres 260 000. Nantes (85 000 habitants) est avec 2 500 navires le premier port de royaume de France. Cholet, au cœur d'une région à l'économie déjà tournée vers le textile (en 1783, une centaine de paroisses du bocage possèdent une filature ou des métiers à tisser) et vers l'élevage (les bovins des Mauges participenent au ravitaillement de la capitale) compte pour sa part 7 000 habitants. La Roche-sur-Yon n'est encore qu'un modeste village, au centre d'une Vendée que le général Kléber décrira plus tard comme « un labyrinthe obscur, inextricable et profond ». Propice aux embuscades. Et difficile d'accès pour une armée, traînant avec elle canons et véhicules de ravitaillement. La Vendée, en 1789, n'est pour ainsi dire traversée que par deux routes, Nantes-La Rochelle par Chantonnay et Saint-Hermine, et Saumur-Les Sables-d'Olonne par les Herbiers. Le reste n'est que chemins souvent impraticables l'hiver, courant le long des champs et des espaces encore envahis de ronces et d'arbres en boqueteaux. Dix ans plus tard, l'un des premiers actes de Napoléon, sera de faire tracer des routes à travers la Vendées. Peut-être pour aider le département à se redresser économiquement. Mais autant pour mieux le contrôler militairement.

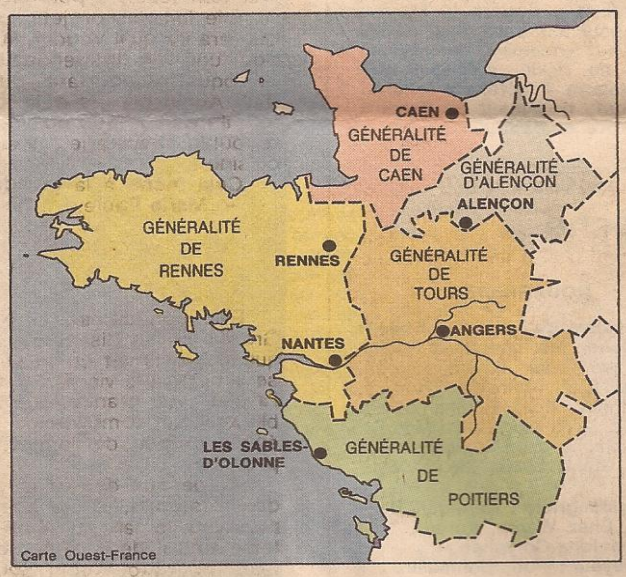

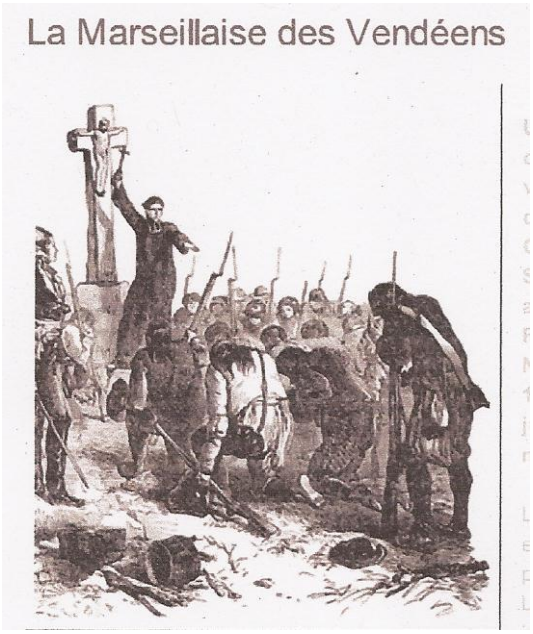

L'Abbé LUSSON

La Marseillaise des Vendéens

Une des figures les plus originales du martyrologe Vendéen est assurément celle de l'Abbé René-Charles LUSSON, vicaire de Saint Georges de Montaigu au moment de la Révolution, fusillé à Noirmoutier le 03 janvier 1794, en vertu de la Commission Militaire.
Lorsque les Prêtres Vendéens en 1792 durent choisir entre la persécution et l'exil. L'Abbé LUSSON n'hésita pas un seul instant. D'un tempérament fier et belliqueux, il ne voulut pas abandonner ses paroissiens. Il refusa d'accompagner en Espagne son curé, l'Abbé FOUASSON, et demeura à son poste, bien décidé à affronter la haine des persécuteurs. Le jeune prêtre qui connaissait bien son Bocage semblait avoir deviné que l'heure de la lutte était proche.

A partir di mois de mars 1792, date à laquelle un arrêté avait été pris contre lui, et jusqu'à l'époque du soulèvement un an après, il se tint caché dans les environs de Saint Georges de Montaigu pour échapper aux recherches des agents de l'autorité. Lorsque l'insurrection éclata dans le district de Montaigu, et que les paysans, poussés à bout et enfin révoltés, se décidèrent à recourir aux armes, le vicaire de Saint Georges de Montaigu, s'empressa, comme l'Abbé BARBOTIN en Anjou et comme tant d'autres ailleurs de se mettre à la disposition des insurgés et il devint le Prêtre courageux et intrépide, l'Abbé LUSSON était en même temps poète à ses heures, et il avait trouvé original de composer sur l'air de la fameuse Marseillaise une poésie dont voici les paroles mâtinées de Patois Vendéen :

1

Allons, armées Catholique
Le jour de Gloire est arrivé
Contre nous de la République
L'étendard sanglant est levé (bis)
Ontendez-vous dans tchiés campagne
Les cris impurs daux scélérats
Le venant duchque dans vos bras
Prendre vos feilles et vos femmes

Refrain

Aux armes Poitevins, formez vos bataillons
Marchons, marchons
Le sang daux Bleux rougira nos seillons

2

Quoé, daux infâmes hérétiques
Ferlant la loé dans nos foyers
Quoé ! daux muscadins de boutiques
Nous écraseriant sô lûs pieds (bis)
Et le Rodrigue abominable
Infâme suppôt dau démaon
S'installerait en la mésaon
De noutre Jésus adorable

3

Tremblez pervers, et vous timides
La bourrée daux deux partis
Tremblez, vous intrigues perdides
Vant enfin recevoir lû prix (bis)
Ttot est levé pre ve cambattre
De Saint Jean de Monts à Beaupréau
D'Angers à la ville d'Airvault
Nous gâsne vélant que se battre

4

Chrétiens, vrais fails de l'église
Séparez de vous ennemis
La faiblesse à la paour soumise
Que voirez en pays conquis (bis)
Mais tchiès citoyens sanguinaires
Mais les adhérents de Camus
Tchiès prêtres jureux et intrus
Cause de totes nos misères

5

O Saint Vierge Marie
Condis, soutins nous bras vengeurs
Contre ine séquelle ennemie
Combats avec tes zélateurs (bis)
A nous étondards la victoëre
Est premise de tchiau moument
Que le régicide expirant
Voie taon triomphe et noutre gloëre

Cette Marseillaise Vendéenne connut tout de suite un grand succès parmi les insurgés, et elle contribua même à la victoire des Vendéens du 19 mars 1793 contre l'Armée Républicaine commandé par le Général MARCÉ. L'Abbé LUSSON continua à exercer bravement son ministère d'aumônier tout au long de l'année 1793. Il se trouvait à Noirmoutier en compagnie de D'ELBÉE lors de la prise de l'île par les Bleus. C'était une victime de choix toute désignée à la fureur de la commission militaire, et les balles des séides du représentant TURREAU en firent un martyr, le 03janvier 1794.

LIBERTÉ OFFENSÉE

Souvenir d'un voyage au pays du Dragon (Viêt-Nam), à la fin du 2ème millénaire. Ils rappellent étrangement ce qu'à vécu la Vendée, deux siècles plus tôt, lors des colonnes infernales. Ce Génocide longtemps caché, oublié a fait des émules dans les pays lointains comme le Viêt-Nam, le Cambodge, le Laos……Leurs dirigeants formés et formatés par la dialectique de la Révolution Française, ont suivi sans défaillance l'exemple de leurs ainés. Témoins devant l'histoire nous avons le devoir d'en parler.

Au pays du Dragon
Les ennemis de la Liberté
Ont eu l'outrecuidance
D'inscrire sur le fronton
D'un camp de « rééducation »
Perdu au milieu des champs
« Rien n'est plus important
Que l'indépendance
Et la liberté »

En son nom
Ils ont dépouillé les argentés.
Ils ont affamé, même les bébés.
Ils ont soumis aux travaux forcés
Un peuple brisé, décharné.
Ils ont opprimés tous les lettrés
Par peur de leurs idées.

En son nom
Ils l'ont sacrifiée
Sur l'autel
De l'Egalité
En lui coupant les ailes
De la fraternité.

Danielle Lê (Vendéenne de naissance, Brétignolles sur Mer)

LE COEUR VENDEEN

Le Coeur Vendéen n'est pas seulement un symbole, c'est aussi un mythe, qui fit couler autant d'encre que de sang.

A l'origine, le coeur n'est pas Vendéen, mais poitevin. La Vendée n'existe que depuis 1790. Ce coeur poitevin est une modification d'un bijou du moyen-âge, qui portait le nom de couronne à Ardillon, ou épingle guimbarde en Bas-Poitou. Puis, sous influence religieuse (probablement espagnole), la couronne s'est transformée en coeur. Au début, il était porté uniquement par les hommes. Progressivement les femmes l'adoptèrent et l'enrichirent de la couronne, de la croix...

Couronne à Ardillon

Les premiers coeurs

Le coeur avec croix et couronne

Le coeur n'était pas seulement une parure, il décorait aussi le linteau des portes et les cheminées, ainsi que les douzaines et treizaines, pièces que le marié offrait à son épouse, car le coeur était un symbole de l'amour.

Parallèlement, depuis le XVIIème siècle, s'est développé la dévotion au Sacré Coeur de Jésus. En 1793, les insurgés prirent ainsi le Sacré Coeur pour emblème, marquant leur fidélité au catholicisme. Dès mars 1793, Cathelineau portait le coeur, signe de reconnaissance des combattants Blancs.

Le coeur double est presqu'aussi ancien que le coeur simple. Il est tout d'abord symbole du mariage, mais aussi de la fidélité au Sacré Coeur de Jésus et de Marie, et de la fidélité au Trône et à l'Autel.

Depuis le 20 octobre 1943, la Vendée a pour blason un double coeur surmonté d'une couronne et d'une croix avec une bordure alternativement composée de châteaux d'or (symbole du Poitou) et de fleurs de lys (symbole de l'Ancienne France). Le fond en argent signifie la pureté, la couleur rouge du coeur la vaillance, et l'azur la fidélité. Le coeur double évoque quant à lui la double cause des guerres de Vendée: la Foi et le Roi. La devise adjointe au blason a elle aussi une triple signification :"Utrique Fidélis" se traduit par "l'un à l'autre fidèle", fidélité de l'homme à la femme mais aussi au Sacré Coeur de Jésus et également au Trône et à l'Autel.

Plus près de nous, l'adoption du coeur Vendéen comme logo par le Conseil Général a suscité quelques débats. La version moderne d'un emblème aussi chargé de sens n'a pas manqué d'aiguiser la critique de certains, pour qui la symbolique du Coeur ne dégagerait qu'une idée vaguement désuète.

PRÉFACE

Ce livre retrace, en deuxième partie, la vie d'un marin originaire du bocage Poitevin n'ayant pas suivi une scolarité des plus marquantes, et qui pensait plus à faire le guignol qu'à travailler à l'école. Mais pour comprendre l'importance des études, l'environnement familial a un rôle majeur en 1ère partie. Si les parents sont présents pour leurs enfants, ils savent rester à leur écoute pour les aider aux devoirs, l'échec scolaire n'est qu'un mauvais rêve. Cette vie, que semblent connaître les jeunes actuellement, je l'ai déjà vécue dans les premiers balbutiements de mon existence : la mère et le père travaillent la semaine, pour partir se reposer les week-ends sans s'occuper outre mesure des devoirs faits ou non.

Je relaterai, après avoir exposé ces premières années difficiles, comment j'ai été amené à conduire mon avenir dans un secteur bien plus constructif et enrichissant, tant sur le plan humain et culturel, notamment celui de la connaissance du monde et des différents modes de vie des habitants de cette magnifique planète.

Dès l'âge de quatorze ans, j'ai appris qu'il ne fallait pas avoir peur du labeur ; les longues journées de travail, entre seize et dix-sept heures, nous bien paraissaient tranquilles comparées à l'activité pénible de la ferme. Dans l'esprit, nous étions « majeurs » de très bonne heure.

Mais, avant de vous parler de ma vie Bressuiraise et de marin, il faut situer mes familles. Après cette présentation, si vous le voulez bien, nous irons voyager ensemble -naviguer serait le terme le plus approprié- et visiter différents pays, en deuxième partie.

Du côté de mon père, pour la branche française, la famille Bouffard est originaire de Vendée, Les Sables d'Olonne, Tressauve, Niort, Fressines, Ste Néomaye, Chavagné, Foussais-Payré, St Laurs et Aigonnay (un Maire en 1632). Jacques Bouffard né vers 1655 dans la paroisse de l'église Saint-Martin-du-Pont de Rouen, en Normandie. Son père Jean Bouffard, bourgeois, et sa mère Marguerite Potier, se sont mariés à cette église, le 23 février 1639.

La Nouvelle France – le Québec

Jacques Bouffard arrive en Nouvelle France vers 1676, il signe comme parrain de Jacques Guénet, le 2 mai 1677, d'une main de maître avec un superbe parafe digne d'un notaire de classe. Jacques vient rejoindre son frère Martin installé ici depuis plusieurs années. Ce dernier ne semble pas avoir laissé de descendance avant de mourir en 1715.

Le 5 décembre 1678, Jacques est encore parrain, cette fois de Jacques Ruel. La marraine est Anne Leclerc, tante de l'enfant, future épouse de Jacques.

Anne Leclerc, baptisée à Château-Richer le 22 septembre 1664, est la fille de l'ancêtre Jean Leclerc et de Marie Blanquet mariés à Dieppe vers 1657. Anne n'a que quinze ans lorsqu'elle accepte de donner son cœur à Jacques Bouffard. Le 25 février 1680, ils signent un contrat de mariage et le 5 mars suivant, la bénédiction nuptiale à lieu, à l'église de Sainte Famille de l'île d'Orléans.

En 1678, Jean Paulin a cédé à Jacques Bouffard ses trois arpents de front de terre obtenus de François Noël, le 20 octobre 1677.

Au recensement de 1681, Jacques Bouffard et Anne Leclerc vivent en la paroisse Saint-Laurent de l'île d'Orléans, où ils possèdent trois bêtes à cornes et cinq arpents en culture. Ils ont comme voisins Claude Salois et François Noël. Jacques possède une maison, une étable et quelques instruments aratoires.

Le bien familial grandit sans bruit, jusqu'en 1725, année où l'on possède, à part la maison, la grange et l'étable, une exploitation agricole de 50 arpents de terre labourables et deux prairies sur le bord de l'eau.

Dix enfants Bouffard naissent entre 1680 et 1699 sur le territoire de la paroisse de Saint Laurent, quatre garçons et six filles, dont celle qui nous lie à l'ancêtre dans cette généalogie, Anne-Catherine.

Baptisée le 9 mai 1688, elle devient l'épouse d'Antoine Rousseau, le 9 avril 1709, et la mère de dix enfants, tous nés à Saint- Laurent.

Anne Leclerc, l'aïeule des Bouffard, quitte les siens le 8 décembre 1699. Le lendemain sa dépouille mortelle est déposée dans le cimetière de la petite Patrie Bouffard, Saint Laurent.

Quant à l'ancêtre Jacques Bouffard, il ne tombe que le 25 juillet 1727, à l'âge de 74 ans, inhumé le lendemain à côté de son épouse à Saint-Laurent de l'île d'Orléans.

Actuellement en Acadie, les Bouffard remplissent cinq pages d'annuaire ; et encore, certains n'apparaissent pas en raison des listes rouges d'une part, et des femmes nées Bouffard qui perd leur nom au mariage, d'autre part. Les Bouffard partirent de Vendée et prirent les navires en partance pour la Nouvelle France à Rouen, comme beaucoup de familles Vendéennes. Les Bouffard sont présent aussi en Louisiane et dans différents Etats des U.S.A comme le Massachusetts. La recherche de ses familles ou cousins seraient très longues et obligerait à un long déplacement dans ces pays. Au Québec les Bouffard représentent cinq à six pages d'annuaire téléphonique. Le travail de construction d'un arbre généalogique des Bouffard est gigantesque et demanderais l'aide de pas mal de familles Bouffard tant aux Etats-Unis qu'au Canada et en France.

Louisiane et Etats - Unis

Marie-Anna Bouffard de Ways Mills en Louisiane, c'est mariée à Oliva Inkel-Henkel. Ils eurent huit enfants et Roland le deuxième devint prêtre à Ways Mills. La famille déménagea à Barré dans le Vermont (U.S.A). En 1931, la famille déménage en Floride, à Bélandville près de Pensacola ; puis à Bewton en Alabama. Au moment de la grande crise économique, vers 1931, la famille dû déménagée à Irvington près de Mobile en Alabama. En septembre 1936, Roland entre au séminaire St Bernard à Cullman en Alabama, institutions dirigée par les pères Bénédictins. Puis il entre au séminaire à Rochester, New York pour ses études de philosophie et de théologie.

Dans les armoiries des Bouffard le blanc du « V » représente la couleur Royale et a été rajouté sur celle de Rouen le carmin de l'évêché de Rouen.

Chapitre I

J'ai passé une enfance décousue par un manque de tendresse maternelle, car ma mère travaillait beaucoup, elle n'avait pas beaucoup de temps pour s'occuper de nous. Cette tendresse maternelle est irremplaçable, manque beaucoup à un enfant, je ne peux lui en vouloir bien entendu, car elle avait vécu la même chose. Je n'attendais pas à être comblé de cadeaux, ou à ce qu'on satisfasse à mes moindres désirs, mais simplement à une forme de reconnaissance liée à ma présence.

Mon arrière-grand-père du côté maternel, Jean Brevet, marié à Jeanne Victoire Rose GUILBERTEAU, n'eut qu'une fille, prénommée Jeanne. Il exerçait sa profession, cordonnier-sabotier, rue Alsace-Lorraine, aux barrières, à Cholet, dans le Maine-et-Loire. Son magasin sentait bon le bois et le cuir ; je trouvais agréable de le regarder œuvrer. Il maniait ses outils de travail -tous de formes bizarres– avec une belle dextérité. A mon grand contentement, je devenais le témoin de l'éclosion de sabots, ou j'assistais à la renaissance d'une paire de souliers lui ayant été confiée dans un piteux état.

Quant à mon grand père, il vendait de la lingerie, des mouchoirs de Cholet, des draps.

Enseignes de Cholet, Bressuire et la Vendée.

Papier d'emballage également

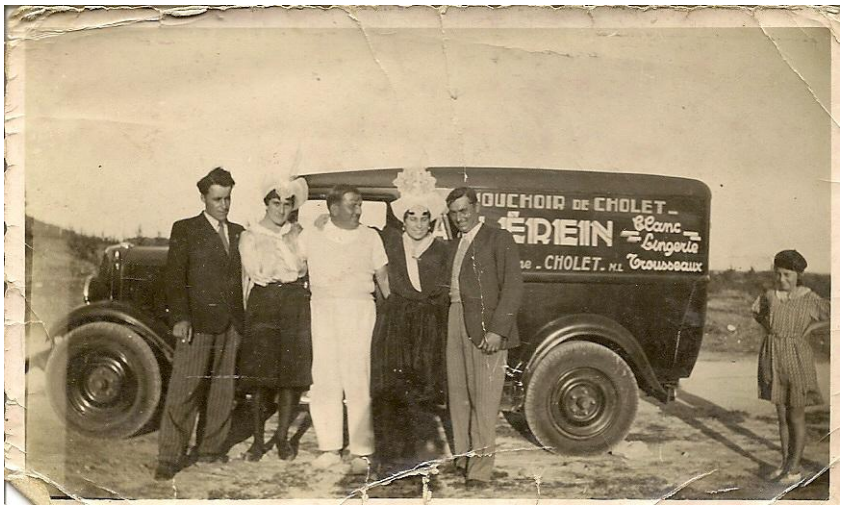

Aimé Neveu, Gabrielle Neveu, mon grand Père, Marthe Neveu, Robert Lérein
Et ma mère à droite Andrée Lérein
Ils mettaient leur étal place de la Liberté aux Sables
À côté d'Alcide Borré et son épouse Georgette
Les Sables d'Olonne en 1933

A gauche ma Grand-mère Jeanne Lérein, née Brevet, Marthe Neveu,
Henriette Neveu et ma mère Andrée Lérein, épouse Bouffard
Remblai des Sables d'Olonne en 1939.

André LÉREIN, mon grand-père né en 1898 à Nalliers Vendée, fut incorporé durant la grande guerre, de 1916 à 1918. Affecté au 137 R.I. Vendéen, il a été grièvement blessé à la côte 304 de la « tranchée des baïonnettes », par une rafale de mitrailleuse dans le bas ventre. Il a été laissé pour mort sur le champ de bataille et sauvé par un copain René Dutripon de Sésame, il a également fait « le chemin des Dames », et participé à la bataille de Verdun. Il fut également victime de l'ypérite, ce fameux gaz-moutarde employé par les Allemands durant ce conflit (un livre sur son histoire de guerre est en cours). Après l'armistice, il s'est marié avec Jeanne Brevet dont il eut une fille, Andrée qui devint ma mère.

Ma mère déguisée en Soldat et son père en février 1939
Aux Barrières de Cholet

Les copains de Combat en Février 1939
Avec mon Grand Père à gauche sur la photo (aux Barrières de Cholet)
Mon Grand Père André Lérein, Esnard, ???, Bizon, ???

Mon Grand Père, André Lérein, a fait partie des Croix de Feu, un petit rappel de cette organisation :

L'Association des Croix de Feu ou Association des Combattants de l'Avant et des Blessés de guerre cités pour action d'éclat était une ligue d'Anciens Combattants Nationalistes Français, dirigée par le Colonel De La Rocque.

Considérée par ses opposants et des historiens Anglo-Saxons, à tort selon la majorité des Historiens Français actuels, comme une expression d'un fascisme hexagonal, elle est dissoute en 1936, donnant naissance au Parti Social Français (1936-1940), plus grand parti de masse de la Droite Française.

L'Association de l'Avant et des blessés de guerre cités pour action d'éclat est fondée le 26 novembre 1927 par Maurice d'Hartoy pour regrouper des Anciens Combattants Français décorés de la Croix de Guerre 1914-1918 pour leur bravoure. Les Aspirants à l'adhésion devaient apporter la preuve formelle de leurs distinctions et mérites militaires. La Présidence d'Honneur, fonction honorifique, fut confiée à l'écrivain et journaliste Jacques Péricard. Les principales activités du mouvement Croix-de-Feu se répartissent en trois types : Les réunions patriotiques, les défilés du souvenir au cours des cérémonies sous l'Arc de Triomphe et des pèlerinages sur les champs de bataille.

Après les mesures d'interdictions sur les groupes de combat et milices privées prévues à la loi du 10 janvier 1936 en réponse aux émeutes du 6 février 1934, les Croix-de-Feu et le Mouvement Social Français, sont dissous, malgré un sursis du Conseil d'Etat, par un décret pris en Conseil des Ministres le 18 juin 1936 (18 juin date symbole sans le savoir à l'époque), sous le Gouvernement du Front Populaire. Les Croix-de-Feu étaient évidemment visées par la Loi, en dépit de leur Républicanisme faisant contraste avec la plupart des ligues d'extrême droite réactionnaires ou fascisantes, dont le Colonel de La Rocque réprouvait l'activisme et l'anti-Républicanisme systématique. La capacité du mouvement à mobiliser des foules nombreuses et organisées et le programme d'action sociale, très proche de celui du Front Populaire, pouvaient séduire de nombreux militants parmi la classe ouvrière.

Au-delà de ce danger politique, c'est toutefois la forme d'organisation qui inquiétait les Gouvernants. Des cendres du M.S.F va naître le Parti Social Français ou P.S.F. Mon grand père était très ami avec le Colonel Chabot ainsi qu'avec toute l'aristocratie Vendéenne, lui aussi ayant des origines aristocrate par la maison des Comtes de Brienne de Loménie. Les Loménie ont tous été massacrés pendant les années de la révolution et le génocide Vendéen, ils disparurent tous aux XIXème siècles. Restèrent les cousins Lérein, Morellet et Marmontel.

Ma grand-mère et mon grand père Lérein

A Gauche Marie-Louise Martin, épouse de Fernand Lérein, ma grand-mère Jeanne Lérein,
Née Brevet, ma future mère Andrée Lérein, mon grand père André Lérein et Fernande Lérein

Damvix commune de Vendée dans le marais Poitevin

Robert Lérein, son épouse Denise Brochard et leurs enfants à Luçon

Ma Grand-mère et ma mère en Sablaises sur la plage des Sables d'Olonne en Vendée, au milieu mon Grand père-Photo prise le 15 août 1939.
Mes arrière Grands Parents Brevet habitaient à Olonne sur Mer
(parents de ma grand-mère)

Lors du second conflit mondial, il a été rappelé sous les drapeaux. Fait prisonnier, il fut déporté au stalag 9C à Mimminghen. Il revint de ce camp en 1942, les Allemands lui rendirent les honneurs pour sa participation à la guerre de 14-18 et d'avoir participé aux deux. [1]

[1] *Nota : Un de mes trisaïeuls (Victor Caquineau) a fait la Bérézina comme sergent dans la garde impériale.*

De retour à la vie civile, il reprit ses activités de marchand ambulant avec ma grand-mère faire les marchés et vendre du linge blanc ainsi que les fameux mouchoirs de Cholet, métier qu'il exerçait avant de partir à la guerre. Leur travail s'apparentait à celui d'un forçat. Le matin, ils se levaient dès trois heures et partaient sur les routes des Deux-Sèvres et de Vendée. Il fallait à mon aïeule un courage extrême pour exécuter sa besogne, par tous temps, neige, pluie, vent ou soleil de plomb.

Photo de famille devant le magasin rue Alsace Lorraine à Cholet.
De gauche à droite ma sœur Andrée, ma mère, mon arrière grand-mère Brevet Victoire,
Ma grand-mère Lérein Jeanne et devant ma sœur Brigitte. (1961)

Ils posaient, sur une filière de bois, une bâche que supportaient des piquets plantés au sol et qui, par temps de pluie, devenait deux fois plus lourde qu'au départ. Une fois rentrés le soir, et quelle que soit l'heure avancée de la nuit, ils devaient la mettre sécher pour éviter la moisissure et pour que, le lendemain matin, le matériel soit opérationnel. Les nuits étaient très courtes.

Ma Grand-mère Jeanne Lérein, née Brevet

Marché de Parthenay

Mon Grand Père et ma Grand-mère Lérein sur le marché de Thouars

Rue de la Poste

Pour commencer cette activité, ils n'avaient qu'une carriole pour se rendre sur les marchés de proximité ; ensuite, ils se sont étendus et ont acheté un petit fourgon, au gazogène pendant la guerre ; bien plus tard, ils ont acquis quelques camions dont le dernier faisait office de magasin, tenu par ma mère, mon père et ma sœur Brigitte. Le travail, si on exceptait la station continuellement debout et les horaires, n'offrait pas de contraintes particulières. Pour gagner sa vie à l'époque, il ne fallait pas avoir peur de retrousser ses manches et surtout compter sur les 35 heures.

Mes parents furent contraints d'assurer leur présence dans différents marchés. J'ignore encore à ce jour la réelle raison de cette obligation : un secret semble planer sur ce fait. Enfant, j'en ai souffert, et je n'étais pas le seul de la famille à le ressentir ; à l'école, mes camarades ne me faisaient pas de cadeaux. Pourtant, et je tiens à le préciser afin de réhabiliter sa mémoire, mon père a souvent été généreux envers des voisins pour les aider à surmonter les fins de mois difficiles. Il n'en a pas été de même à son égard lorsqu'il souffrait d'un manque.

Sans chercher à accuser qui que ce soit de l'époque, en règle générale, il faut se méfier de la personne que l'on secourt ; si les véritables confidents se comptent sur le bout des doigts, la moitié d'une main suffit parfois… Je citerai une phrase que tout le monde connaît : « garde-moi de mes amis, je me garderai de mes ennemis ». Je resterai discret sur l'identité des personnes ayant détruit en partie la vie de mes proches, car réveiller de vieilles rancœurs ne servirait aucune cause…

Fiançailles de mes parents
le 12 juillet 1942
Dans la chambre des Parents Lérein au
6, rue de Lorraine à Cholet(cause de guerre)

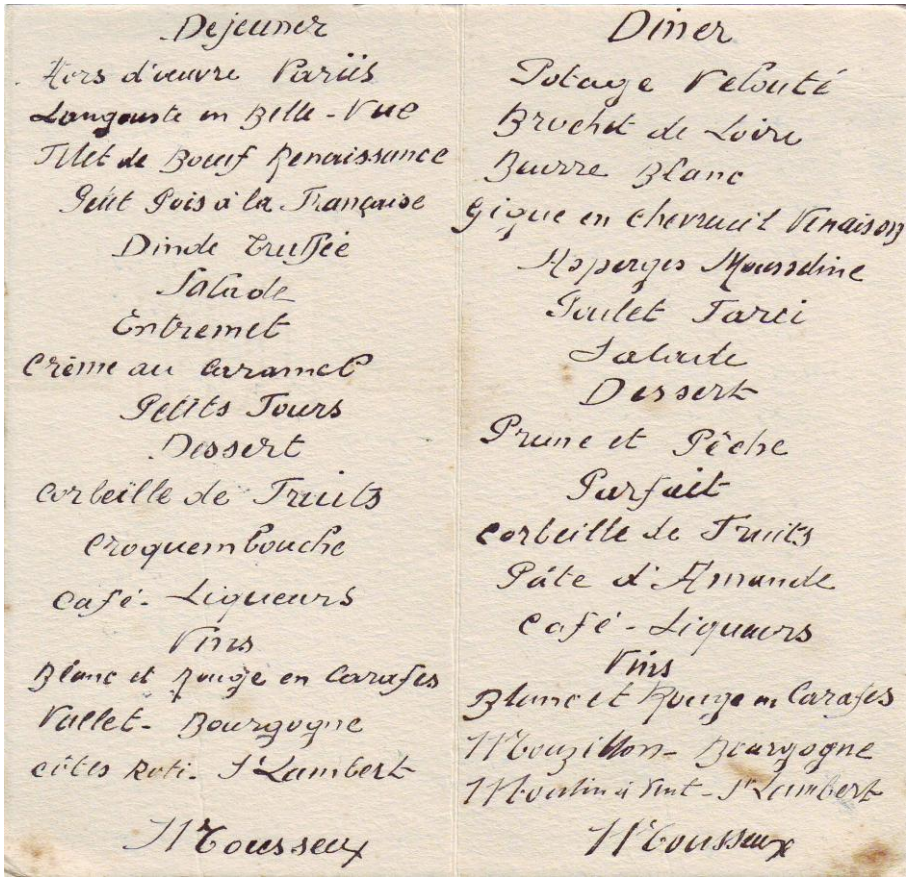

Déjeuner
Hors d'œuvre Variés
Langouste en Belle-Vue
Filet de Bœuf Renaissance
Petit Pois à la Française
Dinde Truffée
Salade
Entremet
Crème au Caramel
Petits Fours
Dessert
Corbeille de Fruits
Croquembouche
Café - Liqueurs
Vins
Blanc et Rouge en Carafes
Vieux - Bourgogne
Côtes Roti - St Lambert
Mousseux

Dîner
Potage Velouté
Brochet de Loire
Beurre Blanc
Gigue en Chevreuil Venaison
Asperges Mousseline
Poulet Farci
Salade
Dessert
Prune et Pêche
Parfait
Corbeille de Fruits
Pâte d'Amande
Café - Liqueurs
Vins
Blanc et Rouge en Carafes
Mouzillon - Bourgogne
Moulin à Vent - St Lambert
Mousseux

Menu du mariage de mes Parents en pleine guerre : heureusement qu'il y avait la ligne de démarcation !
Le 23 novembre 1942 à Cholet

En sud Deux-Sèvres, beaucoup de Bouffard issus de l'arbre généalogique se prénomment Jacques. Il faut compter cent vingt familles de même souche, mais pas nécessairement de la même branche. Nous sommes cousins avec tous les Barré de La Crêche, les Hypeault (plusieurs orthographes), les Texier, les Proust, et autres patronymes dont il serait long de relater l'importance.

Mon arrière-grand-père paternel, Emile, demeurait à Chavagné, à côté de La Crêche, il était garde-barrières à Saint-Laurs. Son père, Pierre, résidait Foussais Payré en Vendée. Une de ses lignées perpétue son nom de nos jours. Emile était dans les chemins de fer à Cholet et s'est retiré à La Rampière commune de Saint-Laurs.

Mon Arrière grand père Emile et sa femme Louise Pommier devant leur maison à La Rampière de Saint-Laurs.

Ils eurent deux enfants, Adrien et Henri ; ce dernier était mon grand-père direct.

Adrien travailla aux chemins de fer et se maria avec Zilda Bertaudeau de Saint Laurs, infirmière. Leur unique fille mourut à l'âge de vingt ans d'une septicémie, suite à une blessure consécutive au port de chaussures à talons.

Ils avaient ouvert un hôtel-restaurant sur le remblai aux Sables d'Olonne : « l'Hôtel du Parc ». Hélas, Adrien partit assez tôt 1952; Zilda tint seule l'établissement et le fit jusqu'à sa retraite. Ni l'un ni l'autre ne se remirent de la perte de leur enfant ; tous les trois sont enterrés à Saint Laurs, dans le caveau Bertaudeau-Babout-Bouffard. Je me rappelle où se situait leur maison : sur la route de Coulonges-sur-l'Autize, en haut d'une butte à proximité d'un carrefour à gauche et à droite la route de Saint-Laurs.

Henri, mon grand-père, natif de Niort chemin de la Perche (de nos jours rue de la Perche), engagé volontaire pour trois ans, le 24 avril 1911, à Parthenay matricule n°22, et finit comme 2ème sapeur à sa libération. Opérations militaires dans le Maroc occidental en guerre du 05 août 1912 au 30 novembre 1912. Guerre Franco-Allemande du 03 août 1914 au 16 mai 1919. A son retour, il fut rappelé au service du réseau de l'Etat le 17 janvier 1919. Dans la réserve territoriale de l'armée active le 1er octobre 1924.Il rentra lui aussi dans les chemins de fer et fut nommé adjoint au chef de gare de Niort. Il épousa Eugénie Bodin, de Cholet. En 1920, il fut muté en qualité de chef de gare à Bressuire. Le 24 janvier 1923 naquit leur fils, qu'ils prénommèrent Henri comme le père. La famille Bouffard était protestante, église Chrétienne réformée de Niort. Beaucoup de notre famille sont enterrés dans les champs, cimetières des Protestants n'ayant pas le droit au cimetière de la commune. Un Pin parasol en signalait la présence.

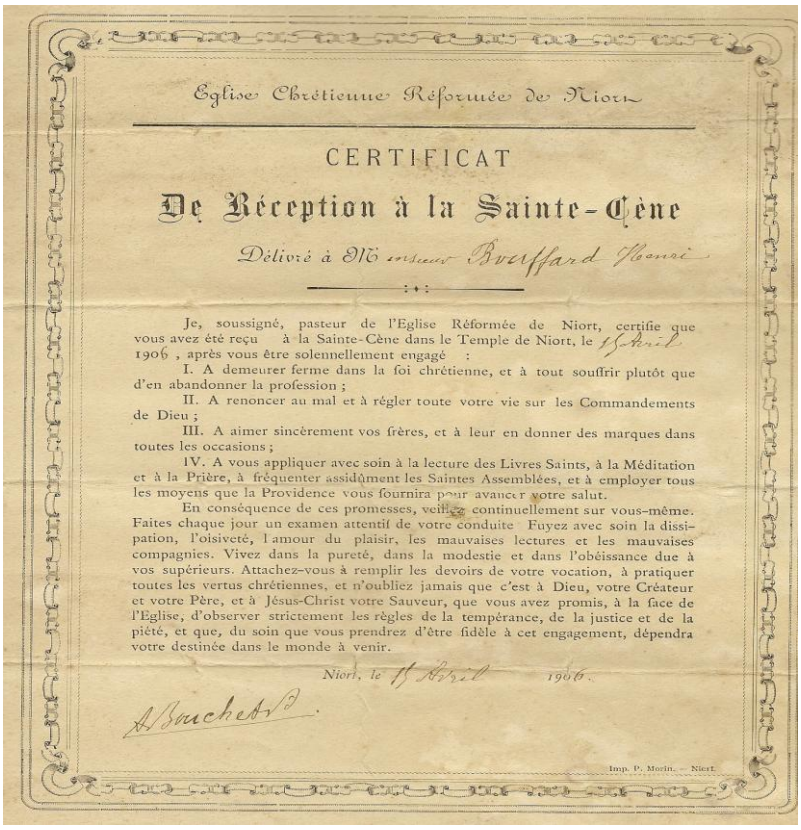

Eglise Chrétienne Réformée de Niort

CERTIFICAT

De Réception à la Sainte-Cène

Délivré à Mr Bouffard Henri

Je, soussigné, pasteur de l'Eglise Réformée de Niort, certifie que vous avez été reçu à la Sainte-Cène dans le Temple de Niort, le 15 Avril 1906, après vous être solennellement engagé :

I. A demeurer ferme dans la foi chrétienne, et à tout souffrir plutôt que d'en abandonner la profession ;

II. A renoncer au mal et à régler toute votre vie sur les Commandements de Dieu ;

III. A aimer sincèrement vos frères, et à leur en donner des marques dans toutes les occasions ;

IV. A vous appliquer avec soin à la lecture des Livres Saints, à la Méditation et à la Prière, à fréquenter assidûment les Saintes Assemblées, et à employer tous les moyens que la Providence vous fournira pour avancer votre salut.

En conséquence de ces promesses, veillez continuellement sur vous-même. Faites chaque jour un examen attentif de votre conduite Fuyez avec soin la dissipation, l'oisiveté, l'amour du plaisir, les mauvaises lectures et les mauvaises compagnies. Vivez dans la pureté, dans la modestie et dans l'obéissance due à vos supérieurs. Attachez-vous à remplir les devoirs de votre vocation, à pratiquer toutes les vertus chrétiennes, et n'oubliez jamais que c'est à Dieu, votre Créateur et votre Père, et à Jésus-Christ votre Sauveur, que vous avez promis, à la face de l'Eglise, d'observer strictement les règles de la tempérance, de la justice et de la piété, et que, du soin que vous prendrez d'être fidèle à cet engagement, dépendra votre destinée dans le monde à venir.

Niort, le 15 Avril 1906.

A Bouchet

Imp. P. Morin. — Niort.

Certificat de Réception à la Sainte Cène de mon Grand-Père Henri Bouffard

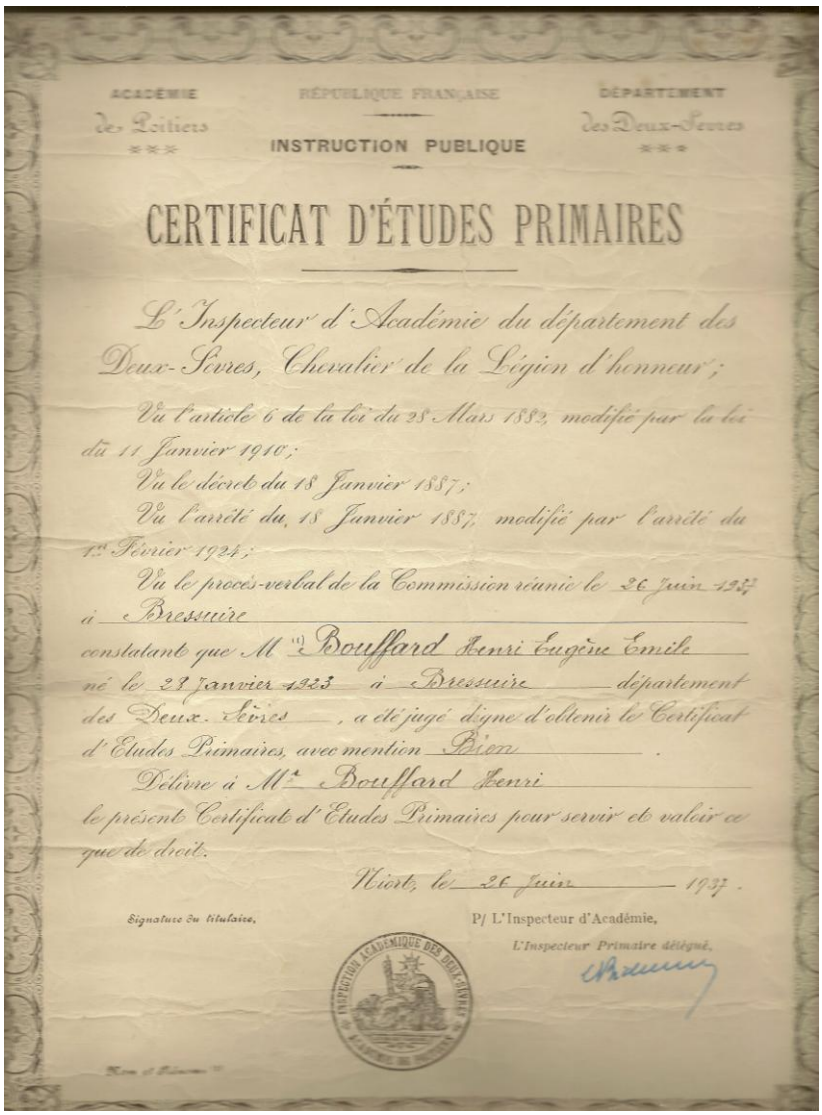

ACADÉMIE
des Poitiers
***

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT
des Deux-Sèvres
***

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie du département des Deux-Sèvres, Chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu l'article 6 de la loi du 28 Mars 1882, modifié par la loi du 11 Janvier 1910 ;

Vu le décret du 18 Janvier 1887 ;

Vu l'arrêté du 18 Janvier 1887, modifié par l'arrêté du 1er Février 1924 ;

Vu le procès-verbal de la Commission réunie le 26 Juin 1937 à Bressuire

constatant que Mlle Bouffard Henri Eugène Emile

né le 29 Janvier 1923 à Bressuire département des Deux-Sèvres, a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Etudes Primaires, avec mention Bien.

Délivre à Mlle Bouffard Henri

le présent Certificat d'Etudes Primaires pour servir et valoir ce que de droit.

Niort, le 26 Juin 1937.

Signature du titulaire,

P/ L'Inspecteur d'Académie,
L'Inspecteur Primaire délégué,

INSPECTION ACADÉMIQUE DES DEUX-SÈVRES

Certificat d'Etudes de mon Père Henri Bouffard

Devant la maison de mes grands parents paternels
rue Roger Salengro à Bressuire
Une partie de la famille réunie.

1ère photo : ma sœur Andrée et moi à la pointe de l'Aiguillon sur Mer –
2ème Photo : moi sur les bidons d'essence à notre dépôt à Bressuire 79300 –
3ème photo : ma marraine Germaine Passebon, mon parrain, Olichon, avocat et moi au milieu, chez ma grand-mère rue Roger Salengro à Bressuire 79300.

Prenant sa retraite de cheminot, il entama une autre carrière en créant sa propre entreprise de transport de bois et de charbon. A l'époque, le gazogène s'imposait comme principal combustible. Nous en étions rendus à un épisode grave de l'Histoire de France : la deuxième guerre mondiale… Leur première cuve –constituant ainsi un dépôt important- se situait du côté des Sicaudières. Le développement de l'entreprise contraignit mes grands-parents à changer d'orientation ; ils devinrent les premiers franchisés avec Purfina, société belge. Ils développèrent l'activité en créant des véritables dépôts de carburant, dont l'un fut installé route de Clazay. Les livraisons s'acheminaient par trains ; ces derniers déversaient directement le contenu des citernes dans les cuves.

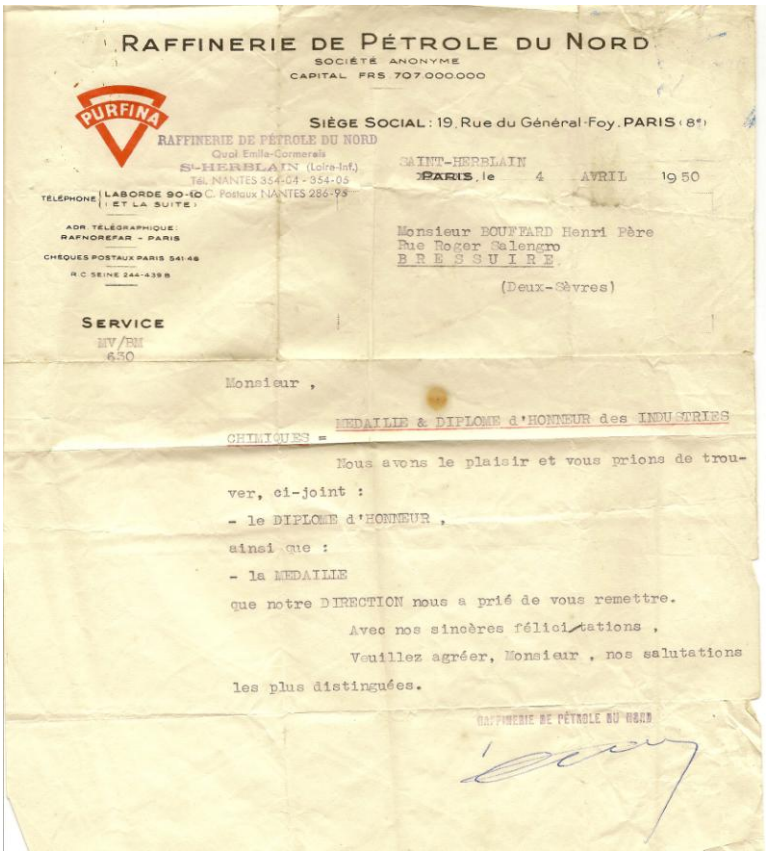

RAFFINERIE DE PÉTROLE DU NORD
SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL FRS 707.000.000

PURFINA

SIÈGE SOCIAL : 19, Rue du Général-Foy, PARIS (8e)

RAFFINERIE DE PÉTROLE DU NORD
Quai Emile-Cormerais
St-HERBLAIN (Loire-Inf.)
Tél. NANTES 354-04 - 354-05
C. Postaux NANTES 286-95

TÉLÉPHONE | LABORDE 90-10 (ET LA SUITE)

ADR. TÉLÉGRAPHIQUE : RAFNOREFAR - PARIS

CHÈQUES POSTAUX PARIS 541 48

R.C. SEINE 244-439 B

SERVICE
MV/RM
650

SAINT-HERBLAIN
PARIS, le 4 AVRIL 1950

Monsieur BOUFFARD Henri Père
Rue Roger Salengro
B R E S S U I R E
(Deux-Sèvres)

Monsieur ,

MEDAILLE & DIPLOME d'HONNEUR des INDUSTRIES CHIMIQUES =

Nous avons le plaisir et vous prions de trouver, ci-joint :
- le DIPLOME d'HONNEUR ,
ainsi que :
- la MEDAILLE
que notre DIRECTION nous a prié de vous remettre.

Avec nos sincères félicitations ,

Veuillez agréer, Monsieur , nos salutations les plus distinguées.

RAFFINERIE DE PÉTROLE DU NORD

Camion de livraison à Bressuire, place Carnot

Mon grand Père développa la société Purfina –devenue Fina- dans le Poitou et dans les Deux-Sèvres. Il était chargé d'acheter les terrains pour implanter des stations-service, comme celle de Parthenay, de Cholet, sur la route de Mortagne, etc.…

Mon père poursuivit ses études au collège technique de Bressuire puis à Niort. Il se maria en 1942 à Andrée Lerein qui lui donna quatre enfants : Henri, décédé à l'âge de 16 mois d'une encéphalite aigüe, Andrée, Jean-Henry et Brigitte. Mon père, Directeur d'un important entrepôt d'essence, pouvait louer la maison attenante.

Ma Mère à Nantes, mariage de René Bodin et Michèle en 1951

De gauche à droite mon futur beau père Raymond Thimer et sa femme Mariette (Vendéenne) Paul Passebon et sa femme Germaine (ma cousine, sa mère Louise Bouffard) Au mariage de mes parents en 23 novembre 1942 à Cholet, église St Pierre.

Escorté dans ma Rolls par : à droite ma Sœur Andrée et à gauche ma future femme Geneviève sous l'œil vigilant de ma mère dans la forêt Domaniale de pins Pointe d'Arçay à La Faute sur Mer (85)

Si on parlait un peu de moi… Enfant, j'étais prédisposé à la bêtise… Un jour, la bonne (désolé d'user de ce terme péjoratif, mais à l'époque on appelait ainsi le personnel de maison) m'énerva un peu… J'avais six ou sept ans et une de mes occupations consista à grimper sur la table de la cuisine pour lui balancer tout ce qui passait à portée de mes mains : gamelles, assiettes, etc…

Une autre fois, j'accompagnai ma sœur Andrée (qu'on surnommait Dédée), à vélo, à la ferme les Chicaillères sur le chemin de la « ferme des Roches », chercher du lait et des œufs. Dédée, étant plus âgée, veillait sur moi, et se méfiait du loustic que j'étais alors. A un moment, elle tourna la tête vers l'arrière pour vérifier ce que je faisais ; comme j'étais au milieu de la route elle m'engueula. Le danger était réel, car de nombreux véhicules circulaient déjà à cette époque. Hélas pour elle, son guidon fit un écart et entraîna sa bicyclette dans le fossé, y compris le lait et les œufs qui atterrirent sur son crâne. Alors que je n'étais pour rien dans son geste malheureux ayant provoqué sa chute, c'est bel et bien moi qui ai pris le savon. L'injustice tient à peu de choses parfois…

Comment voulez-vous qu'un si charmant garçon puisse faire des bêtises

Un autre jour, j'avais encore inventé une course de vélo dont j'étais le seul participant. Mon engin avait une particularité : les freins n'existaient pas… Je n'ai pas compris pourquoi une pierre se plaça devant ma roue – franchement, quel idée !- Le magnifique vol plané qui s'ensuivit fut digne de rentrer dans le Guiness des records de vitesse en la matière... L'atterrissage fut moins drôle…

Ma tête embrassa de plein fouet un fût de deux cents litres d'essence, sur le rebord en acier. Ce n'est pas le bidon qui céda… Je suis resté inconscient jusqu'à ce que mon grand-père, parti à ma recherche, me retrouve. Le cuir chevelu ensanglanté, je fus dirigé sur l'hôpital de Bressuire où on me posa six points de suture. J'étais tout de même costaud : aucune fracture du crâne à déplorer !

Je me souviens également, à un autre moment de mon enfance, être tombé dans un bac d'eau dans lequel j'ai failli me noyer. Ma sœur arriva à temps pour me sauver.

En cure à La Bourboule avec ma sœur Andrée, 1948

Toutes les vacances et les week-ends, nous nous rendions à La Faute-sur-Mer où mes Grands Parents maternels possédaient une villa, achetée en 1945, gentiment dénommée « Les Bruyères » 59, avenue de la Plage, située à cent mètres de la plage. Notre bateau « Le Sois-Prudent » permettait à mon père et mon grand-père de pêcher au chalut à perche (bras en bois séparant deux patins). Les marins d'occasion ne partaient pas sans emporter les biscuits, les casiers de vin rouge et la nourriture en général. La survie en mer passe par un ravitaillement d'importance, permettant de tenir plusieurs semaines. Je me rappelle les fameuses prises : crevettes, boucaux* (crevettes Grises appelées par erreur Boucaux), soles, mulets, bars, raies et quelquefois torpilles -ça réveillait un peu…- remplissaient les seaux au grand plaisir des dames restées à la maison. (*Boucaud entrée d'un Port, on embouque pour entrer.

Mon père sur l'avant de notre « chalutier » côtier, le
« Sois Prudent »
Chenal du Lay à l'Aiguillon sur Mer et la Faute sur Mer
1956 (chalut à la perche) La Nous Voyons un Thonier.

Navire de Pèche dans le Lay au Port de l'Aiguillon sur Mer –
Au fond à droite la forêt domaniale de la Pointe d'Arçay de La Faute sur Mer

Une autre méthode emportait l'agrément de mes parents : la pêche à la seine. Quatre personnes partaient en mer à bord d'esquifs individuels, puis revenaient sur le continent en tendant un filet de cent mètres de long, qu'ils refermaient en approchant des côtes. Une fois celui-ci remonté, il nous restait à ramasser la récolte marine, qui arrivait en grande profusion.

Retour d'une pèche à la senne
à l'anse de la Barrique à La Faute sur Mer en Vendée
En partant de la gauche : ma sœur Andrée, moi, ma sœur Brigitte, la vendeuse Jeannette, Jackie, France et Raymond Dutripon ma Grand-mère Lérein, Mme Angèle Dutripon née Langlais, mon père, ma mère, mon grand père André Lérein et Lucien Dutripon famille également réfugiée chez nous pendant la guerre de 39-45 de Gaye.

Le plaisir avait rendez-vous avec tout le monde, y compris les badauds qui profitaient de l'aubaine pour partir avec quelques crustacés ou poissons. Ensuite, les femmes préparaient et conservaient le produit du labeur des hommes, permettant ainsi de subvenir aux besoins alimentaires de toute la maison. L'hiver dans cette maison était assujettie au bon vouloir de la mer, en effet celle-ci remontait par capillarité et envahissait notre jardin, garage arrivait à la hauteur d'une roue de camion et envahissait un peu la cuisine.

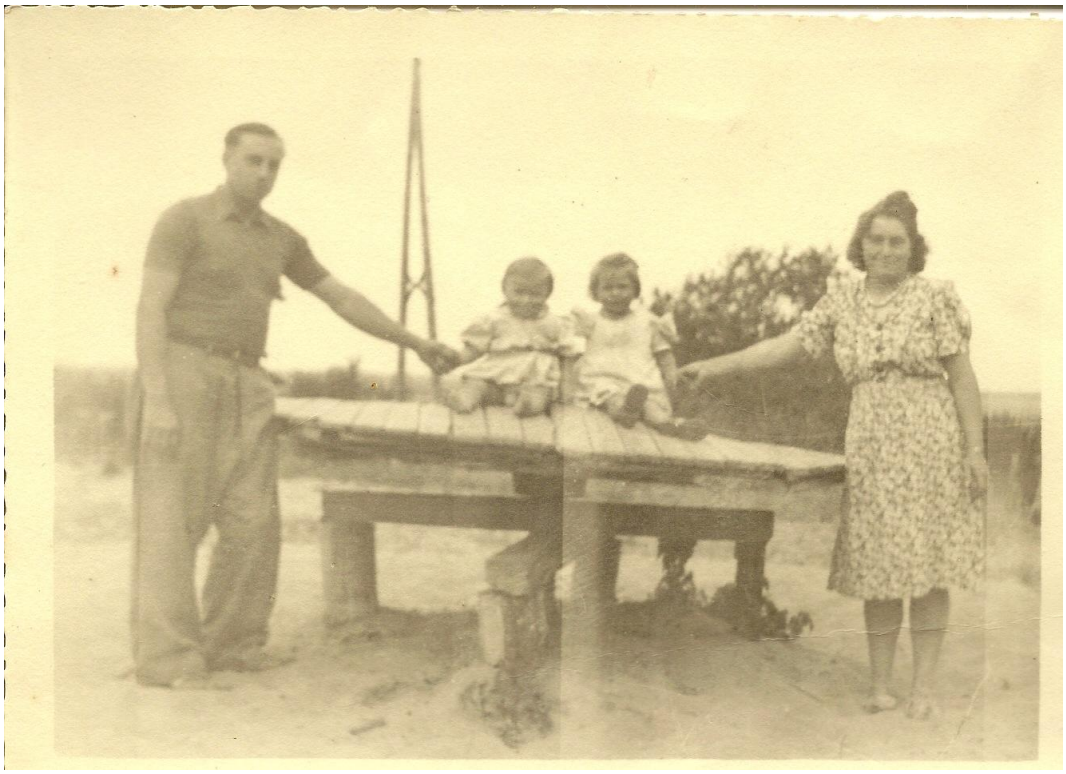

Ma sœur Andrée, mon frère Henri et nos parents aux :

Mouettes de La Faute sur Mer 1945

L'Hôtel, Restaurant et son espace de jeux « Les Mouettes » était la propriété de Henri Clergeaud père, et Grand père de Juliette Clergeaud épouse d'Edouard Lérein frère de mon grand père Lérein de Nalliers.

Un peu car ceux qui l'avait construite, l'ont surélevé en conséquences, ils étudiaient la nature, la mer et effectuait constructions et travaux en conséquences, comme les digues de chaque bord des rives du Lay que dès 1970 des intelligents se sont empressés de détruire pour construire lotissement uniquement pour le gain sans se préoccuper de la sécurité et la vie des citoyens. Comme la Pointe d'Arçay qui était une forêt domaniale classée réserve, transformée en lotissement en arasant la digue de protection, en faisant du n'importe quoi pour uniquement de l'argent.

Pour une guerre fratricide entre les deux communes de l'Aiguillon/Mer et La Faute/Mer, pour qui allait avoir le port de plaisance, ils laissèrent faire l'ensablement et l'envasement du Lay et de son estuaire pour en arriver aux conséquences de la tempête Xynthia. D'autres catastrophes arriveront sur le littoral, car je ne pense pas du tout que cette tempête destructive a servi à grand-chose, l'argent facile et son odeur n'a aucune conscience, aucun respect de la vie et de la sécurité des citoyens. Si les digues avaient resté dans leur état originel, il n'y aurait pas eu tous ces dégâts et surtout il n'y aurait eu aucun mort !!!!

Une personne avec un stricte minimum d'intelligence, aurait fait l'analyse et en tirer les conséquences de cette tempête, et bien non : la seul chose entendu aux Sables d'Olonne après la destruction de Port Olonna et du Remblai ; Xynthia est oublié !!! Seulement c'est la troisième à quatrième tempête qui nous arrive par le Sud-Suroit ce qui veut dire que toutes les tempêtes de type tropicales nous arriveront de cette direction avec de fortes chances de destruction du Port Olonna et du Remblai. Mais aux Sables, comme à La Faute, l'Aiguillon et beaucoup de ville côtière nous avons à faire à des irresponsables dangereux pour la vie des autres.

****

Une mésaventure arriva un jour à mon grand-père : il s'échoua en rentrant dans le port de l'Aiguillon. Nous en rîmes car, envasé à côté de l'embarcation et nous faisant de grands signaux de détresse, il ne vit pas que quelques brasses lui auraient permis de rejoindre la rive du Lay et les digues de protections (qui existaient à cette époque). Il y eut tellement d'histoires aussi abracadabrantes les unes que les autres qu'il serait trop long de tout raconter.

Nous allions aussi très souvent à l'hôtel de ma grand-tante Zilda pour y passer des vacances. Nous fréquentions une plage où nous admirions la « Roche-Pie » ou « Les Roches Noires », un rocher sortant des eaux. Nous nous changions à l'intérieur des tentes de plage marron, mises en place pour cet usage.

Ce fut la belle époque, une jeunesse durant laquelle nous avons cherché à profiter pleinement des bons moments, et différente de celle d'aujourd'hui avec l'apparition des ordinateurs, portables, ou autres jeux électroniques. Oui, nous respirions la vie.

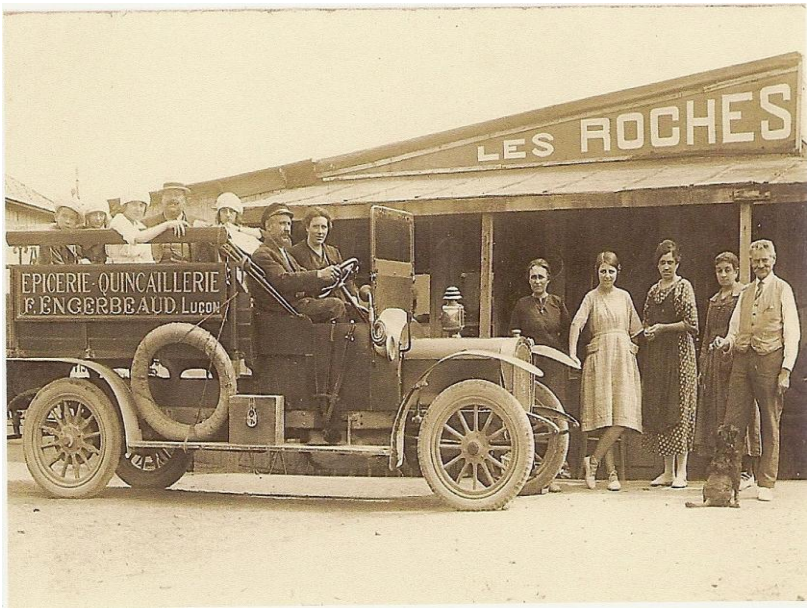

Bar des Roches aux Sables d'Olonne, avec dans la voiture :

Juliette Clergeaud future épouse d'Edouard Lérein bonnet blanc derrière la dame à côté du chauffeur. Juliette Clergeaud était la fille de Jules et de Marie-Louise Caillaud. Ginette Clergeaud, fille d'Henri Clergeaud, c'est mariée à Henri Engerbeaud fils d'Henri Engerbeaud.

Les familles Engerbeaud, Clergeaud, Caillaud (Luçon, La Faute/Mer sont apparentées de part le mariage de : Juliette Clergeaud avec Edouard Lérein et de Jules Clergeaud avec Marie-Louise Caillaud.

Hôtel des Voyageurs à Luçon propriété d'Edouard Lérein et de Juliette Clergeaud son épouse.

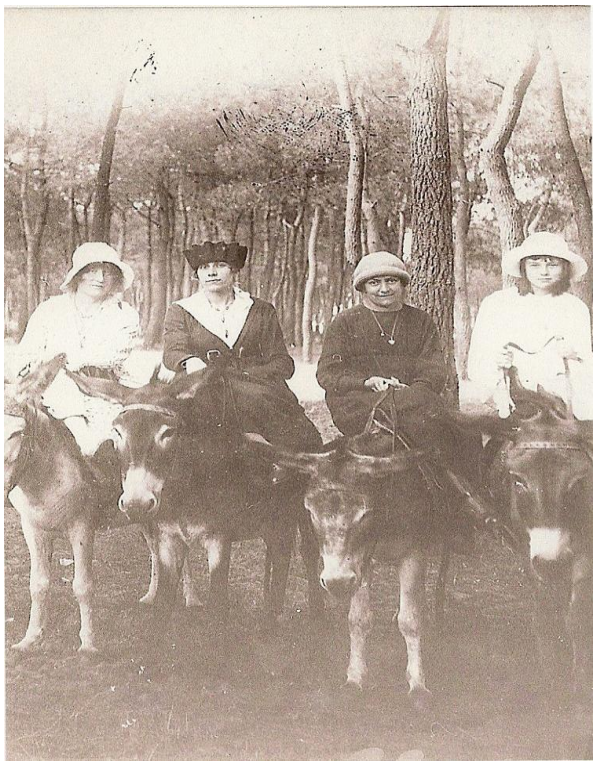

1914-Juliette Clergeaud à droite, épouse d'Edouard Lérein,
avec ses cousines Amiaud à la place de l'actuel casino des Sports,
quartier de La Rudelière qui fut inauguré en 1925.
(Famille Amiaud le célèbre Photographe des Sables d'Olonne)

(Voir sur le site des Sables d'Olonne quartier de la Rudelière, le casino des sports et casino des Pins leur historique)

Le Casino des Pins (1896-1933)

Casino des sports devenus casino des Pins
Inauguré en 1925 (ce n'est pas la construction de 1925, mais d'aujourd'hui)

Mon arrière-grand-mère Victoire Brevet
(habitant, avec mon arrière grand père, à Olonne sur Mer) et ma mère
sur la plage des Sables d'Olonne vers 1929 ; il y avait les ânes sur la plage

Ma Grand-mère Eugénie Bouffard, née Bodin, et ma sœur Brigitte (1964)
au 36, rue Villebois Mareuil aux Sables d'Olonne

Ma communion privée en Mai 1953 à l'âge de 7ans.

Zilda Bertaudeau et son Mari Adrien Bouffard

En partant de la Gauche, moi, mes cousins : Yves Babout et Jean-Louis Bodin
Sur la plage des Sables d'Olonne en face de l'Hôtel du Parc

Hôtel Restaurant du Parc aux Sables d'Olonne
sur le remblai (Vendée) de mon Grand Oncle Adrien Bouffard et son épouse Zilda, née Bertaudeau,
aidée par Jeannine Babout (épouse de Guy Babout neveu de Zilda)
(Actuellement une crêperie)

Louisette Boissinot, ?, Ma grand-mère Eugénie Bouffard, Jeanine Babout ma cousine, le Chef ??, Zilda Bouffard épouse d'Adrien, et ensuite inconnues.

Devant, Brigitte Bouffard, Frédérique Bodin, Jean-Louis Bodin, Jean-Henry Bouffard, Eugène-Marie Bodin et Andrée Bouffard à droite Pierre Bodin aux Sables d'Olonne 1956

Devant Frédérique Bodin, Brigitte Bouffard, derrière Jean-Henry Bouffard, avec le ballon Eugène-Marie Bodin, le grand père Eugène Bodin et son chapeau, à sa droite Jeanine Babout ma cousine, La grand-mère Bodin-Cousseau avec Pierre sur ses genoux et Andrée Bouffard, ma sœur, en 1959 sur la plage des Sables d'Olonne

Guy Babout

La famille Babout des Sables, mes cousins manque Guy DCD

Hôtel du Parc

A gauche mon père, mon grand père, moi et ma sœur Andrée.
Mes cousins Bodin de Cholet originaire de Trémentines
René, ma grand-mère Bodin, Hervé.
Sur la plage des Sables d'Olonne Vendée

La famille Bodin du côté de ma grand-mère paternel Eugénie Bodin, avait un salon de coiffure à l'angle du la rue du May et de la rue Notre-Dame. Cette maison est d'ailleurs classée monument historique. De plus c'est chez mes cousins Bodin que mon actuelle épouse a fait ses premiers pas en coiffure avec les Eugène Bodin (père et fils). Mon épouse servait de mannequin en haute coiffure dans les salons internationaux. Mon épouse Béatrix-Geneviève a aussi coiffée Miss France 1964 à Niort a son salon de coiffure qu'elle avait place St Jean, elle lui a d'ailleurs prêté sa robe de mariée lors de cet évènement.

La famille Bodin se divisa à Trémentines en deux branches dont l'une a pris la direction des chevaux de course et l'autre la coiffure à Cholet.

****

L'hiver 1956-1957 restera dans les annales pour ses températures particulièrement basses : jusqu'à -25° ! Tout gelait. A La Faute sur Mer, les cuisinières à bois et charbon fonctionnaient à plein régime à la galette de bouses de vaches. Quand nous filions au lit, nous supportions les bons vieux draps de fil, ceux qui grattent avec le sable… Atmosphère glaciale inimaginable ; heureusement que, dans la nuit, nos corps se réchauffaient. Mon père, un jour où la température sibérienne persistait, décida de m'amener à la plage.

Comme l'on ne badinait pas avec l'autorité parentale, je le suivis sans rien dire. Il emporta avec lui deux paniers, et m'en remit bientôt un.

Avec cet accessoire, il me confia également une fourche, dont il tut l'emploi comme s'il s'agissait d'un mystère. Par temps normal, nous l'utilisions pour piéger des vers de vase ; à mon avis, ces derniers avaient dû rejoindre le centre de la terre pour y trouver la chaleur…

Nous approchions d'une passerelle enjambant un bras de mer disparu aujourd'hui par l'intervention de l'homme. L'horizon s'étendait sur une mer totalement gelée, ressemblant ainsi à une immense banquise. C'était incroyable ! Nous pénétrâmes sur la surface et à ma grande stupéfaction, j'aperçus des poissons pris dans la glace.

Mon père cassa l'épaisse couche et « bêcha » les poissons ! Je compris ainsi l'utilité de l'outil et fis de même. Impensable et rocambolesque !

Tous les mulets et bars (surnommés aussi loups de mer) prisonniers de la grande patinoire salée se ramassaient à la fourche ! Nous pouvions parler d'enfourchées de poissons !

Ce qui suit peut paraître monstrueux, mais les faits sont là : le vent glacial fauchait les canards immobilisés au sol. Lorsqu'ils se posaient, le vent collait leurs pattes au sol ; ainsi, dans l'impossibilité de décoller, ils étaient condamnés à mourir. Alors, nous avons sectionné leurs membres et emporté les volatiles afin de nous nourrir. Sans avoir cherché des vers et sorti le fusil, nous avons eu cette année-là une très bonne saison pêche et chasse ! Ma mère en profita pour réaliser plusieurs conserves. Lorsqu'elle devait aseptiser, elle utilisait des grands stérilisateurs fonctionnant au feu de bois et charbon. Nous étions loin des avantages du gaz…

Par la suite, mes grands-parents maternels offrirent à ma mère un magasin situé rue de la Huchette à Bressuire, dénommé « Aux Mouchoirs de Cholet ». Elle le tint jusqu'aux années 1964-1965, puis le vendit.

Le Magasin de ma mère « Aux Mouchoirs de Cholet »
rue de la Huchette à Bressuire (Deux-Sèvres)
(juste à droite du vélo posé sur le trottoir de gauche)

Ma Mère devant son magasin rue de la Huchette à Bressuire

Nous allions tous les ans à la célèbre Mi-Carême de Cholet dans une pluie de confettis. Le défilés de chars et des différentes personnes déguisées accompagnant les chars étaient d'une très grande splendeur et représentait un travail énorme surtout avec les moyens de l'époque. Ceci représentait un travail continuel car la Mi – Carême juste finie, il fallait préparer la suivante. Nous nous tenions très tôt au carrefour des barrières et de la route de Saumur-Angers car le magasin était situé aux feux qui existaient dans les années 60-70. Nous appelions cela Mi-Carême et non carnaval.

La Reine de la Mi-Carême et ses Dauphines années 50

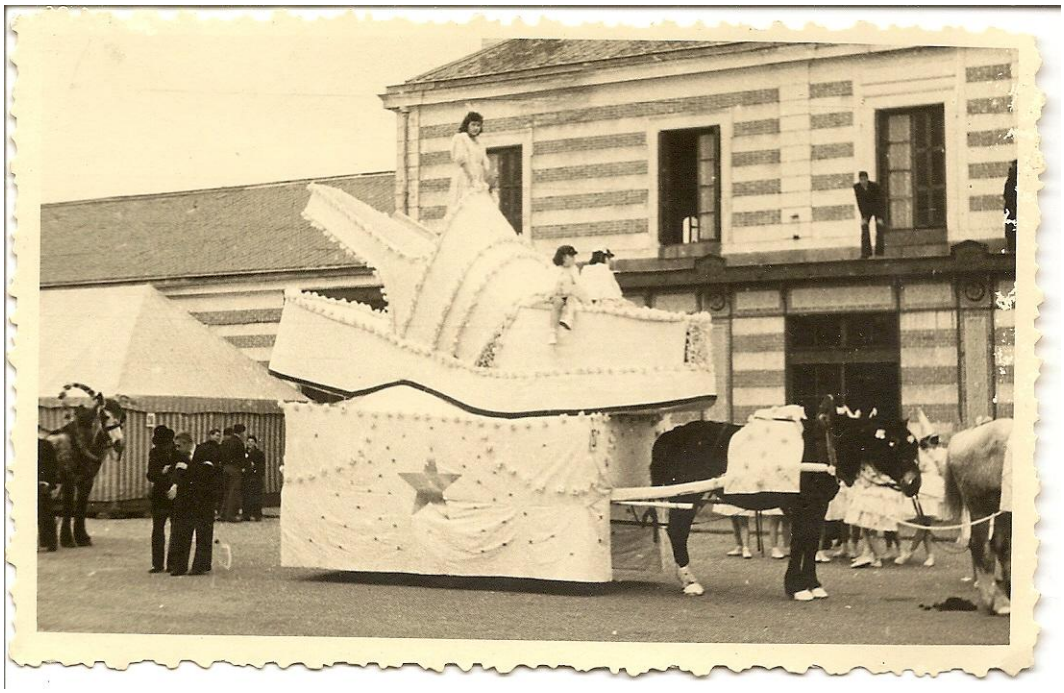

1870-Devant la gare des Sables d'Olonne

Au carrefour de la rue Nationale à Cholet

1870-La Gare des Sables d'Olonne

Toujours la rue de Lorraine

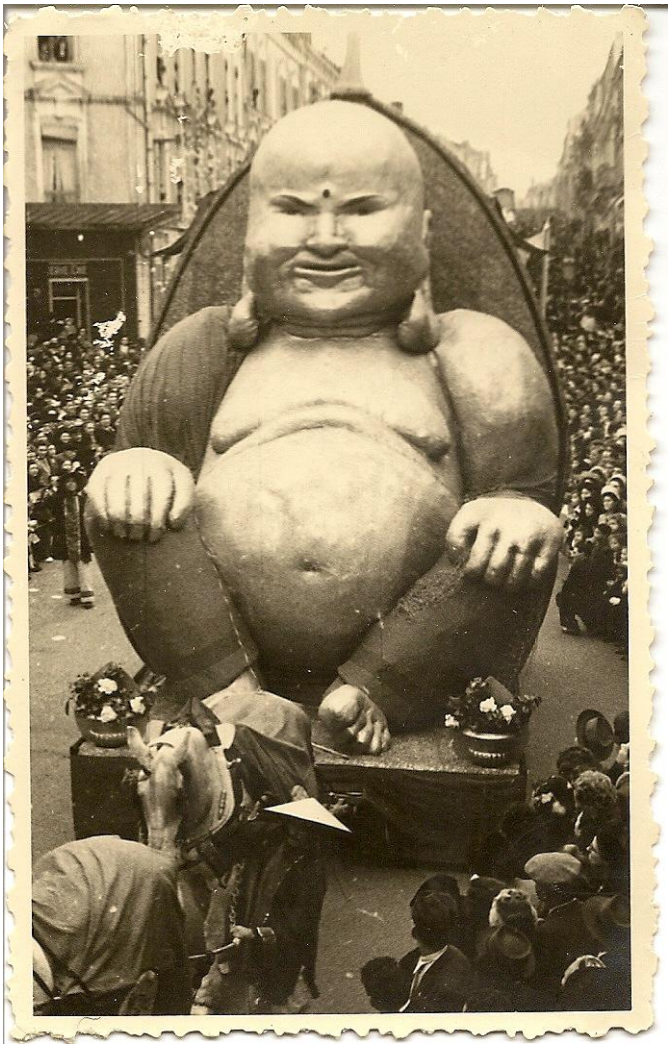

Rue Nationale à Cholet

AUTOBIOGRAPHIE

CHAPITRE II

LA SCOLARITE

La BODINIERE en 1951

Quatrième rangée (du bas en haut) : je suis le premier élève à partir de la droite

La scolarité a été une époque héroïque pour moi. J'ai commencé chez les Jésuites (qu'on appelait « Frères ») à la maternelle de la Bodinière de Bressuire. L'école, aménagée dans une belle demeure ancienne, s'apparentait plutôt à une maison de Maître. Elle possédait un grand parc dans lequel des arbres imposaient leur magnificence.

J'avais comme collègues de maternelle supérieure Yves Brémand, les frères Le Poivre, Gérard Bernier de Terves (ferme de la Chaize). Ils me suivirent tout au long du parcours scolaire. Il ne me reste pas beaucoup de souvenirs de cette période, aussi m'attarderai-je plutôt sur mes années collégiennes.

Comme je n'étais pas brillant et encore moins discipliné, mes parents me mirent en pension au collège. Régime particulièrement sévère : levé à six heures du matin, frugal petit-déjeuner précédant la messe dont j'étais -forcément !- l'enfant de chœur.

Si pour ma part, les retenues et les lignes à recopier –jusqu'à neuf cents !- constituaient l'essentiel de mon carnet de notes, j'attribuais à l'établissement un mauvais point sur l'état des canalisations. En effet, l'eau chaude étant inexistante à cette époque, l'arrêt pur et simple de l'écoulement durant l'hiver provoquait le mécontentement de tous les pensionnaires.

Un côté positif cependant, durant ce séjour obligé : j'étais né à sept mois et ne pesais alors qu'un kilo deux cent cinquante grammes ; le fait de faire du sport et de participer quelques années plus tard au Championnat de France de Gymnastique à Mâcon améliora considérablement ma constitution physique. Ci-dessous deux photos de l'événement. L'avant-dernier homme, mon professeur de gym, s'appelait Bernard Lepoivre.

Je suis le septième en partant de la gauche et au premier rang sur les deux photos, Macon championnat de France (15ème et la Jeune France de Cholet classée 1ère, et Neuville du Poitou championnat régional, nous étions classés devant CRESP de Poitiers et ce pendant 5 années successives.

Dans la salle de classe, le « professeur » Albert nous faisait les cours. L'air méchant qu'il se donnait intimidait, mais il agissait envers nous comme un vrai père, d'où la signification de Père Albert.

Habillés été comme hiver en short, obligés de parcourir quatre à cinq kilomètres à pied pour suivre nos cours, contraints de passer le gué du Dolo par temps de crue (risque de glissade et de gamelles...), nous restions malgré tout insouciants et heureux de vivre. Aujourd'hui, l'avènement de la voiture pousserait certains conducteurs à déposer les enfants au seuil même de la classe... Hélas, il faut savoir vivre avec son temps et non avec ses regrets…

COLLEGE SAINT JOSEPH DE BRESSUIRE (1960)

Au centre, deuxième rangée : le Père Albert, instituteur (non ecclésiastique comme cela pourrait porter à croire, mais nous l'appelions ainsi).
Troisième rangée, troisième à partir de la droite, votre dévoué.
Derrière nous la chapelle.
La Classe du Certificat d'Etudes Primaires

Comme je l'écrivais un peu plus haut, mon caractère indiscipliné et fainéant motiva mes parents à me placer dans cette pension. Les enfants d'aujourd'hui auraient peine à imaginer ce que mes camarades et moi avons pu endurer.

Le rythme religieux ponctuait allègrement notre quotidien : à chaque repas, la prière ; le soir, la traditionnelle messe finissait d'user nos genoux de pantalon. Ceci dit, nous n'en sommes pas morts : cette « pénitence » nous a préparés à affronter l'avenir, du haut de nos douze ans.

_

Ma mère gérait son magasin « Aux mouchoirs de Cholet » tout en assumant également ses charges de famille, non des moindres puisque le 2 octobre 1954 ma sœur Brigitte naquit, portant à trois le nombre de bouches à nourrir. La même année, mon grand-père Henri décéda.

Vint s'ajouter un drame professionnel qui toucha l'ensemble de notre petite communauté. La société Pétrofina dont mon père dépendait vint contrôler les comptes et la gestion. Nous étions en période de guerre du Viet Nam et les tickets d'essence avaient été rendus obligatoires. Un différentiel existait entre la comptabilité du stock et le nombre de bons délivrés. La société belge Purfina décida la fermeture du dépôt, provoquant notre déménagement. Heureusement, nos grands-parents maternels nous achetèrent une maison au 14 rue Pasteur à Bressuire. Plusieurs dizaines d'années plus tard, j'ai connu la raison pour laquelle la gérance des affaires s'était avérée frauduleuse. Pendant cette période, les entreprises de maçonnerie, et autres, utilisaient à grande échelle le combustible ; le rationnement d'essence nuisait alors au plein exercice de leur métier. Un choix cornélien se présenta : soit congédier les employés, avec toute la misère que cette décision engendrerait (l'allocation chômage n'existait pas…), soit traficoté les bons d'essence. Mon père subit une pression qui le fit céder et il s'engagea dans le marché parallèle, comme ce fut souvent le cas durant l'Occupation. Certains employés agirent de même, mais bizarrement, ils ne furent jamais inquiétés.

Papa avait sauvé plusieurs familles en acceptant de se mettre en porte-à-faux, mais personne ne l'aida, aucun témoignage ne fut porté en sa faveur, au moment où il en aurait eu bien besoin.

Ma scolarité en souffrit également : je loupai le certificat d'études, diplôme de grande valeur (à 0,5 points près), et je rentrai dans le monde du travail démuni de titres scolaires, car les revenus de ma mère ne permettaient pas de faire face à l'ensemble des dépenses domestiques. J'avais donc quatorze ans lorsqu'il fut décidé qu'il était temps pour moi de trouver du travail… Aujourd'hui, pareille chose ne se produirait pas sans que des associations se scandalisent et mettent l'accent sur de l'esclavage infantile ! Pourtant, ma grand-mère a commencé l'activité professionnelle à neuf ans, ma mère à douze… A-t-il fallu trente ans pour connaître une évolution dans les mentalités de notre société ? Cependant, même sans acquis ou titre, un gamin autodidacte peut réussir dans la vie, et même obtenir plusieurs postes à responsabilités.

CHAPITRE III

L'ADOLESCENCE ET LE TRAVAIL

Dès le mois de septembre 1960, je rentrai comme apprenti géomètre à l'étude Lefebvre à Bressuire. Durant ma scolarité, les mathématiques ne m'inspiraient guère. Mal m'en avait pris, car je fus directement mis au parfum. J'effectuais des calculs de surface par rapport aux relevés de terrain, alors qu'il manquait des données pratiques. J'improvisais donc. Je partis faire mon premier remembrement à La Chapelle Saint-Laurent. Au bout de trois mois, le patron, ayant trop d'apprentis, voulut me transférer aux Sables d'Olonne, où demeuraient ma grand-mère et ma grand-tante. Je ne me souviens plus aujourd'hui pourquoi, mais je refusai la place. À y réfléchir, la distance qui me séparait de mes sœurs me faisait peut-être peur. Quoi qu'il en soit, je me retrouvai sans travail. Peu de temps après, j'occupai la fonction de tailleur pour l'entreprise Cousseau, une maison de fabrication de pantalons, à La Forêt sur Sèvre. J'y suis resté un mois : je coupais des pantalons de huit ans au ciseau électrique tellement bien qu'ils convenaient à des gosses de quatre ans… J'avais oublié le revers pour les coutures. Je fus viré sur le champ.

Je débarquai alors à l'abattoir de Bressuire au service charcuterie, pour mettre en boîte le corned-beef. Un métier totalement différent… A l'époque, pour survivre, il fallait s'adapter. Là, je subissais la contrainte d'horaires particulièrement difficiles : embauche à trois ou quatre heures du matin, retour au domicile à vingt ou vingt et une heures. Nous étions très loin des trente-cinq heures !

J'aidais les adultes à préparer les wagons. Nous enlevions le plancher afin de découvrir les bacs dans lesquels nous entreposions des blocs de glace ; ensuite, nous remettions le support en place et les bouchers installaient les quartiers de bœuf. Le wagon frigorifique n'existait pas alors, il ne fit son apparition que bien plus tard !

J'ai œuvré durant une année dans ce service. Ensuite, je me suis occupé de l'expédition des conserves, travail physiquement pénible, car je devais soulever des caisses pesant parfois plus de quarante-cinq kilos ! Je rappelle qu'à l'époque je n'avais que quinze ans. Je connus alors mes premières amours. Je m'étais préparé à l'acte et les lieux ne manquaient pas : entre les caisses ou cartons dans l'entrepôt, environnement somme toute assez banal ; entre les rails de chemins de fer, plutôt risqué ! Ah, j'étais un sacré loustic ! La nature m'avait fait plutôt beau garçon et je ne déplaisais pas aux filles. Aujourd'hui, ce n'est plus la même chose : les années ont passé, ainsi que la Marine…

Les Collègues du Dolo, conserverie en 1962.
L'homme au centre s'appelait Drochon à sa droite Jagueneau derrière Talon.
Le jeune blond à demi-caché, c'est moi, j'avais 15 ans.

Jeanne Charrier et ses enfants Annie et Jean-Paul,

rue de la Huchette à Bressuire.

André Charrier qui travaillait au Chais de chez Voué à Bressuire

Quand je travaillais au Dolo, mes voisins (nous habitions au 14 de la rue Pasteur à Bressuire) M et Mme Charrier avaient deux enfants et il n'y avait que le père qui travaillait. Un seul et unique salaire qui à cette époque n'était pas très élevé ne suffisait pas à nourrir correctement une famille. Monsieur Charrier travaillait dans un chai à Bressuire chez M Voué. Je ne pouvais, moi travaillant dans un abattoir, laissé ainsi nos voisins et très grands amis dans cette situation. Je prenais donc la décision de leur ramener chaque semaine de la viande de l'abattoir, dans les meilleurs morceaux gratuitement, afin qu'ils puissent se nourrir et apporter les éléments de nutrition aux enfants. De ce jour la famille m'en a toujours été reconnaissante.

Pour moi cela a été un vrai acte d'amitié et de respect pour un homme et une femme qui se sacrifiaient pour l'éducation de leurs enfants, la moindre des choses. Dans ma situation de célibataire je gagnais plus que lui malgré mes 15 ans, c'était de les aider sans pour autant s'en glorifier, rester humble, ce qui de nos jours est inexistant dans cette forme non associative bien entendu. Ma vie de Marin et le côtoiement de la misère lors des escales a renforcé chez moi ce sentiment de honte pour l'humanité, pour ceux qui ne savent que faire de leur argent sans s'inquiéter outre mesure des autres, la luxure très gros problème de notre époque en 2011.

******* ******** *******

Au cours de ma seizième année, Paul Passebon, marié à ma cousine Germaine, était revenu enchanté de son séjour dans la marine. Marin du service national, il était radiotélégraphiste dans les années 1930. A l'époque, ma situation professionnelle végétait sans grand espoir d'amélioration. De plus, avec les collègues, nous passions la plupart de notre temps à côtoyer les guêtres de Bacchus, en compagnie de demoiselles légères. Nous connaissions bien le Coteau du Layon sauf au moment de rentrer à la maison…

La situation se dégradait mais je ne m'en rendais pas compte. Fort heureusement ma famille vint à mon secours !

Paul Passebon désirait me sortir de ce cercle infernal. Il mit la pression sur moi et sur mes proches, afin que je m'engage dans la Marine. Mes parents hésitèrent un peu (majorité à 21 ans), mais l'espoir d'un meilleur avenir pour moi les décida. Paul avait su se montrer convaincant. Je déposai donc un dossier auprès du service engagement de la Marine de Bordeaux.

J'ai subi une série de tests de culture générale très poussée ; après avoir rendu ma copie j'étais très sceptique, ma scolarité n'ayant pas été brillante…

Pourtant, au grand dam de beaucoup, je fus reçu. Réussir un examen dans les conditions décrites précédemment m'avait procuré une immense joie ; j'étais fier de moi : le « sans-diplôme » avait réussi et mon avenir prenait une autre dimension. Une ombre entachait toutefois ce bonheur, car le gouvernement n'en avait pas terminé avec la guerre d'Algérie. L'Organisation de l'Armée Secrète et ses poseurs de bombes inquiétaient la métropole…

2ème Partie

La Marine, les voyages, les escales-

La connaissance des autres

civilisations, coutumes, les religions diverses

L'Education Nationale

La Jeunesse et Sport

L'Education Nationale

La Retraite Sablaise

CHAPITRE IV

LA MARINE

L'Escadre

En fait, l'entrée dans le royaume de Neptune constitua le plus profond bouleversement de ma vie.

Je vous emmène dès à présent dans un long périple à travers le monde, celui des Marins, mais plus précisément ceux impliqués dans la Marine à voile. L'adage populaire affirmant qu'un matelot a une femme dans chaque port se révèle exact pour beaucoup ; mais comment rester de marbre devant d'aussi belles femmes, après avoir vécu de longs mois en solitaire sur la mer ? N'aurait-ce pas été injurieux envers elles que de ne pas les honorer ? N'avions-nous pas un devoir de représentation de la Nation ?

Première étape de ma carrière maritime,
Matelot de 1ère classe

Ma vie sous le pompon commença le 10 juin 1963 ; je partis, à dix-sept ans révolus, en direction de Bordeaux, par voie ferrée. Mes futurs camarades et moi logeâmes à l'Hôpital de la Marine pour y subir les examens médicaux. Ensuite, dès surlendemain, nous prîmes la route en camion jusqu'à Hourtin. Cette ancienne base d'hydravions, perdue dans la pampa bordelaise, servit à nous entraîner. Il n'existait rien autour : pas d'habitation, juste une grande forêt de pins, du sable à perte de vue et un magnifique lac dans lequel une multitude de roseaux surgissait des flots. Ce plan d'eau supportait les exercices à l'aviron, sur des canots d'environ trois tonnes. Nous pratiquions la voile et la godille en marche avant et arrière. Nous subissions également un dur entraînement militaire.

Mon premier tir au fusil de guerre m'accoutuma au Lebel. Plus d'un s'est retrouvé les fesses à terre ! En effet, il fallait se préparer au fort recul de l'arme au moment d'actionner la queue de détente. Si vous ne teniez pas la crosse collée à votre joue et si vous ne preniez pas bien appui sur vos jambes, vous aviez la garantie d'embrasser le sol ! Certains collègues se sont cassé la clavicule… une vraie baffe ! Le poids de l'arme était important : trois kilos cinq cents… Pour défiler, je ne vous raconte pas la galère...

Comme l'O.A.S. inquiétait les esprits de nos politiques, nous assurions des tours de garde. Ma première mission fut de protéger le dépôt d'armes. Nous étions en temps de guerre ; à dix-sept ans, j'avais déjà le fusil en main : vous comprendrez aisément mon manque de fierté. J'avais trouvé une solution : je me planquais dans un recoin de la baraque, dans le noir, afin que personne ne me voie. En revanche, je distinguais parfaitement les lieux. Cela ne m'empêchait pas d'avoir les jambes en guimauve ! Les balles engagées dans l'arme étaient bien réelles, et lorsqu'un gradé contrôlait nos emplacements, nous devions appliquer les sommations d'usage et faire feu en cas d'absence de réponse du mot de passe ! Des accidents se produisirent, provoqués par l'attitude de supérieurs hiérarchiques tentés d'exacerber la nervosité des jeunes que nous étions alors… Certains y ont laissé leur peau… Quant à moi, j'ai surveillé le séchoir à linge… J'avoue ne pas en avoir compris la raison, cela fait partie des mystères de la Marine…

L'entraînement sportif ponctuait régulièrement notre instruction. Notamment, le cross dans les dunes… Courir dans de la grève molle pesait lourdement sur nos mollets ! Le soir, nous nous passions facilement du marchand de sable !

A ce propos, nous avions rencontré un grave problème sur le plan du couchage. Nous dormions sur des lits superposés, de quatre étages. Si le dernier d'entre nous souffrait de somnambulisme, nous le retrouvions au sol le lendemain matin ! C'est arrivé une fois, mais le gars ne s'est pas relevé…

Les autorités ordonnèrent une disposition à trois lits au lieu de quatre… Je me suis arrangé pour utiliser la paillasse la plus près du sol…

Cette formation militaire dura un mois et demi. Je fus dirigé ensuite pour trois mois sur le Cuirassier « Le Richelieu », navire très impressionnant comme la photo ci-dessous le démontre. A son bord, j'allais acquérir une spécialité professionnelle.

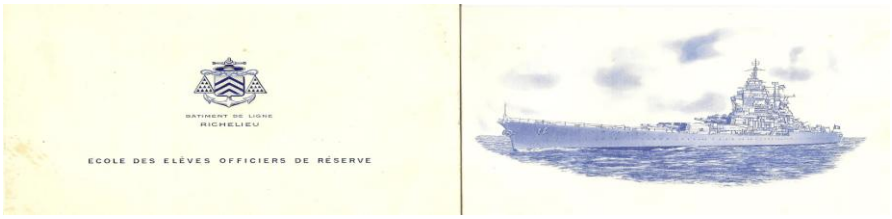

Le Richelieu avec 2 tourelles jumelées de 380 Marine

Le Bocain à bord du Richelieu à Brest. J'avais 17 ans et responsable (1963)

Mois de septembre à Brest… Temps maussade, fréquentes tempêtes… Mais un navire impressionnant, une merveille. Nous couchions dans des hamacs ; les repas se distribuaient dans des gamelles doubles, le vin versé dans des quarts en métal, culottés.

Nous prenions des cours de matelotage, de réparation des voiles ; l'entraînement maritime se pratiquait sur des embarcations très lourdes d'environ quatre tonnes. Nous joutions également ;

je m'arrangeais toujours pour obtenir l'aviron de l'avant appelé « de nage » car il pesait moins lourd que les autres.

Nous apprenions à diriger les différents esquifs, situés le long de la coque du cuirassier. Pour s'y rendre, mieux valait ne pas souffrir du vertige ! Nous passions sur un tangon de vingt mètres de long (rondin de bois sur lequel une planche est fixée) ; ensuite, nous descendions quinze à vingt mètres en hauteur grâce à cinq ou six échelles de corde. Même pour les plus courageux, cet exercice ne restait pas glorieux !

Le matin au branle-bas, les mêmes corvées nous attendaient : pliage des hamacs, entretien des lieux. Je n'avais jamais autant astiqué de cuivre, de pont blindé et d'escaliers en métal ! Il fallait brosser le pont en bois du cuirassier (et oui en bois) avec du savon noir, ainsi que les canons. Et cela ne manquait pas sur ce type de bâtiment de guerre ! Pour la petite histoire, sous le bois, dix-huit millimètres d'épaisseur de blindage recouvraient le navire appelé pont blindé… Pendant la guerre, le Richelieu était basé à Dakar lors d'un bombardement un obus ricocha sur le pont blindé en passant par le pont en bois et traversa le navire sans explosé….heureusement. A chaque tir des tourelles avant dans l'axe, le navire reculait de 15 mètres. Il ne pouvait tirer que d'une seule tourelle des 380 par le travers car il existait un risque de chavirement. Les mitrailleuses à l'étrave ont été supprimées car les flammes des canons de 380 sortaient sur une distance de 20 mètres inutile de vous préciser le risque des huit canons crachant huit flammes de 20 mètres et plus pour les mitrailleurs de l'avant.

Un des épisodes les plus marquants de notre instruction constituait à nous entraîner sur une batterie de 7. Il s'agissait d'un blockhaus, dans lequel un couloir attenant à plusieurs pièces avait été aménagé. En fait, l'ensemble représentait un compartiment machine d'un navire. Dans cet environnement, les formateurs simulaient des incendies et des voies d'eau à bord. Ce genre de mise en situation, si elle apparaissait normale aux yeux du profane, provoquait de terribles appréhensions parmi nous lorsque l'exercice se déroulait en hiver. Voici de quelle manière nous devions aborder l'épreuve.

Nous nous équipions, à l'extérieur du blockhaus « Fenzy » (appareil respiratoire), de parka, bottes, gants, lunettes, casque, cagoule et ligne de vie qui fut supprimée par la suite pour cause d'enroulement autour des échelles dans le noir absolu.

Les marins pompiers allumaient un feu dans d'immenses bacs remplis de gas-oil, ou provoquaient des feux électriques -voire de friteuse-. L'objectif : éteindre les différents foyers. L'élève porteur de la lance la positionnait sur l'épaule une jambe à l'arrière pour contrer le déséquilibre ; douze à quatorze kilos de pression sortait de cette dernière, aussi, pour ne pas se retrouver voltigeur d'opérette, un autre gars se plaçait en appui de manche pour conforter le positionnement du premier.

La plus grande difficulté dans ce genre d'exercice, car nous n'avions pas le droit à l'erreur, se produisait dans la salle des machines. A travers l'opacité des lieux, la visibilité approchant le nul, nous devions déterminer la source du feu, sans avoir la faculté de faire demi-tour. Une fois le sinistre circonscrit, nous signalions la fin des opérations par la radio incorporée à notre équipement. Un entraînement à ne pas conseiller aux claustrophobes…

Après le feu, l'eau… S'exercer sur des voies d'eau en été ne nous gênait en rien. En revanche, lorsque l'hiver nous tendait ses bras, nous n'avions pas assez de notre équipement pour apprécier l'aventure… On rajoutait à notre panoplie des masses, des bouchons coniques de différentes tailles, des paillets Makaroff ou à cloche. Nous rentrions alors dans une cuve dont l'une des façades avait été percée en différents endroits. Au signal des instructeurs, les marins pompiers ouvraient des vannes et l'eau sortait à plein jet des trous. L'importance du débit était liée à celle de l'ouverture, et ce que nous prenions en pleine face nous glaçait le corps et les membres.

Nous devions impérativement agir vite avant d'être en apnée. L'un d'entre nous se saisissait de la masse tandis qu'un autre appliquait un cône entouré d'un chiffon sur une des ouvertures par laquelle l'eau jaillissait. Pendant cette opération, les autres vannes continuaient de fonctionner, aussi nous arrivait-il de nous retrouver avec de l'eau jusqu'à la bouche vers la fin de l'exercice.

Les marins pompiers rigolaient : voir des « bleus » dans ce genre de situation constituait un bon moment pour eux…

Ceci dit, cet entraînement demandait une grande maîtrise de notre part et conditionnait nos réactions futures devant les dangers que peut affronter un navire en mer sans assistance proche.

De ces deux risques majeurs, nous craignions plus particulièrement l'incendie. En effet, en pleine mer, inutile de songer à faire appel à la commune voisine pour donner un coup de main ! Il ne fallait compter que sur nous-mêmes ! Aussi, avions-nous droit à une simulation par an. D'ailleurs, La Marine nous formait en permanence à tous types de catastrophes, qu'ils soient nucléaires, bactériologiques ou chimiques.

***

Évidemment, quelques moments de répit nous étaient accordés. Aussi allions-nous souvent au bal du P'tit « J », rue de la Recouvrance, à BREST -les habitants sont surnommés « ZEF » (vent)- Les filles ne manquaient pas… Nous avions au cercle du Marin le fameux et inoubliable bal des Veaux… Les Officiers-Mariniers, communément désignés sous l'appellation « Bœufs », partaient en mer en laissant leur famille. Certaines de leurs filles cherchaient des distractions et comme elles n'avaient pas le physique de « top models », elles compensaient en buvant du Guen Ru (vin rouge). Mais il est vrai aussi que nous rentrions à bord bien souvent « écrou contre écrou » –c'est-à-dire saouls-, les pelles à plat (terme de baleinière signifiant placer les avirons à l'horizontale, la bannette devenant le cap à tenir…) et les trois boules noires dans la mâture (avarie de moteur d'un navire l'obligeant à dériver : métaphore pour décrire le moral des troupes après la fête...).

CHAPITRE V
Patrouilleur L'INTREPIDE

Après cette formation de spécialité de Bosco (le **bosco** est le maître de manœuvre dans la marine de guerre), sanctionnée par la réussite à l'examen, je choisis une affectation sur le Patrouilleur côtier « l'Intrépide » basé à Toulon qui revenait de Mers el Kébir. Je rejoignis mon unité après quelques jours de vacances passés en famille.

Ce navire a été transformé pour faire des essais de torpilles au large de Saint-Tropez. Nous allions à quai ou au mouillage devant la Madrague. Lors d'un essai, l'engin de destruction s'est dirigé sur l'hélice verticalement, provoquant le risque de se retourner contre nous. Le Commandant ordonna de stopper les machines et nous dûmes attendre l'épuisement des batteries du projectile avant de le récupérer.

Lorsque les éléments marins se déchaînaient, le passage obligé entre la machine et la salle à manger s'apparentait à un véritable tour de force, d'autant plus que la cuisine se situait à l'autre extrémité du bateau, à l'arrière. Le roulis, mêlé aux odeurs de gas-oil et d'huile, provoquait un mal de mer impitoyable pour les plus délicats d'entre nous.

Nos quartiers, prévus à l'avant du patrouilleur, n'étaient pas des plus agréables comme position par mauvais temps. Nous pratiquions la méthode du fœtus pour dormir, tout en nous calant le plus correctement possible afin d'éviter d'être éjecté de la bannette.

Apprécier le mouvement du bateau constituait une des difficultés majeures à bord : quand nous empruntions un des nombreux escaliers, il fallait attendre d'être au creux de la vague pour amorcer le mouvement désiré. Or, entre les deux phases de la houle, très peu de temps se déroule… Le risque de se retrouver en apesanteur est réel. Jusqu'à se cogner durement la tête, car on est propulsé à la vitesse grand « V » vers le haut.

L'INTREPIDE à Toulon

Quant au sommeil, sur un navire en marche, il est virtuel… Cela fait partie du rêve, -si j'ose dire !-, car nous ne dormons pas vraiment… Nous sommes en veille permanente, le moindre changement de régime moteur nous met en alerte… Si nous ajoutons les exercices d'incendie en pleine nuit, les postes de combat à tenir, l'entraînement intensif et régulier à assurer, nous pouvons affirmer que le marin n'a pas une vie de tout repos, loin s'en faut !

Heureusement, les moments de détente ponctuaient agréablement cette existence. L'Intrépide se rendait tous les ans à La Bravade de Saint-Tropez. C'était féerique. L'ennui provenait de la faiblesse de la solde, car à l'époque, je devais dix-huit mois de service militaire… Aussi les bars et autres distractions évitaient sagement mes poches, dans l'attente d'une rémunération « normale »…

LA BRAVADE A SAINT TROPEZ -1964-
Le Commandant et le Second à la coupée

En 1964, je postulai pour l'outre-mer en famille, demande obligatoire pour obtenir un séjour de deux ans (encore un mystère). Dans une affectation, les séjours en mer ne sont pas trop longs. Je fus affecté sur « La Bayonnaise » en Polynésie Française…

CHAPITRE VI

Du Havre à Tahiti

Départ du Havre sur le **B**âtiment de **D**ébarquement de **C**hars « ARGENS », vitesse de croisière dix nœuds -soit dix-sept km/heure-. Le navire transportait du matériel pour la construction du Centre d'Essais Nucléaires de Polynésie, prenant la suite du Sahara. Le départ eut lieu en avril 1964 ; la traversée dura quarante-trois jours et fit une escale en Martinique puis à Balboa-Panama. Ce bâtiment ayant un fond plat, il roulait continuellement, obligeant certains à nourrir de manière régulière les poissons…

L'escale de La Martinique me fit prendre connaissance du « t'i punch » et… des caniveaux. En effet, sur la table, la bouteille de rhum accompagnait celle de sirop de canne. On se servait à profusion… Seulement, mon jeune âge et mon inexpérience de la boisson -surtout lorsqu'il s'agissait d'un breuvage à l'aspect « doucereux »- eurent raison de mon estomac. La cuite arriva au grand galop, et je remplis à souhait les rigoles de Fort-de-France ! Ce fut le seul souvenir que je rapportai de mon escale, incapable de visiter plus en avant cette magnifique île…

A l'occasion de notre deuxième halte, à Balboa, nous mouillâmes à l'entrée du Canal de Panama sur un secteur tenu par les Américains. Comme il nous avait été conseillé de ne pas prendre la direction des quartiers chauds et insanes de Panama, notre première sortie n'eut aucune peine à s'organiser… Nous étions dans une ville sud-américaine assez cosmopolite, dans laquelle on se rendait en taxi, car située à une dizaine de kilomètres de notre lieu de débarquement. Avec mon copain Denis G., nous pénétrâmes dans une « boîte ». Jeunes, non méfiants, nous nous désaltérâmes. Denis fit l'erreur monumentale de poser sur le comptoir son portefeuille, qui fut rapidement subtilisé par une fille. Elle s'enfuit précipitamment des lieux, poursuivie par nous deux, une fois le temps de surprise passé. Nous traversâmes un dédale de ruelles pour finir devant un immeuble. Cependant, nous fûmes rejoints par des flics, colt au poing, qui nous voyaient courir et ignoraient la raison de notre empressement. L'uniforme des agents panaméens n'engage pas à la rigolade : casquette verte à l'hitlérienne, colt sorti, fouet au ceinturon, mais surtout des bottes de cuir rappelant à s'y méprendre un épisode tragique de l'Histoire...

Mon copain et moi levâmes les bras. Incapables de nous exprimer dans la langue locale, nous fûmes emmenés -menottes aux poignets- directement en prison sans passer par la case départ -et sans toucher le pactole…-. Je n'avais jamais mis les pieds dans une geôle… La porte et les énormes barreaux m'impressionnèrent. Ensuite, nous fûmes présentés devant le commissaire local qui exigea des explications. Nous lui narrâmes difficilement le vol dont avait été victime Denis et réclamâmes le droit de contacter l'Ambassade de France, ce qui ne nous fut pas accordé.

Enfin, le commissaire comprit notre situation et nous présenta un catalogue des stars du vol à la tire. Denis reconnut la fille et les événements se précipitèrent. Une équipe de policiers partit et revint quelque temps après avec la fille. La douceur n'étant pas inscrite sur le manuel du parfait représentant de la loi panaméen, je suppose que la voleuse subit un passage à tabac.

Notre navire devant quitter le port pour la Polynésie aux aurores, nous demandâmes gentiment si nous pouvions bénéficier d'une escorte pour nous ramener à quai, car cinq heures du matin venaient de sonner. Un refus catégorique nous fut opposé, bien que nous soyons victimes. Alors s'engagea une autre course, mais cette fois pour appareiller dans les temps ! Nous larguâmes les aussières, les yeux tombant plus bas que terre, après cette escale aussi brève que mouvementée. Il me reste de cet épisode l'image d'un pays misérable, confronté à la prostitution infantile - des gamines de 12 ans…-. J'en suis resté choqué. C'était en 1964, mais est-ce mieux de nos jours ?

La traversée du canal de Panama s'inscrit dans l'incontournable : le navire, tracté par des trains, monte d'écluse en écluse, jusqu'à un lac. Une fois dessus, nous apercevons l'œuvre de construction entamée par Ferdinand de Lesseps : une véritable prouesse pour l'époque ! Nous redescendons comme nous sommes montés, par paliers successifs, jusqu'à aborder le Pacifique.

Commença alors le plus long des voyages pour approcher des côtes de Mururoa, atoll perdu dans l'immensité du Pacifique. De temps à autre, nous balancions par-dessus bord des cartons : des requins sautaient dessus et les broyaient… Il n'aurait pas fait bon tomber à l'eau.

Arrivés à destination, nous déchargeâmes le matériel destiné à la construction du centre de tirs nucléaires, car Mururoa et Fangataufa avaient été choisis comme points-zéro des futurs tirs des bombes « A » et « H » (voir « Irradié pour la France », Editions du Petit Pavé).

Je n'avais jamais vu un atoll… Je fus surpris par la désolation qui y régnait… Grimpé sur une brique, je contemplai à perte de vue l'horizon, rien que l'horizon… Après avoir terminé le déchargement, nous rejoignîmes notre destination finale, Tahiti.

Un accueil phénoménal nous attendait à Papeete, chef-lieu et port le plus important de la Polynésie Française. Un ballet d'autochtones portant au cou des couronnes de fleurs (tiaré, hibiscus, frangipanier -pas le gâteau-…) dansait le Tamouré ; chacun d'entre nous reçut le Tiaré, fleur emblème de Tahiti tressée en collier.

La Marine construisait sa base, à l'entrée du port. Le magnifique Mutu (îlot en français et le « U » se prononce OU comme en Allemand, s'il a un tréma on dit « U ») dénommé Motu-Uta disparaissait quelques années plus tard sous des tonnes de béton...

Avec mon copain Denis, je rejoignis mon affectation, « La Bayonnaise », dragueur d'origine canadienne acheté par la France (*Voir site sur Google : La Bayonnaise, ou faire : Jean-Henry Bouffard*). Après les principaux mouvements d'embarquement et une visite médicale, je passai devant le Commandant, puis devant l'Officier en Second pour connaître les attributions de mon poste. Une surprise de taille m'attendait : j'étais chargé de la « Baleinière de récif »… Je ne savais pas du tout de quoi il s'agissait, mais j'allais vite être mis au courant…

CHAPITRE VII
LA BAYONNAISE DANS LE PACIFIQUE

La Bayonnaise, dragueur d'origine canadienne sur lequel je me trouvais en 1964. Mission hydrographique sur l'atoll de Fangataufa, en vue des premiers tirs de juillet 1966. Une quarantaine de personnes à bord, trois survivants connus à ce jour qui étaient présent pendant les tirs.

NAVIGATION dans les ARCHIPELS POLYNESIENS
ARCHIPEL des AUSTRALES

Ma première sortie en mer dans cette immense Polynésie me permit de découvrir l'archipel des Australes avec les îles Rapa, Tubuaï, Raivavaé, Rurutu, Rimatara. Notre première escale à Rapa s'avéra assez mouvementée. En prenant l'alignement pour rentrer dans la baie, l'officier de quart ne se rendit pas compte de la chute d'une balise. Notre navire, propulsé par deux moteurs GMC de 1500 CV chacun, avançait à la vitesse minimum de neuf nœuds (16,66 Km/heure). Il ne s'arrêterait pas aisément. Personne ne vit le pâté de corail placé en travers de notre route ; aussi sommes-nous rentrés dedans comme dans du beurre. Il fallait en ressortir. Nous mîmes à l'eau la baleinière de récif, puis l'équipage brisa les madrépores et leurs consoeurs avec des pieds de biche. Dans le même temps, nous mouillâmes les deux ancres sur l'arrière afin de virer au guindeau.

Les arbres d'hélices dégagés, nous lançâmes les deux moteurs en arrière toute, de manière à nous dégager. La structure rocheuse céda, permettant au dragueur de sortir de cette mauvaise passe.

Nous amarrâmes à quai à Rapa où un bel accueil nous fût réservé. J'ai acheté une douzaine de langoustes pour dix francs CFP. Matin, midi et soir, ce crustacé constituait l'essentiel du repas. Nous commencions sérieusement à arriver à saturation !

Les protocoles de visites officielles passés, nous sommes repartis vers Raivavaé. Il faut savoir qu'en 1964 le Commandant de brigade de gendarmerie, un adjudant ou un chef, faisait office de juge, de notaire et bien sûr de gendarme.

Pour Raivavaé, l'accostage à quai étant impossible, il fallait employer la baleinière de récif dont j'étais responsable. Je fus naturellement chargé de ce travail. J'étudiai la carte marine et l'entrée de la passe. Je m'inquiétais de la configuration des lieux : le chenal d'accès à la plage se présentait de travers par rapport à la vague, et deux sérieux virages très étroits n'allaient pas faciliter la tâche. La largeur du détroit dépassait d'une moitié seulement celle de l'embarcation. Alors, le Commandant et cinq personnes montèrent à bord de la baleinière de récif et me secondèrent pour mon baptême.

Une chance pour moi, malgré le ressac que je rencontrai dans le passage - de temps à autre le récif corallien arrivait à hauteur du visage-, je parvins à bon port en « beatchant » sur la plage. Cette première fut une expérience éprouvante, car la peur de l'accident surgissait constamment à mon esprit. L'erreur de navigation aurait eu des conséquences effroyables sur le plan humain ; j'avais la vie de mes collègues entre mes mains et j'en étais parfaitement conscient. Je ne savais pas encore que ce « délicat » débarquement n'était rien par rapport à ce qui m'attendrait bien plus tard…

Tubaï… Ile merveilleuse à l'accès bien plus simple ! Pour la nuit, nous plaçâmes un fanal sur le quai. Le regret fut de ne pas pouvoir en disposer sur les pâtés de coraux, proches de la surface. Le dragueur fut obligé de rester au large.

Nous fûmes toujours aussi bien accueillis : colliers de fleurs, puis festin. Les Tahitiens préparaient le Tamara dans un four ; ils enveloppaient les mets dans des feuilles de bananiers. Il s'agissait de poissons crus, de Poé Papaye ou Poé Banane, de bénitiers en sauce et bien d'autres plats... Succulent, merveilleusement bon ! Cela me changeait radicalement de mon Bressuire et de mon Bocage !

Nous avons continué notre balade dans les Australes avec Rurutu. Là aussi, je dirigeai la baleinière, comme j'eus à la manœuvrer à Rimatara où nous accostâmes le long du rocher. Nous ne nous trouvions pas sur des atolls, mais sur des îles volcaniques, ce qui explique la profusion des rochers. La photo ci-dessous donne un aperçu de l'annexe qui nous permettait de franchir les barrières des atolls. Parfois, l'arrivée s'avérera assez folklorique.

RIMATARA

Escale à Rimatara… L'erreur n'est pas permise...

Nous ne fîmes pas escale à Maria, devant faire route sur Papeete pour le ravitaillement en vivres, carburant et réserve d'eau. Nous n'usions pas toujours des services des bouilleurs, car même si nous préférions amplement leur breuvage dionysiaque, notre survie dépendait aussi de la pureté de l'eau minérale.

Mais nous rangions à bord des caisses d'autres liquides : Hinao et Manuia (bières tahitiennes), coca (pour accompagner le whisky bien sûr), jus de fruits (pour les lendemains de cuite…) Nous n'oubliions pas le vin, plus décapant pour l'estomac…

Arrivés à destination, nous nettoyions l'intégralité du navire à l'eau douce. La baleinière subissait des essais et des réglages de la motogodille (communément appelé moteur hors-bord de nos jours).

Nos sorties nocturnes s'organisaient de la façon suivante : boîte de nuit « Whisky à Gogo », « le Quen's » puis « la Taverne ». Les arrosages en tous genres se produisaient jusqu'à l'aube. Le Quen's attirait énormément de monde, car la bière y coulait à flot. Les femmes s'enivraient autant que les hommes, sinon plus ! Elles urinaient debout sans aucune gêne dans les toilettes masculines, ces dernières étant d'un seul bloc. Avec ces dames, il fallait faire attention à ne pas se tromper… Certaines « Mahu-Mahu » ou « Réré » -comprenez homosexuelles mâle et femelle- n'appréciaient guère l'erreur et il n'était pas rare de voir voler bas une bouteille de bière destinée à rejoindre une figure prise pour cible !

Des règlements de comptes entre légionnaires et locaux existaient également. Une nuit, certains militaires se sont fait agresser à l'intérieur d'une boîte de nuit. Le lendemain, ils sont revenus avec des blindés légers et ont pénétré à l'intérieur de l'établissement. La construction étant en bois et bambou, tout cassa… Quand la Légion agit en représailles, elle ne fait pas dans la dentelle.

CHAPITRE VIII
ARCHIPEL DES TUAMOTU

Notre périple polynésien s'est poursuivi dans l'archipel des Tuamotu, composé exclusivement d'atolls coralliens comprenant pour certains des lagons. Certains îlots ne possédaient pas de passe, ce qui nous obligeait à manœuvrer à travers la barrière de récifs. La moindre erreur se serait traduite par un drame. Deux épisodes se doivent d'être relatés : à Fangataufa d'une part, à Tématangui d'autre part.

L'atoll de Fangataufa devait faire l'objet d'un relevé hydrographique en vue de la future construction des sites de tirs nucléaires. Il fallait absolument créer un passage pour assurer cette mission. Plusieurs hommes embarquèrent de Papeete, emportant du matériel pour survivre pendant une semaine sur Fangataufa. Sur place, nous mîmes la baleinière de récif à l'eau. Aussitôt, nous déchargeâmes le frigo, les vivres, l'eau, les glacières (appelées « coubaya »). Plusieurs rotations furent nécessaires pour la réalisation de cette tâche. Responsable de la conduite de l'esquif, je concentrais mon attention sur les éléments naturels. Quand j'arrivais en position de franchissement, j'attendais la cinquième vague pour passer. Il fallait se tenir en permanence sur le haut de la houle, ni trop en arrière, ni trop en avant, sinon la baleinière risquait de se retourner ! Ses trois tonnes, si on les avait reçues sur la tête, ne nous auraient pas laissés pas sans séquelles ! Toutes les rotations s'effectuaient de cette manière, hormis pour l'essence… A hauteur du platier, je larguais les fûts de deux cents litres à la mer et les vagues les conduisaient tranquillement à terre.

Le frigo, transporté à dos d'homme, fut installé sur un Mutu (ilôt, prononcé Moutou) bien abrité. Il fonctionnait au pétrole, tout comme les lampes Coleman qui nous permettaient également de pêcher les langoustes durant la nuit. La méthode s'avérait simple : nous mettions un pied sur le crustacé et avec la main nous l'attrapions, en évitant de le saisir sous la queue car plus d'un se serait fait couper les doigts. Qu'elle est dure la vie d'un marin sous les tropiques !

Le second atoll, dénommé Tématangui, m'a laissé un souvenir impérissable. Le type de mission s'apparentait plutôt à de la représentation et à un service postal. En effet, apporter du matériel constituait l'essence même de notre action. Il nous arrivait également de servir de facteurs des mers entre des Tahitiens et leurs proches installés sur les Atoll ou îles. A cette époque, l'aviation ne réalisait pas encore cette prouesse. Aussi, faire appel aux militaires ou aux goélettes de passage pour réaliser ce service postal et ravitaillement en vivres de première nécessité, rentrait-il dans les bons usages.

Pourtant, un débarquement à Tématangui devenait un véritable exploit, surtout par mauvais temps ! Le droit à l'erreur ne m'était pas permis car il fallait débarquer sur le platier en douceur. Nous mîmes à l'eau la baleinière de récif, embarquâmes du matériel et quelques personnes. Une première approche reconnut la vague porteuse et cibla l'endroit de « beatchage ». Nous décomptâmes jusqu'à la cinquième vague et enclenchâmes le moteur sur le sommet de cette dernière. Tout en faisant attention à ne pas passer en piqué, le bateau « surfa ». Une crainte m'obsédait : la panne mécanique en phase d'approche ! Un drame irréversible, si cela se produisait. Soudain, alors que nous étions au point culminant, je ne vis plus personne sur le platier. Ils se situaient en dessous de nous ! La baleinière tossa contre le récif, la mer se retira… Ouf ! Tout le monde s'en sortit ! Après avoir débarqué le matériel, nous reprîmes le chemin inverse, mais à l'aviron cette fois… Nous fûmes aidés par les hommes de Tématangui qui poussèrent la baleinière vers le large. Nous attendîmes une vague faible pour nous décider à nager et souquer ferme. Nous fûmes débordés. Je démarrai alors la motogodille en espérant qu'elle ne flanche pas. Elle assura son rôle et je pus alors sortir de la zone critique ! Trois rotations plus tard, nous atteignîmes notre but. Le travail terminé, si le temps le permettait, nous partagions un Tamara avec les autorités locales……. Nous fournissions le sang du seigneur bien entendu.

Exécuter ce genre de manœuvres semble périlleux, mais lorsqu'il s'agissait de débarquer des grues ou des camions, le risque était multiplié par deux… Nous devions dans ce cas relier deux baleinières à l'aide de madriers, et positionner dessus le camion et la grue. Puis, nous procédions au transfert comme précédemment décrit. A l'époque, nous n'avions pas d'autres systèmes. Aujourd'hui, l'hélicoptère demeure le moyen le plus efficace pour amener au sol le matériel. Le temps héroïque des baleiniers de récif est révolu.

J'ai rencontré une faune aquatique des plus diversifiées. A commencer, les requins suceurs… Ces derniers, dépourvus de dents, se nourrissent de plancton. On le voit : aucune commune mesure avec la réputation faite aux prédateurs des mers ! Nous jouions avec eux dans leur enclos, tout en portant attention à leurs mouvements de nage. Effectivement, même s'ils paraissaient inoffensifs, recevoir un grand coup de queue au visage ne laissait pas indifférent !

J'ai gardé un très mauvais souvenir d'une chute en plein cœur du platier. En posant mes mains sur celui-ci, j'ai senti une piqûre dans le creux de la main gauche. Je retirai alors un dard de forme triangulaire. Ma main enfla d'une manière inquiétante… L'infirmier du bord me donna des antibiotiques, mais cela ne s'arrangea pas du tout. Arrivé à Papeete, je me rendis directement à l'Hôpital Jean Prince où le chirurgien incisa la plaie pour en extraire le pus. Il posa une mèche à l'endroit de l'incision et déclara : « si l'infection continue, je serai obligé de vous couper la main ». Un masque de pâleur tomba sur mon visage… Alors, quel soulagement lorsque dans la semaine qui suivit ma main désenfla ! J'étais guéri ! Mais quelle peur…

Dans les eaux tropicales, le danger est permanent. Nous croisions couramment plusieurs espèces de requins : marteau, tigre, citron, bleu, et apprenions à les connaître. Notamment, nous savions déterminer le moment de l'attaque. Par exemple, le bleu effectue un grand cercle autour de sa proie et restreint le diamètre au fur et à mesure… L'unique chose à faire : sortir de l'eau au plus vite !

Nous rencontrions aussi le fameux poisson-pierre : il prend la couleur du corail mort en bordure de plage et provoque une piqûre équivalente à la morsure du cobra.

Dans les mêmes lieux se trouvent le poisson-papillon, coutumier des côtes méditerranéennes, la murène, la méduse (chacun imagine l'atrocité des brûlures causés par cet animal gélatineux)… Au cours d'un périple dans l'Océan Pacifique, le danger est bien réel ; jouer au plongeur sans peur et sans reproche n'existe pas dans le milieu marin.

CHAPITRE IX

De TAHITI à MADAGASCAR

De retour de cette mission dans les Tuamotou et les Australes, nous reçûmes l'ordre de partir sur Madagascar, à Diégo-Suarez plus précisément, afin d'effectuer un carénage d'une durée de six mois. Tahiti ne possédait pas à l'époque d'arsenal ni de mise en cale sèche. Aussi le choix se portait-il sur l'Australie, Hawaï ou Madagascar. Les autorités maritimes nous envoyèrent sur Diègo, à notre grande satisfaction, car les escales étaient aussi merveilleuse les unes que les autres. Avant le départ de Tahiti, nous eûmes droit au protocole local : groupe de danse, collier de coquillages… Les familles (et les copines) firent leurs adieux sur le quai (certaines autochtones rejoindront l'élu de leur cœur plus tard…). La traditionnelle photo des marins et des belles vahinés ne se fit pas attendre...

***

Au mois de novembre 1964, nous fûmes envoyés sur les Iles Mascareignes, et plus précisément sur Wallis et Futuna. Un roi règne sur les habitants des différentes îles, car le régime est de type royauté tribale. Nous fîmes une première escale à Wallis, un site enchanteur démuni alors de touristes (les transports de l'époque n'attiraient pas encore la foule). Après avoir effectué la visite protocolaire due au monarque, participé aux différentes festivités dont le Tamara, nous fîmes une excursion en DC3 sur Futuna. Ce transport aérien ne s'embarrasse pas de confort… Un bruit infernal dans l'intérieur de la carlingue nous interdisait de communiquer : on ne s'entendait plus respirer ni tousser ! L'engin décollait d'une piste d'herbe, car le goudron n'existait pas encore ; l'avion allait-il partir en glissade sur ce revêtement naturel ? Nous prîmes l'envol vers la sœur jumelle de Wallis : Futuna. Sur place, la visite fut brève : ni musée, ni château à découvrir ; uniquement la plage, bordée de quelques petites boutiques tenues par des Chinois, comme à Wallis. Des vestiges de l'armée américaine lors de la guerre du Pacifique satisfirent notre besoin de curiosité, puis ce fut tout. Nous ne sommes restés que deux jours, avant de repartir avec « la Bayonnaise »pour les îles Fidji, alors sous domination anglaise.

Nous fîmes escale à Suva, là où est déterminé le fameux fuseau horaire zéro. Curieux système que celui-ci : le lundi minuit vous vous retrouvez la veille le dimanche à minuit. Donc vous rajeunissez. Si vous faites le contraire, vous perdez un jour de votre vie ! Heureusement que pour nous, il s'agissait d'un aller-retour, donc rien n'a changé !

Reprenant la direction des îles Fidji, chacun assurait sa tâche. Je me retrouvais de veille à la passerelle lorsque, à quatre heures trente du matin, j'aperçus et signalai des brisants face à nous. Or, aucune carte maritime ne les mentionnait ! Le Commandant fut immédiatement prévenu. Un espace supposé libre existait toutefois entre les « moutons », mais la nuit d'encre rendait la navigation particulièrement difficile. Toutefois, le sondeur indiquait des milliers de mètres de fond, ajoutant au mystère. Le commandant ordonna une vitesse avant lente et prit le risque d'engager le navire entre les deux coraux. Il ne devait rester qu'un mètre cinquante entre les flancs de « la Bayonnaise » et les rochers, mais nous réussîmes à passer, au grand soulagement de l'ensemble de l'équipage. Vint alors l'heure des règlements de compte…

Le Commandant maintint la vitesse lente afin de vérifier le dernier point de localisation, déterminé par l'Officier de quart au moment de la relève de quatre heures du matin. L'officier principal faillit avoir une syncope : son second avait commis une erreur de quarante nautiques, soit une distance de quatre-vingts kilomètres par l'Est ! On identifia les deux récifs coralliens comme étant les deux « colonnes d'Hercule », nom porté sur les cartes de la Marine. Il s'agit en fait de piliers constitués de coraux sortant des abysses, d'une profondeur d'environ cinq mille mètres de fond. Une particularité de l'Océan Pacifique que seule dame Nature peut expliquer… Le bâtiment fut repositionné sur la route des Fidji.

Le beau temps persistant, notre vitesse s'en ressentit et nous eûmes de l'avance par rapport au plan d'arrivée initial. Le commandant autorisa les marins à se baigner le long du bord. Par mesure de sécurité, nous amarrâmes la baleinière à bâbord, au cas où un marin perdrait pied. Comme je n'étais pas de quart et que la responsabilité de l'annexe m'incombait, je m'équipai en conséquence de palmes, masque et tuba mais également poignard et fusil de pêche sous-marine.

Le guerrier se mit à l'eau, bien après les autres collègues déjà éloignés du navire. Eh bien le guerrier ne resta pas longtemps dans l'eau : un magnifique requin exécutait un tour de reconnaissance, pour savoir si j'étais bien consommable… Ayant préféré ne pas lui laisser de temps pour la réponse, je remontai aussi vite que possible dans l'embarcation ! Je me suis alors juré de ne jamais recommencer cet exploit dangereux.

Quant aux autres kamikazes nageurs, ils revenaient en rangs d'oignons, le fusil pointé en arrière : une trentaine de squales avait sorti les couverts ! Ils en furent quittes pour une belle peur, ainsi que le commandant qui n'en menait pas large, car il aurait eu un beau rapport à établir si un drame s'était produit !

***

Une surprise de taille nous attendait à l'arrivée à Suva : un policier de sexe masculin portait une jupe à franges ! Il attendait sur le quai en compagnie d'autres collègues. Le navire amarré, notre officier assura les visites protocolaires auprès des autorités locales, notamment avec le Consul de France. A son retour, il organisa un « briefing » de l'équipage, comme à chaque escale, afin de nous renseigner sur les particularités locales (coutumes, dangerosité…)

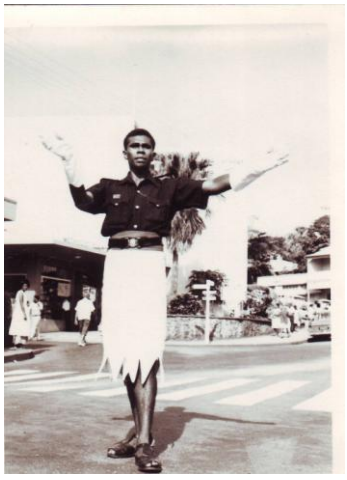

Policier de Suva aux Fidji

Le service s'organisait par tiers : le premier gardait le bâtiment, le deuxième exécutait les corvées, et le troisième prenait du bon temps dans le cadre du quartier libre. Je me retrouvai dans ce dernier tiers en compagnie de camarades et nous partîmes nous promener en ville. Afin d'étancher notre soif, nous sommes entrés dans un café. Comme tout bon Français, nous nous sommes assis et avons commandé des bières. Cependant, l'attitude des autres clients nous intriguait, car ils nous regardaient de façon insistante. Nous comprîmes un peu plus tard la raison de leur comportement : le colon anglais avait poussé le racisme à l'extrême, en réservant les commerces en fonction de la couleur de la peau. Notre méprise aurait même pu nous coûter notre liberté, la prison étant prévue pour ce genre de bévue !

Nous avons assisté à un mariage local ; les futurs époux – arborant chacun une jupe- portent leurs cadeaux autour de la taille.

Jeunes mariés de Suva avec les cadeaux sous les robes.

Lors d'une petite plongée dans une baie à l'eau d'une incroyable transparence, je m'approchai d'un rocher. Sous l'eau, je pointai mon museau vers un grand trou. Soudain, deux gros yeux me fixèrent…c'était une pieuvre. Alors, le miracle du lac de Tibériade se reproduisit ! Je marchai carrément sur l'eau porté par une trouille incroyable ! Pour couronner le tout, des serpents de mer évoluaient à mes côtés ! Je détiens certainement les records du monde de vitesse en nage super libre...

Revenu à bord, je ne me vantai pas de cette anecdote… Pensez-vous, les requins ou les pieuvres ne me font pas peur, mais là, je n'en menais pas large…

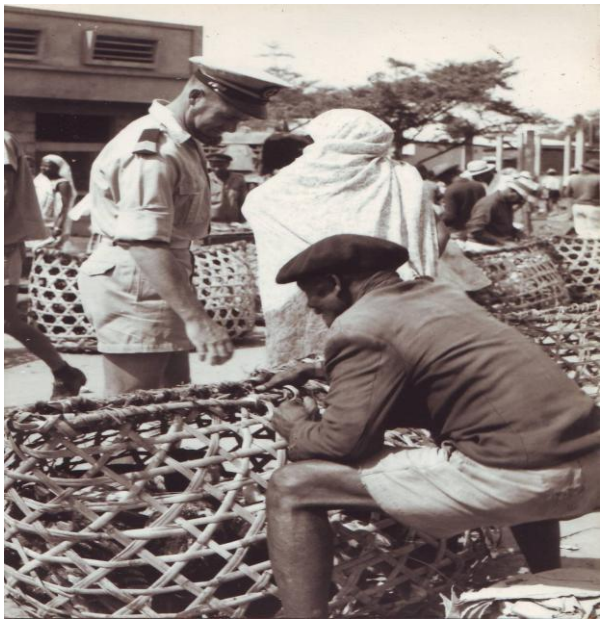

Le Maître GESTIN fait son marché à Suva pour le navire.

Continuons notre route vers la Nouvelle Calédonie pour une semaine d'escale. L'arrivée à Nouméa, comme pour toute escale, répondit aux différentes formalités d'usage : visite du Commandant auprès des autorités locales, civiles et militaires françaises, rinçage du navire à l'eau douce, et respect des quarts à assurer. Le service s'organisait de cette manière :

- premier quart : de 08h00 à 12h00, de 18h00 à 20h00 et de 04h00 à 08h00 ;
- le deuxième quart : de 12h00 à 15h00 et de 20h00 à 24h00 ;
- le dernier quart : de 15h00 à 18h00 et de 00h00 à 04h00.

Parfois, les marins désignés pour le quart de minuit jouaient au tarot jusqu'à l'heure de prise, tout en buvant des bières pour ne pas mourir déshydratés.

Retournons à Nouméa… Notre première sortie fut pour la place des Cocotiers, sur laquelle était planté un seul de ces arbres exotiques ! Je me suis trouvé une très belle jeune femme qui m'a fait passer le goût des excursions (malgré une parenthèse, tout de même, lorsque je me suis rendu à la base aérienne de Tontouta par les pistes de l'Ile). Huit jours de vie de marin fatigante à Nouméa, si l'on veut bien me croire…

Nous quittons Nouméa, l'île aux pins, ainsi que cette merveilleuse mer transparente où l'on voit des fonds d'une splendeur incomparable. Notre route se dirige désormais vers la Nouvelle-Guinée Papouasie. Pour rejoindre cet état, il faut traverser et longer la grande barrière de corail qui donna son nom à la mer qui la surplombe. La surveillance nocturne fut alors portée au paroxysme pour éviter l'erreur commise à Rapa, crainte première du commandant de bord. En définitive, la traversée fut agréable et sans histoire.

NOUVELLE GUINEE PAPOUASIE
Capitale : PORT MORESBY

Port Moresby s'inscrit comme capitale de la Nouvelle Guinée-Papouasie. Si j'ai été très étonné de voir des policiers en petites jupettes à Suva, une autre surprise m'attendait sur le quai où nous accostâmes. Je me croyais revenu au temps des conquistadors, impressionné par la présence d'un magnifique indigène portant lance, plumes sur la tête, et un os traversant de part en part ses narines ! Si encore il s'était abstenu d'arborer ses peintures de guerre, la scène ne m'aurait inquiété en rien, mais ce détail annonçait le reste !

Au retour des formalités administratives dont le Commandant avait coutume, il nous recommanda de ne jamais nous éloigner de plus de dix kilomètres de la ville. Quinze jours auparavant, un drame avait défrayé la chronique locale : un policier et un curé avaient servi de repas à une tribu spécialisée dans le… cannibalisme ! Inutile de préciser que je n'ai pas quitté la ville durant tout le séjour ! Mes camarades et moi-même avions hâte de quitter cet endroit, ne désirant pas devenir le futur plat de résistance des indigènes !

Notre étape suivante nous conduisit à Port Darwin, dans le nord de l'Australie. Nous y arrivâmes après avoir traversé la mer de Timor, par le dangereux détroit de Torrès. En effet, les impressionnants pâtés de coraux exigeaient de la part des veilleurs une extrême vigilance. Afin de rester au maximum concentrés, nous intervertissions les rôles de quart, d'une part pour la surveillance, d'autre part pour la barre. Ce fut la meilleure manière d'agir pour éviter l'endormissement. Un jour où je scrutais l'écume, j'aperçus une barre de fer qui surgissait des abysses. Notre coque en bois n'aurait pas apprécié la rencontre si je n'étais pas intervenu, avec l'aide de l'officier de quart qui, cette fois, assura la mission.

Un soir, vers vingt heures trente, alors que j'étais à la barre, j'ai eu la surprise de voir les collègues monter dans la cabine avec une gamelle. Dans une espèce de fait-tout, ils avaient réalisé un punch au vin rouge, appelé sangria. Après quelques descentes, je me retrouvai assis, gouvernant avec les pieds. L'océan était libre de navire, la veille s'occupait de m'avertir s'il y avait des récifs, le cap tenait bon la galère ! Alors, pas de problèmes !

L’AUSTRALIE – PORT DARWIN

Nous voilà parvenus à Port Darwin… Le dépaysement nous surprit : les dernières escales nous avaient habitués à de la verdure et de la fraîcheur, alors qu’ici, la ville s’était construite dans le désert… Nos gosiers commençaient déjà à souffrir !

Comme je m’occupais aussi de l’amarrage du navire sous les ordres d’un Officier-Marinier appelé « Bosco », nous fûmes surpris de l’importance du marnage. Douze mètres séparaient la basse de la haute mer ; une bagatelle quand on connaît la hauteur de notre navire ! Une coupée aurait été beaucoup trop lourde et des complications auraient été à craindre si nous avions suivi la marée, aussi avons-nous procédé différemment pour rejoindre le sol. Nous avons installé une planche sans garde fou, prenant le risque d’embrasser à pleins bras l’océan… Qu’il aurait été bon de dormir en compagnie d’une sirène ! Ceci dit, se baigner nous était interdit à cause de la présence de méduses mortelles et de gentils petits sacs à main... Jusqu'alors, nous ignorions que les crocodiles évoluaient dans le milieu marin ! Nous dûmes donc nous satisfaire des boîtes de nuit et du cercle naval…

Mais une surprise d'un autre genre nous attendait également : nous fîmes la connaissance d'un Breton, un vrai ! Hélas, nous dûmes lui interdire l'accès à bord car il dévalisait nos réserves de vin rouge. C'est amical, les Breizh ! Nous avons aussi eu les Marinettes (femmes officiers-mariniers), réunies tout autour d'une touque de vin à la passerelle (voir photo). Je peux affirmer qu'elles avaient la pente aussi prononcée que les chutes du Niagara ! Même si le vin était bas de gamme, il restait français et ça plaisait ! (Les Anglais critiquent notre gastronomie, mais nous les voyons à l'œuvre.) Les demoiselles nous invitèrent au cercle où nous fûmes très bien accueillis. J'en profitai pour développer mon apprentissage de l'Allemand, dont j'avais appris les rudiments durant ma scolarité.

A une heure très avancée de la nuit, la purée de pois s'installa devant mes yeux… Un langage codé s'imposa. A ma droite, un Anglais avait pris place ; à ma gauche, un Allemand. Comme je ne connaissais rien du Britannique, j'improvisai une discussion en germain. Quelle ne fut pas ma surprise de voir l'Anglais faire une traduction de mon discours auprès de l'Allemand ! Nous avons cherché pendant plusieurs minutes la route de nos paillasses réciproques…par un temps de brume à couper au couteau.

Les deux escales suivantes, au caractère pittoresque, valent la peine de s'y attarder…

DE PORT DARWIN A SINGAPOUR

L'appareillage de Port Darwin s'effectua en présence des autorités et de nos copines d'escale. Un temps de curé -c'est ainsi que nous nommons une mer d'huile accompagnée d'un temps splendide- nous accompagna tout le temps de la traversée. D'abord, la mer de Timor ; ensuite, celle de Java, plus dangereuse puisque nous abordâmes par la Mer des Pirates celle de Chine, considérée zone de guerre. Une vigilance extrême nourrissait notre attention, car la Malaisie sous domination anglaise réclamait son indépendance et des heurts sanglants avaient eu lieu. Aussi, la confusion pouvait-elle naître dans l'esprit de n'importe quel néophyte à bord d'une embarcation ennemie.

Notre arrivée à Singapour manquait singulièrement de discrétion car tout navire entrant dans un port en guerre bénéficie du passage d'un dragueur de mines. La Marine anglaise avait déjà positionné ses forces, car des bâtiments avaient sauté sur des pièges quelques jours auparavant. L'ambiance, morose au demeurant, dépendait du résultat des investigations menées par les plongeurs, qui, en permanence, vérifiaient notre coque. Une fois à terre, nous retrouvâmes notre sérénité dans les bras de jeunes femmes…

La Malaisie… Porte de l'Asie qu'ouvre sa capitale, ville étrange et cosmopolite… Une autre manière de vivre, une culture totalement différente de l'Occident, des mystères jamais dévoilés… Nous y découvrions aussi des femmes à la beauté et à la gentillesse typiquement asiatiques.

Jardin de Singapour

Comme nous sortions en tenue, nous étions très repérables. Les Français ont une réputation à l'étranger qui arrangeait bien nos affaires… Nous remplissions notre devoir auprès du sexe opposé : c'était notre façon de représenter notre pays !

Nous fûmes étonnés du nombre impressionnant de tatoueurs rencontrés dans la ville. Pourtant, ma peau resta totalement vierge ; l'envie ne me manquait pas, mais j'étais si occupé avec les femmes… Je visitais également les jardins dans lesquels des maisons chinoises miniaturisées s'offraient à la contemplation. Certains reconstituaient jusqu'à des villages entiers ! Pour l'époque, l'idée remportait un énorme succès.

La prostitution, comme dans beaucoup de ports d'attache, menait bon train… Là encore, j'honorais l'image de notre pays… Les asiatiques excellaient en la matière, rendant les escales fatigantes ! Heureusement, je récupérais en mer…

Pour les choses purement matérielles, par exemple l'acquisition d'un bien, je découvris le principe des marchandages. Il suffisait de diminuer de moitié le prix proposé par le commerçant, pour ensuite discuter à la baisse le montant. Cela faisait partie de la culture, et se prendre au jeu me servirait par la suite… Ainsi, j'acquis des appareils photos, des caméras, des vases, de l'ivoire ; je n'ai pas toujours fait de bonnes affaires malgré tout ! Car, au lieu de m'attacher à des objets sans importance et notamment chers (comme l'ivoire, dont la vente à l'époque n'était pas prohibée), si j'avais eu la sagesse d'une épouse me conseillant d'investir plutôt dans des tapis en cachemire, je serais aujourd'hui en possession de biens de plus grande valeur !

Les huit jours d'escale passèrent très vite. Nous appareillâmes, précédés du dragueur de mines ouvrant la route. La sortie du chenal se déroula dans de bonnes conditions. Toutefois, même si la mer offrait une transparence laiteuse, je ne voulais pas y tremper le moindre doigt… Les Jean-Louis, comme nous appelions les requin nageaient certainement en grand nombre dans ces eaux et possédaient des baguettes très acérées pour goûter aux petits Français…

DE SINGAPOUR A COCHIN

Nous passâmes dans le détroit de Malacca entre l'île de Java et la Malaisie pour contourner les îles Nicobar. Aux abords de Ceylan par le sud, nous virâmes sur notre gauche vers les Maldives. Nous remontâmes la côte des Indes pour terminer notre traversée à Cochin. Utilisant le chenal, non miné cette fois, nous pénétrâmes dans le port. Là encore, nous appréciâmes le changement total de culture et de religion, de mode de vie et de beauté féminine !

Après le traditionnel nettoyage du navire, absolument nécessaire pour éviter les dégâts provoqués par le sel, nous effectuâmes une remise en état des apparaux de levage, ainsi que la mise à l'eau des embarcations de sauvetage. Petit détail croustillant : en mer le rationnement d'eau douce s'imposait, une partie de celle-ci devant servir à la double réfrigération des moteurs. Ainsi, le commandant de bord limitait les douches. Étant soumis aux mêmes règles de restrictions, les mécaniciens se lavaient très peu lorsqu'ils remontaient de la salle des machines…

Descendus à terre, nous vîmes pour la première fois de notre vie des pousse-pousse. Ces derniers nous attendaient… Nous avons préféré partir en groupe, car, ne connaissant pas les coutumes locales, nous ne voulions pas être confrontés à un quelconque problème. Nous avons visité la ville, mais, à vrai dire, nous recherchions surtout la sérénité auprès d'Indiennes… Ces dernières arborent une magnifique beauté à couper le souffle ! Nous fûmes intrigués par le point rouge peint au milieu de leur front, mais respecter la culture d'un pays différent du sien montre un minimum de politesse et de savoir-vivre.

Une maison en tresse de bananier et de palmier répondit à nos attentes : deux chambres avec de charmantes et très belles hôtesses accueillirent nos espoirs, et, sans même savoir parler l'indien ou l'anglais, je me retrouvai à faire l'amour sur un bahut de salle à manger ! J'entendis mon collègue prendre du bon temps de l'autre côté de la mince cloison en tresse, si mince que j'eus peur qu'elle cédât à la gymnastique de couple que nous lui imposions !

Vente d'ivoire à bord

Indienne et son enfant

L'Inde m'a marqué par sa splendeur, mais une semaine passe beaucoup trop vite… Bientôt, nous prendrons la direction de l'île Tremelin, de Madagascar et de la Réunion. Nous y ferons une courte escale avant de rejoindre Tahiti pour y poursuivre notre mission de présence en Polynésie française.

DE COCHIN A MADAGASCAR
EN PASSANT PAR L'ILE TREMELIN

et le passage de la ligne

L'île de Tremelin est un îlot qui servait de station météo avant l'avènement des satellites. Le morceau de terre est si petit que, pour le détecter, il faut le gonio *(ndr : Ancien système de navigation permettant de se positionner sans voir la terre en relevant la direction d'un signal émis par un phare ou une balise. Utilisé également pendant la guerre par les Allemands pour détecter les radios clandestines des résistants).* Cette île étant quasiment à fleur d'eau, nous n'obtenons pas le retour d'écho sur le radar. Pour la même raison, la maison des météorologues est construite sur pilotis. C'est à se demander comment les ingénieurs ont réussi ce tour de force ! Pour débarquer, nous avons utilisé la baleinière de récif. Si l'absence de coraux laissait présager un amarrage aisé, il n'en fut rien, car les vagues de l'Océan Indien avaient un fichu caractère !

Seuls des hommes effectuaient la mission dans cette maison perdue au cœur de l'océan. Durant six mois, ils ne voyaient rien d'autre que la mer ! Cela ressemblait en tous points à une prison…

En quittant l'île, il fallut passer une lame de fond importante… Si par malheur, la baleinière s'était placée de travers, nous aurions chaviré ! Enfin, nous dirigeâmes le bateau sur Madagascar, l'île Bourbon la Réunion, Rodrigue et Maurice (ancien archipel des Mascareignes).

Nous voguions tranquillement sur l'océan, quand, à la barre du navire, je dus virer rapidement à tribord pour garder le navire dans l'axe du cap ordonné par l'Officier de quart. J'en informai aussitôt la passerelle et la raison qu'on me donna se suffit à elle-même : une tornade s'érigeait dans le ciel, d'une hauteur phénoménale, et se présentait à bâbord. Même si elle se situait à une grande distance de nous, nous craignions les effets de son aspiration. Il est clair qu'un tel événement aurait provoqué la fin du voyage, dans tous les sens du terme…

Evitant la colonne d'eau, nous continuâmes notre route et nous nous apprêtâmes à franchir la ligne de l'équateur… L'occasion de baptiser les néophytes se présenta alors…

Muni du tambour-casserole, le chapeau de garde-champêtre comme couvre-chef, j'appelle les néophytes…

Je savonne la tête du néophyte.

Je baisse la tête avec la coiffe blanche à droite

Le navire s'engouffra dans l'immense baie de Diégo Suarez, annonçant notre arrivée imminente à Madagascar. Mes yeux, attirés par la beauté tropicale des lieux, ne quittaient pas le rivage. Nous souffrions de l'importante hygrométrie stagnante, notre peau devenait moite et l'impression de suffocation s'emparait de chacun d'entre nous. Mais, j'avais conscience de la chance que j'avais : avoir dix-neuf ans et faire le tour du monde m'apportaient une expérience et une maturité que je n'aurais pas eues si j'étais resté dans mon Bocage natal !

Une fois au port, l'accueil des autorités locales françaises, de la garde (marine) et de la fanfare nous fit honneur. Nous prîmes connaissance des particularités de Diégo Suarez, l'interdit principal étant de ne pas traverser les passes à la nage. Les Jean-Louis (les requins) infestaient les lieux et mieux ne valait pas tenter le diable…

Nous visitâmes les endroits huppés de la ville et fréquentâmes la Taverne, unique boîte de nuit. La gentillesse des créoles, très belles au demeurant, nourrissait l'idée que dans ces pays, le sens de l'hospitalité est sacré.

Avec des collègues, nous avons fait une excursion en brousse. Nous explorâmes, après un passage dans le Fort des Français, des grottes habitées par de nombreuses chauves-souris. Puis nous empruntâmes la piste menant au lac sacré, situé à quelques heures de route de Diégo Suarez. La raison de notre périple près du lac vient d'une légende locale. Il est dit qu'un soir de tempête, une vieille dame, à l'allure de sorcière, déguenillée, quémandait l'hospitalité dans un village. Les portes se fermaient les unes après les autres, obligeant l'aïeule à poursuivre son chemin, sous le vent et la pluie, sans nourriture ni boisson. Au bord de l'agonie, elle jeta un sort contre les habitants pour la méchanceté dont ils avaient fait preuve. Le village fut noyé sous les eaux et les occupants se métamorphosèrent en crocodiles. Depuis, un sacrifice est organisé tous les ans par les villageois : ils mettent à mort un zébu et jettent des quartiers de viande aux reptiles. Dans l'imagerie populaire, agir ainsi signifie nourrir l'esprit des habitants transformés par la sorcière.

Les habitants transformés en crocodiles viennent manger

Zébu de Madagascar

À Madagascar, pour la première fois de ma vie, j'ai vécu avec une jeune femme, une autochtone. J'ai gardé un souvenir très agréable de cette expérience. Seulement, ne tenant pas en place et ne souhaitant pas me mettre les menottes au poignet ou être pendu à la crémaillère, je quittai la jeune femme.

Nous appareillâmes ensuite pour une destination convoitée : l'île de la Réunion, appelée également « Bourbon ». Nous découvrîmes le Port des Galets, Saint-Denis et effectuâmes un trajet en piste de montagne pour apprécier le vin de Cilaos. En effet, pour satisfaire cette envie de nectar, il fallait se rendre au seul village produisant de la vigne. Bien que ce ne soit pas à comparer à du Pomerol, Château-Margaux ou Mouton-Cadet, le vin pressé à Cilaos valait tout de même le détour. Bien meilleur que celui à bord !

En route vers le fort des Français

(En partant de la gauche : Jean-Henry Bouffard, le Premier Maître mécano, Témarii, l'épouse d'un Officier marinier dans la Jeep, Yavang dit tac-tac le radio, et l'infirmier en train de boire)

La fin du carénage approchant, nous avons repris la mer pour Tahiti. Le retour fut extrêmement calme, si ce n'est un passage à Sambawa, village de Madagascar, où se dressaient trois à quatre cases en bordure de côte. Si le débarquement se déroula sans complication particulière, il n'en fut pas de même pour rembarquer : quatre tentatives soldées par quatre échecs pour franchir les rouleaux de vague déferlant sur la plage ! Nous demandâmes alors l'aide du bord. Le bosco fit filer une aussière par l'arrière du navire et le courant aidant elle arriva sur la plage. Nous avons amarré le cordage sur l'avant et, en harmonie avec les occupants du navire, nous avons entamé l'assaut des rouleaux. Sans l'aide du treuil, nous aurions eu de grandes difficultés à rejoindre notre bâtiment !

CHAPITRE X

RETOUR EN POLYNESIE
Archipel des Marquises

Munis du traditionnel collier de bienvenue remis à notre arrivée en Polynésie, nous assistâmes au ballet tahitien. Quel contraste entre la tenue exotique des danseurs locaux et la rigueur de notre uniforme kaki ! Car nous ne revêtions le « blanc » qu'à l'occasion des cérémonies officielles. J'avais gravi quelques échelons hiérarchiques puisque j'étais quartier-maître chef (trois galons rouges…).

À l'est de Tahiti, une destination forte prisée des touristes nous attendait : l'Archipel des Marquises. Constitué de onze îles au sol d'origine basaltique, son accès difficile a connu des améliorations ces dernières années. Hiva Oa, Ua Pu, Nuku Hiva, Fatu Hiva, Tahuata, Motane, Fatu Huku, Ua Huku, Haut Iti, Eiao, Hatutaa, Motu One identifient ces paradis terrestres… Nous poserons le pied à Hiva Oa, Ua Pu et Nuku Hiva (je rappelle qu'en Tahitien le « U » se prononce « OU »).

A l'occasion d'une sortie au cœur de l'île, je dus faire le dur apprentissage de l'équitation. N'ayant jamais appris à tenir assis sur une telle monture, je fis connaissance avec la selle en bois… Je compris ma douleur ! Les rudiments acquis, je partis, avec quelques collègues, à la rencontre des chevaux sauvages. Malheureusement, nous ne pûmes jamais imposer notre volonté à nos amis à quatre pattes ; en effet, tous nos destriers décidèrent, alors que nous venions de franchir un col par des chemins bordés de bananiers et de flamboyants, de rentrer au bercail. Il ne restait plus qu'à patienter, les fesses légèrement surélevées de la selle, confiant notre destin à des chevaux aussi têtus que des ânes.

Nous profitâmes de notre séjour à Hiva Oa pour parcourir les allées du cimetière où se trouvait la sépulture de Gauguin.

Si, nous aidant de la baleinière, le débarquement à Hiva Oa ne nous avait posé aucun souci, il n'en fut pas de même à Ua Pu, où nous fûmes obligés de « beatcher » sur la plage. Nous empruntâmes, une fois débarqués, l'unique moyen de locomotion de l'île : l'équidé ! A un détail près, nous montions à cru ! Le soir, un concert de « canards » criant leur douleur rivalisait avec le coassement des grenouilles !

La visite de Nuku Hiva ressembla un peu aux autres, mais on ne se lasse pas d'admirer ce magnifique paysage, de dévorer des yeux cette flore. Pour la nourriture, les langoustes grouillaient partout ! De plus, à chaque fois que nous faisions escale, nous étions invités au fameux Tamara. Le principe de ce festin tient dans sa préparation.

Les Marquisiens creusent un four (ou le surélèvent du sol) dans le sable ou la terre ; ils chauffent alors des pierres volcaniques. Quand ces dernières deviennent brûlantes, ils ajoutent les aliments enveloppés dans des feuilles de bananier. Il peut s'agir de poisson, du Uru (arbre à pain), des Maua, des Paua, des bananes, papayes pour le Poé, et même des morceaux de cochon de lait. Ensuite, ils recouvrent l'ensemble d'un sac de pommes de terre vide et laissent cuire à l'étouffée pendant deux à trois heures. Résultat : un véritable festin qui commence avec la dégustation de poisson cru. Un bémol cependant, pour une des spécialités locales : le Fafaru…

Il me semble impossible pour un Français ou un Européen d'avaler ce genre de mets… Il s'agit d'un poisson pêché, laissé tremper dans de l'eau de mer pendant une huitaine de jours. Il est alors bien pourri. Les autochtones le mangent tel quel, et boivent le jus. Imbuvable, immangeable ! Une touriste française, croyant qu'elle provoquerait un affront si elle n'en prenait pas, s'est essayée à y goûter… Un arc-en-ciel de couleurs fades traversa consécutivement son visage ! Personnellement, ayant pitié de mon estomac, je me suis abstenu d'y porter mes lèvres… Je me plaçai également à l'opposé du plat, qui dégageait une réelle puanteur ! Les asiatiques procèdent-ils ainsi pour obtenir leur fameux Ni oc man, la sauce des Nems ?

Enfin, à part cette recette nauséabonde, nous nous régalions et prenions un repas à la fois excellent mais aussi convivial, entrecoupé de chants et monologues festifs. Il ne restait plus, après cela, qu'à dormir sur la plage.

D'autres plats gagnent à se faire connaître… Le Poé papaye d'une part : une banane mélangée à de la fécule et du lait de coco. Le Paua d'autre part, nommé bénitier, avec une sauce épicée délicieuse. En revanche, nous avions conscience que ces nourritures, certes succulentes, menaçaient notre équilibre alimentaire. Beaucoup trop sucrées ! Par exemple, le fruit de l'arbre à pain, cuit au four, remplaçait la mie, mais en augmentant beaucoup l'apport en glucose, ce qui est très mauvais pour la dentition.

Excepté ce détail, le Tamara préparé à la Tahitienne demeure une formidable et succulente préparation culinaire, surtout lorsqu'il s'accompagne de la convivialité, de la chaleur et de l'accueil des Polynésiens.

Nous dûmes faire retour sur Papeete, afin de nous réapprovisionner en tout mais surtout en pétrole, pour nos moteurs G.M.C. Nous gardions à l'esprit une date fatidique : juillet 1966. En effet, ordre nous avait été donné de rejoindre la Polynésie, mais cette fois pour préparer les zones où se dérouleraient les essais nucléaires français *(Note de l'auteur : voir « Irradié pour la France », éd. du Petit Pavé).*

Une fois le reconditionnement du navire effectué, nous nous dirigeâmes vers Mururoa (le 24 juin 1966) afin d'effectuer un déchargement de matériel. Aux environs de l'archipel des Gambiers (le 03 juillet 1966), nous eûmes à subir de pleine face un vent porteur de nuages radioactifs. Notre bateau n'étant pas équipé pour un stade zéro, et ne bénéficiant d'aucun dosimètre pour mesurer la pollution radioactive, nous étions inquiets ne sachant pas si nous avions subi une contamination ou non.

J’ai déjà expliqué que le rationnement d’eau s’imposait à bord du navire, notamment pour les moteurs. Dans les conditions décrites ci-dessus, ne pas pouvoir se laver, ni se raser, et ce pendant une vingtaine de jours, présentait une gêne supplémentaire. Comment nous débarrasser d’éventuelles particules radioactives si nous en étions porteurs ? Nous nous lavions à l’eau de mer (contaminée) avec du savon spécial. Nous ne connaissions pas à l’époque les effets pervers d’une telle menace…(voir mon livre « Irradié pour la France » éditions du Petit Pavé).

Après cet épisode fortement éprouvant, nous rejoignîmes notre base. Je me préparais alors à faire mes malles pour regagner la France, après deux ans de service dans cette magnifique Polynésie…

CHAPITRE XI
RETOUR EN METROPOLE
DE TAHITI A L'ILE DE PAQUES

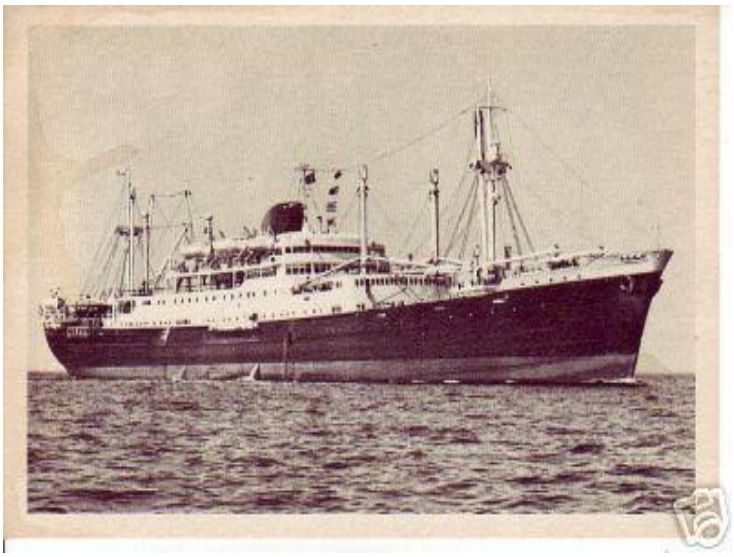

Le Tahitien – Cargo-Mixte

Plusieurs navires m'ont permis d'accomplir les différents séjours rapportés précédemment. Ainsi, c'est à bord du Cargo mixte « Le Tahitien » que je suis rentré de mon voyage polynésien, en 1966. Pour mon retour en métropole, j'embarquai sur le pétrolier ravitailleur « l'Isère » (1969-1971).

Un accident malheureux m'a laissé quelques séquelles morales. Sur le Tahitien, le 6 août 1966, soit quatre jours après le départ, déstabilisé par un fort tangage, je fis une chute dans la piscine. Ma tête heurta violemment le fond, provoquant un état semi-comateux accompagné de violentes douleurs dans la colonne vertébrale. Je subissais ce que l'on appelle communément « le coup du lapin ». Le médecin m'examina, pour conclure sur un diagnostic réservé : « s'il passe vingt-quatre heures, il sera sauvé. » Cela m'est toujours resté en mémoire. Sur le quai de Marseille, j'eus la joie de revoir ma famille, inquiète de mon état après avoir appris l'accident.

L'hôpital de San Cristobal, dans lequel j'avais fait un séjour pour un contrôle, les avait prévenus. En revanche, je déplore l'absence de sérieux de la Marine, qui n'a pas fait état des faits sur le registre des constatations. Comme notre livret médical restait à la disposition des services infirmiers, aucune preuve ne figure dessus et, connaissant la générosité de la « grande sourde et muette », il n'y aurait pas de suite …. Par la suite, le cargo a coulé, effaçant toute trace qu'aurait pu fournir le journal de bord et de navigation.

CHAPITRE XII

AFFECTATIONS FRANCE

Arrivant comme Quartier-Maître Chef, je suis allé faire mon cours de Quartier-Maître à la base sous-marine de Brest. Cet examen est obligatoire pour accéder aux grades des officiers mariniers. Habitué à la mer, je n'éprouvais pas de réel plaisir à évoluer sous terre, mais avais-je le choix si je voulais progresser dans ma carrière ? Même si je ne finis pas dans les meilleurs, malgré un 19.5 en navigation, j'obtins le titre. Je regrette cependant de n'avoir pas fait le cours de chef de quart, pour me diriger ensuite vers l'école d'Officiers, mais la chance n'était pas au rendez-vous. Mon souhait se tourna bien évidemment vers la matière où j'excellais, mais les aiguilleurs de carrière en ont hélas décidé autrement.

LE PORTE-AVIONS « CLEMENCEAU »

Après un séjour auprès des miens, je regagnai ma nouvelle affectation, le célèbre porte-avions « Le Clémenceau », dirigé alors par le capitaine de vaisseau Lefranc. Chargé de la manœuvre à la barre, je mesurai l'ampleur et la responsabilité de ma tâche. Pour accéder à mon poste de combat, j'escaladais douze à quinze étages, l'ascenseur réservé aux officiers et au personnel de la sécurité nous étant interdit.

Le « Clem' » m'a accueilli huit mois à son bord, avant de rentrer à Brest subir un carénage complet. J'embarquai alors à l'Etat Major des Flottilles de l'Atlantique, avec l'escorteur d'escadre Surcouf (T57) comme navire amiral, et pilote de la vedette amiral. En fait, je naviguais uniquement lorsque l'officier général effectuait une mission à son bord ; le reste du temps, j'étais occupé à la correction des cartes.

L'année 1967, un exercice interallié d'envergure fut organisé : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Etats-Unis y participèrent. L'occasion de faire escale à La Corogne, Vigo, Marin en Espagne, Lisbonne, ville portuaire sur le Tage, Les Baléares, puis Barcelone, nous fut donnée. A propos de Lisbonne, je fus témoin du tremblement de terre ayant secoué tragiquement le sol portugais. Vers trois heures du matin, ce 26 novembre, à bord du Surcouf alors à quai sur le port de Lisbonne, un fracas terrible laissant penser à une explosion de machines me réveilla. Je me précipitai sur le pont pour y découvrir plusieurs portugaises et leurs enfants, complètement paniqués. Une partie de la population avait trouvé refuge sur les bâtiments de guerre de toutes les nations afin d'échapper à l'éventuel raz-de-marée, toujours à craindre lorsqu'une secousse tellurique se produit à proximité des côtes.

J'eus le loisir de visiter quelques villes d'Italie également. Tout d'abord, Naples, qui constitua notre port d'attache et où nous fûmes reçus par le Pape Pie XII, dans ses appartements privés. Ensuite, Pompéi, Herculanum. Pour finir, les arènes de Rome. Je découvris une fabrique de camées (bijoux représentant une femme gravée sur un coquillage) et assistai à la confection de l'un d'eux par les mains mêmes de l'artisan. Je ne sais pas trop si on peut parler de doigts, vu leur état…

Arriva Mai 1968… Armés et dotés de grenades, stationnés sous le pont de la Recouvrance à Brest, nous nous apprêtions à partir à Paris si l'ordre d'intervention arrivait… Personne ne se réjouissait d'un éventuel départ sur la capitale, car aucun d'entre nous ne souhaitait la mort d'un compatriote. Heureusement qu'il était toujours possible d'être maladroit au tir… L'ordre ne fusa pas, au grand soulagement de tous.

Quelque temps plus tard, je reçus plusieurs formations spéciales : en physique nucléaire, en laboratoire de dissection et en analyse au radioscope et spectrogramme. Cela allait me servir pour ma nouvelle affectation au Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A) à Tahiti, station scientifique n°2 (Hao) comme radio biologiste *(note de l'auteur : pour cette affectation, voir « Irradié pour la France » aux éditions du Petit Pavé).*

CHAPITRE XIII

EMBARQUEMENT A BORD DE « L'ISERE »

Le 22 février 1971, après mes péripéties nucléaires, je rejoignis le pétrolier « L'Isère » qui se rendait à San Pedro, dans l'état de Californie aux Etats-Unis. Nous ravitaillions les sites et les navires de guerre de la Polynésie, soit l'équivalent de cent vingt bâtiments. D'autres petits pétroliers (caboteurs), plus petits en taille, assuraient la livraison de pétrole sur les sites de tir.

Cette mission me permit d'apprécier plusieurs endroits prestigieux du nouveau continent : Disneyland, le grand Canyon, le Rio Grande. Je ne restais pas insensible non plus au charme des mexicaines. Un jour, dans un bus, une d'entre elles, magnifique, m'observa avec insistance. J'allais répondre à son appel lorsqu'un Américain me fit comprendre que cela ne se faisait pas. J'oubliais le racisme ambiant qui réglementait les rapports humains dans un Etat du Sud. S'il n'y avait pas eu le risque de représailles, j'aurais volontiers répondu présent à la demoiselle !

L'un des points les plus négatifs de mon séjour aux Etats-Unis reste la nourriture. A croire qu'ils ne connaissent que le rosbif et la frite ! L'unique fois où je pus prendre de la salade, la sauce « French » qui l'accompagnait était sucrée !

Je vis également pour la première fois de mon existence des motos aux gigantesques guidons, et des serveuses évoluant dans des bars, les seins nus et en petites culottes.

Sur « L'isère », nous nous résignâmes à passer une semaine à la dérive, suite à une panne de chaudières. Aussitôt, une bande de requins suivit le navire : lorsque nous jetions une caisse par-dessus bord, les prédateurs des mers s'en emparaient vivement, croyant à une bonne viande tombée à la mer (lorsqu'un navire est en panne systématiquement les requins sont présents autour du navire, pourquoi ?????.

Un jour, à l'occasion du remplissage des citernes, les Américains oublièrent de stopper les vannes, provoquant une surcharge de deux mille tonnes ! De ce fait, nous touchions le fond de vase de San Pédro. Pour l'appareillage, le remorqueur nous a tirés et nous sommes partis en glissade, sur la vase du fond, afin de quitter le quai. Le fond du chenal toucha la coque du pétrolier, mais le véritable risque demeurait la pleine mer et les conditions météorologiques. Les gouttières frôlaient la surface de l'eau, indiquant alors qu'un mètre seulement nous séparait de la ligne de flottaison que nous n'aurions pas du dépasser. La houle s'amusait à transformer les joints de dilatation en jolis accordéons…

Pénétrant sur Papeete, le navire toucha le fond dans les passes. Lorsque nous voulûmes nous « mettre cul à quai », la marche arrière ordonnée par notre commandant se solda par un enlisement sans pareil sur un pâté de corail : il ne se rappelait plus qu'il était en marche arrière ! Pour nous sortir de cette mauvaise situation, nous avons requis un remorqueur : début de l'intervention à vingt et une heures, fin à cinq heures du matin… Les organes de propulsion, hélices comprises, n'avaient pas souffert du désagrément ; heureusement, car aucun moyen de se mettre dans une cale sèche n'existait sur place, seul l'Australie et le Japon avaient ce genre de bassins.

Quelque temps après, le Commandant de « L'Isère » a eu la Légion d'Honneur… Comme quoi l'erreur reste humaine et peut être pardonnée...

La prochaine destination nous propulsa sur l'île de Pâques. Avant de relater notre séjour insulaire, une caractéristique relative à la façon de mouiller le bâtiment dans l'anse doit cependant être précisé. En terme marin, nous « faisions penaud » avec l'ancre. Afin d'éviter que cette dernière se brise (le diamant) dans le fond si elle était lâchée d'un seul tenant, nous accompagnions sa descente. Une première moitié de cordée dans un premier temps, puis une autre partie, pour finir par larguer le restant en freinant. Cette opération n'était pas sans risque, car nous devions jouer avec les éléments marins, comme la houle par exemple.

L'île de Pâques dévoila son paysage entrecoupé de statues de pierre. Je fus surpris qu'il y ait si peu d'arbres ! Nous parcourûmes la contrée à cheval, emportant du ravitaillement avec nous, ayant dans l'idée de visiter les cratères. Hélas, je ne dispose d'aucune photo, mais seulement de films, difficilement traduisibles sur papier ! Lorsque l'envie de nous restaurer dans un établissement nous prenait, celui-ci nous proposait bien évidemment…des langoustes ! À un prix qui ferait sûrement des envieux parmi les métropolitains…

Vint l'heure où nous levâmes l'ancre, pour partir à Callao, un des ports du Pérou…

LE PEROU

LE MATCHU PITCHU – CALLAO - LIMA

Nous fûmes désagréablement reçus par l'odeur pestilentielle qui régnait sur le port… Son origine venait du « guano » (déjection de mouettes) ainsi que de la pêche aux anchois. Callao possède en son sein le plus grand bordel du monde, une ancienne prison sur trois étages. Le déplacement vaut le détour, assurément !

Nous rencontrâmes un énorme succès auprès des femmes, de toutes conditions d'ailleurs… La police intervint au pied de la coupée afin de reconduire une demoiselle, fille d'un général, curieuse et désireuse de rencontrer des marins français… Il arrivait que, lors de sorties en mer, nous soyons à quatre par chambre… Inutile d'en rapporter plus, il me semble…

Après le plaisir, le travail : nous effectuions des essais de machine en mer afin de vérifier le bon fonctionnement du navire.

Nous sommes partis en excursion au Matchu Pitchu, en empruntant un car. Le trajet en train n'aurait pas pu se réaliser dans des temps raisonnables, aussi avions-nous préféré le moyen de locomotion par voie routière. J'en garde un merveilleux souvenir…

La veille du départ, je me rendis avec quelques collègues dans la capitale, Lima. Le changement de décor fut très agréable… J'entrepris de m'offrir des boutons de manchette en or massif, quand je rencontrai dans la bijouterie une merveilleuse hôtesse de la Canadian Air Line. J'obtins d'elle un rendez-vous dès le soir même ! Mon camarade en profita pour sortir avec la patronne, désireuse de danser… Les dames nous firent entrer le véhicule dans le garage de la maison, et nous accédâmes à l'étage par un ascenseur. Le lendemain matin, dès cinq heures, j'appareillai avec des yeux de grenouille morte…

Nous nous engouffrâmes dans le Canal de Panama et fîmes escale à Curaçao. Un bordel immense, surnommé Campo Allègre, dépassait de loin celui de Callao. Cette petite ville, interdite d'accès par nos autorités conscientes du danger omniprésent, attirait notre curiosité… Nous y découvrîmes un réel bourbier, une promiscuité régnante, côtoyant des villas à fleur d'eau construites à l'abri du reste. Le style adopté pour ces maisons rappelle celui de la Hollande, mais seuls des habitants richement pourvus assument la propriété de ces demeures.

Reprenant la mer, nous stationnâmes un temps à Punta d'El Gada, dans l'archipel des Açores. Un esprit calotin entretenant les mœurs des femmes, nous appréciâmes la brièveté de notre séjour…

***

Enfin un moment très attendu : le retour en métropole ! Ma famille m'attendait sur le quai du port lors de mon arrivée à Toulon. Étaient présents également les marins assurant notre relève. Je dégageai une belle énergie à m'acquitter des problèmes logistiques et matériels afin de rejoindre au plus vite mes proches, auprès desquels, dès le soir même, je relatai mes pérégrinations. Ma retraite provisoire se passait à Surgères, où nous possédions une maison depuis quelques années déjà. Quatre mois de répit avec « les pieds en éventail » se sont terminés par un rappel de mon employeur pour rejoindre l'Unité Marine du Territoire français des Afars et des Issas, début avril 1972… Cela contrariait ma présence au mariage de ma sœur Andrée prévu en septembre, mais les nécessités du travail passaient avant tout, surtout dans la Marine !

CHAPITRE XIV

TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

DJIBOUTI

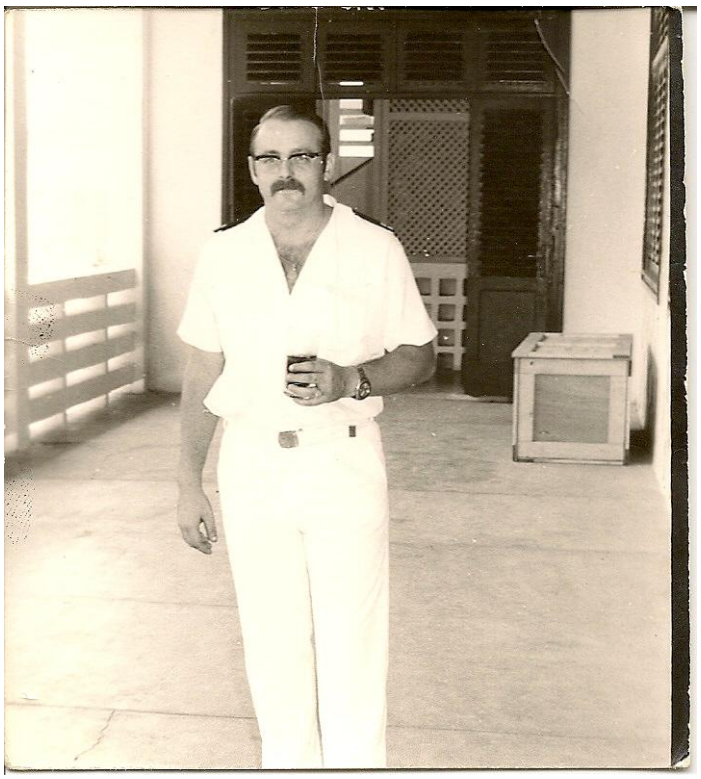

Jean-Henry BOUFFARD en 1973 sur le balcon du carré des Officiers-Mariniers
Un verre de coca cola assainie à la main
A l'Unité Marine de Djibouti

Mes proches m'accompagnèrent à Roissy, d'où je prenais l'avion en partance pour ce pays qui m'était totalement inconnu. L'atterrissage djiboutien fut particulièrement brutal : non pas à cause de l'aéronef, mais en raison de la chaleur suffocante qui régnait à l'extérieur, surtout à six heures trente ! Une femme crut que les pilotes n'avaient pas arrêté les réacteurs, alors qu'en fait la température au sol avoisinait les cinquante-cinq degrés ! Passer du printemps à la fournaise en si peu de temps frisait l'insupportable…

Affecté à l'Unité Marine comme adjoint au responsable des logements familiaux, j'aménageais des pavillons dans leur totalité et m'occupais de la passation de marchés pour acheter du matériel de cuisines, de chambres, de salons. J'assurais également la charpente et la menuiserie avec une équipe autochtone embauchée à cet effet. Bien évidemment, je travaillais en coopération avec le chef des travaux maritimes, M. Fernand Crouzier, responsable du bâti civil et marine.

Mon expérience en navigation servit le Parquet qui me commanda des expertises à l'occasion d'accidents maritimes. J'estimais également le prix de mise en vente de certains bâtiments, de cargos par exemple. D'autres tâches comblaient mon emploi du temps : gérance du carré des Officiers mariniers, des centres de repos d'Arta, de Tadjoura et d'Obock ; gestion, en tant que chef de convoi, des péniches assurant le débarquement de matériel, véhicules et chars de l'Armée de Terre.

UNITE MARINE DJIBOUTI

1972-1974

PERSONNEL DE L'ESCALE (engins de débarquements) PHOTO DU HAUT ET CELLE DU COMMANDEMENT MARINE DJIBOUTI EN BAS

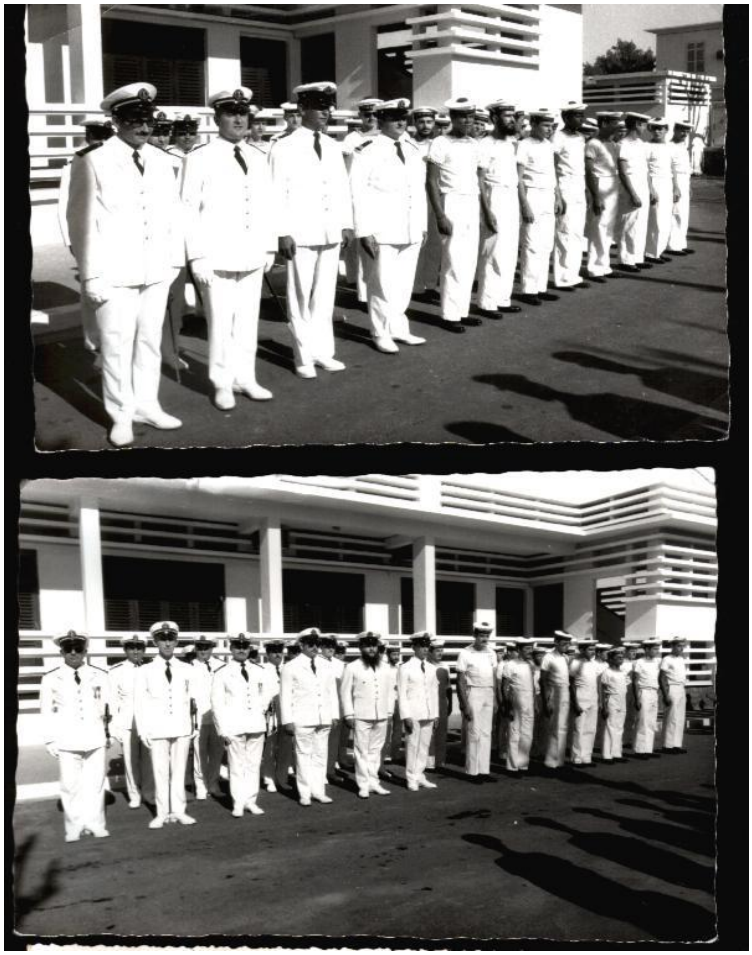

Premier plan en bas, en partant de la gauche : Bournisien, Bleuneven, Barré, Bouffard, Lemerez et ???.

Si cette affectation ne s'introduisait pas dans les espérances de mutation d'un marin en quête de voyages, la solde, alignée sur le dollar, satisfaisait notre compte en banque. J'arrivai à un salaire mensuel d'environ trente-cinq mille francs (soit, aujourd'hui, environ cinq mille trois cent trente-cinq euros), à un moment où la monnaie américaine valait onze francs. Les conditions d'existence d'alors justifiaient aisément cette somme, car nous supportions au quotidien les conditions de chaleur les plus difficiles du globe.

Un jour, nous partîmes en excursion au Lac Assal, en plein cœur du désert. Prévenus de l'importance du ravitaillement à assurer dans pareille situation, nous avions prévu six à huit litres d'eau par jour et par personne, de manière à ne pas finir déshydratés. Malgré tout, nous n'en eûmes pas assez. Sur le lac, situé à cent cinquante mètres au-dessous du niveau de la mer, nous enregistrâmes une température de l'ordre de cent-neuf degrés ! L'eau s'en évapore au fur et à mesure. Dans quelques années, il ne restera de cette étendue marine qu'une immense plaque de sel…

LAC ASSAL

TAS DE SEL RESSEMBLANT A DES FLEURS OU DU CORAIL

LE CAR ULTRA MODERNE POUR LE LAC ASSAL

AUTOROUTE VERS LE LAC ASSAL

L'étendue de terre, de sable et de cailloux surprenait les occidentaux que nous étions. Les épineux poussaient à merveille, satisfaisant les besoins nourriciers des chèvres qui n'hésitaient pas à brouter les feuilles situées à plus d'un mètre du sol.

Notre rythme de travail concordait avec les conditions climatiques : nous observions une pause entre douze heures trente et seize heures trente. Durant ce laps de temps, nous nous imposions sans trop de difficultés une sieste en secteur climatisé. Je me souviens de l'inconscience d'une métropolitaine ayant décidé de bronzer en plein après-midi, sur une plage nommée « plateau du serpent » : nous l'avons retrouvée quasiment cuite sur place, complètement desséchée. Les secours l'ont prise en charge et rapatriée dans son pays d'origine.

Les bouteilles de verre subissent également les effets de la canicule omniprésente : elles fondent au soleil ! Car, même s'il faut mille deux cents degrés pour liquéfier ce matériau, le principe de réverbération agit sur la deuxième couche, provoquant donc un effet de loupe. Alors, le contenant devient pâteux et prend différentes formes, à chaque fois uniques. Un souvenir de l'enfer pour ceux qui en sont possesseurs…

Quant aux autochtones, ils évoluaient au sein de Toulkous, dans des conditions inimaginables pour un Européen. Difficile d'affirmer qu'ils puisaient de l'eau, car son aspect un peu noir ressemblait plus à de la gadoue qu'à autre chose…

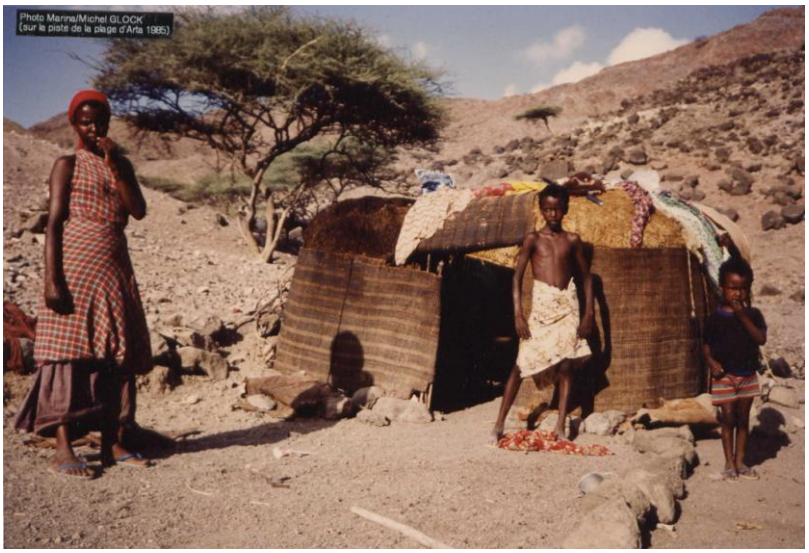

TOULKOULS – habitat dans le désert

LA VERDURE A PERTE DE VUE

A l'occasion des missions de chef de convoi que j'avais à assurer, je me souvins d'une en particulier. Un vent de Khamsin, vent du désert en provenance du Yémen, rendait la visibilité totalement nulle. Même en ville et de jour, les conducteurs circulaient en code toutes vitres fermées. La nuit, à bord des navires, nous ne voyions les repères de navigation qu'au dernier moment, nous obligeant à la concentration et à une réaction immédiate si nous ne voulions pas finir dans les bas-fonds !

Les L.C.M, abréviation (made in U.S) pour identifier les péniches de débarquement, ne possédaient aucun instrument de navigation. À bord de ma vedette (placée devant le convoi de quatre à cinq d'entre eux), je devais les diriger grâce à mes propres feux. Il fallait proscrire l'idée d'une panne pour réaliser l'opération, car tous les bâtiments se seraient heurtés, y compris mon propre esquif ! Un de mes matelots était à la barre, agissant sous mes ordres. Avec le compas magnétique, la carte et beaucoup de « feeling », je réussis à faire rentrer tout ce monde au port, me servant de la bouée de l'île de Maskali comme principal point de repère. (Il fallait être pratiquement dessus pour la voir et repérer son feu).

Dans ce genre de situation, nous connûmes des accidents. Une nuit, un boutre, avec soixante-dix personnes à son bord, percuta un L.C.M. Aucune des deux embarcations ne détenait de feux de navigation ! Le petit voilier, arrivant sur le bâbord du bâtiment de guerre, refusa la priorité de passage et fut percuté de plein fouet. J'occupais un L.C.M. avec un équipage. L'alerte déclenchée, nous effectuâmes les recherches. Hélas, nous ne repêchâmes aucun rescapé, tous avaient péri en mer. Le lendemain, sur la plage, nous constatâmes la présence de cadavres complètement mutilés : en effet, les requins et les barracudas fréquentaient les eaux territoriales…

J'avoue avoir très mal vécu ces instants, les images qui m'en restent demeurent insoutenables et n'ont pas lieu d'être décrites dans cet ouvrage…

***

Au cours de mon séjour, j'ai également visité le Goubed, le lac Abbé et l'île du Diable.

LE GOUBED

Le Goubed, situé au fond de la baie de Djibouti, matérialise la fameuse faille géologique. L'endroit est particulièrement dangereux car infesté de requins. Le commandant Cousteau l'a appris à ses dépens lorsqu'il a constaté comment les squales avaient défoncé ses cages.

GOUBED ET ILES DU DIABLE

LAC ABBE (cherchez l'eau !)

SEUL POINT D'EAU DOUCE DU LAC ASSAL ???

LES TREMBLEMENTS DE TERRE (1973)

L'un des pires épisodes vécu à Djibouti se produisit à l'occasion des tremblements de terre de 1973, phénomènes prévisibles, puisque nous nous trouvions exactement sur la faille de l'Afrique. Ces cataclysmes ont duré un mois et demi, obligeant les autorités à évacuer tous les appartements et les villas. Nous abandonnions les locaux de la Marine pour nous installer dans des lits de camps, à l'extérieur. Nous décomptions environ trente secousses par heure, ce qui rendait impossible la station debout. Petit détail croustillant : j'étais à l'hôtel en charmante compagnie, lorsqu'une inquiétante vibration sonna l'heure d'une retraite rapide que nous effectuâmes, moi en slip, elle en petite culotte…

En revanche, un autre fait qui aurait pu se solder par un drame, met en cause le comportement de certains parents, réfugiés à l'église… Lorsque le dôme se fissura, ces derniers sortirent rapidement de l'édifice en oubliant leur progéniture ! Fort heureusement, tous les enfants furent récupérés sains et saufs…

FAILLE DE DJIBOUTI TRAVERSANT LE GOUBED

Non seulement la couche terrestre est la plus mince du globe, mais le niveau de Djibouti par rapport à la mer approche de la valeur zéro. Cette caractéristique amène une crainte légitime des autorités et des habitants : chaque tremblement de terre pourrait s'accompagner d'un raz-de-marée. Or, les habitations et les immeubles étant évacués, le seul recours consistait en un déplacement des populations dans des camps de secours. Cela nécessitait évidemment des opérations de grande envergure pour le ravitaillement et le soutien sanitaire.

Dans ce genre de situation, l'aspect matériel des choses paraît bien illusoire. L'épouse d'un Officier-Marinier l'a appris à ses dépens... Ayant oublié quelque chose dans son appartement du premier étage, elle est remontée. Hélas, elle n'a jamais pu redescendre, les secousses l'ayant collée au mur. Après l'alerte, nous l'avons retrouvée tétanisées. La semelle en béton de la construction, posée sur une épaisse couche de gravier et soumise aux vibrations sismiques, balançait l'immeuble de gauche à droite.

Tant bien que mal, n'ayant aucun entraînement pour ce genre d'événement, nous nous sommes organisés. Les interventions auprès des familles se succédaient à un rythme effréné, puisant dans nos énergies nuit et jour. Pour dormir un peu, nous prenions un somnifère particulier : le whisky. Unique moyen de ne plus rien entendre… Par crainte du raz-de-marée, nous ravitaillions également les campements jusqu'à quarante kilomètres en périphérie de Djibouti. C'est à cette occasion que, le jour de mes vingt-sept ans, le premier avril 1973 à neuf heures du matin, j'eus la plus belle peur de ma vie. Alors qu'on emmenait le petit-déjeuner au personnel de l'Unité Marine, la route s'est littéralement ouverte juste devant le camion. Le chauffeur doit encore s'en souvenir…

VOYAGES AUTOUR DE DJIBOUTI

Mais la vie continuait sur cette terre des enfers… Mon séjour djiboutien me permit de visiter plusieurs autres Etats d'Afrique. J'eus l'opportunité d'effectuer un safari photo au Kenya. A cette occasion, -aujourd'hui j'en souris-, une envie pressante tenailla mes intestins et obligea le chauffeur du mini car à arrêter le véhicule. Caché derrière un buisson, l'œil aux aguets tant la peur m'habitait, j'exécutai mon besoin naturel le plus rapidement possible. Par chance, aucun prédateur n'évoluait dans le secteur… Quant aux Massaïs (cette tribu réputée comme étant la plus belliqueuse d'Afrique), présentez-leur un billet de l'Oncle Sam et ils rangeront leurs lances sans difficulté. En prime, vous poserez devant l'objectif en leur compagnie…

J'effectuai également un autre safari en Tanzanie, puis visitai le Yémen du Nord (aujourd'hui le pays s'est réunifié avec le Sud). Dans cet Etat, je fus surpris par la prolifération des minarets, et par la pratique constante de la religion musulmane. Dès cinq heures du matin et du haut de la tour, une voix sortant d'un micro appelle à la prière.

Le sol souffre d'une désertification à perte d'horizon. Paradoxalement, je pensais à la verdure de mon bocage poitevin, ses marais, ses vaches…

Je suis allé également en Erythrée, pays ayant obtenu son indépendance de l'Ethiopie depuis.

Nous nous rendîmes chez le voisin éthiopien également, en compagnie de Fernand Crouzier, chef de la mission. Nous eûmes l'honneur d'être reçus par le Négus Halié Sélassié Ier. (*Pour information, « Négus » signifie « roi »*)

Premier plan à droite : le Négus Halié Sélassié Ier
Premier plan à gauche : Fernand CROUZIER, chef de mission, serrant la main du Négus
Au centre, en costume sombre, l'Ambassadeur de France à Massawa.

La capitale, Adis Abbéba, est tenue d'une main de fer dans un gant de velours. En effet, la police, omniprésente, n'hésite pas à se servir des bâtons pour chasser les autochtones trop curieux de nous approcher.

L'Ouganda faisait aussi partie de nos projets. Or, nous dûmes y renoncer, la politique de terreur de Idi Amin, l'Empereur de cet Etat, ne nous y engagea pas. Pourtant, nous aurions eu à cœur de voir de plus près les chutes du lac Victoria ! Nous en eûmes un aperçu du pays jouxtant le territoire en crise.

***

Sur le continent africain, j'étais équipé d'une moto pour faciliter mes déplacements. Je conduisais une BMW 500, d'une robustesse à toute épreuve. Cependant, des accidents arrivaient fréquemment. Le carter d'un engin conduit par un collègue a touché le pied d'un lampadaire, le casque n'a pas tenu et la tête a percuté le pylône. Résultat : rapatriement d'urgence en France, quinze jours de coma, trois fractures crâniennes.

Quant à moi, je suis resté neuf heures dans le coma suite à un accident dans un virage. D'autres ont eu encore moins de chances : ils sont entrés en collision avec des chameaux, que ce soit en ville ou en plein désert (les bêtes ne se voient qu'au dernier moment…) ! Évidemment, le gabarit de ces animaux diffère un peu de celui des chevreuils, aussi le véhicule part-il directement à la casse…et le bonhomme quelquefois aussi.

***

Pendant les pluies diluviennes, les oueds se remplissent mais débordent également. Cela provoqua un jour l'inondation de Djibouti ! Même le moteur de ma moto a appris à nager, mais cela ne l'a pas empêché de démarrer au premier coup !

En ville, une odeur pestilentielle stagnait, il ne fallait pas avoir la narine sensible ! Le tout-à-l'égout n'existait pas, les immondices déferlaient ainsi au vu et au nez de tout le monde ! Menacés par les épidémies, les Marins pompiers n'en poursuivaient pas moins leur travail de nettoyage. Nous nous abstenions de boire l'eau, le danger du choléra guettait notre moindre maladresse ou faiblesse… Pour éliminer ce risque, nous devions subir une piqûre de rappel contre le choléra tous les quinze jours.

Pourtant, à considérer les autochtones qui s'abreuvaient de cette liqueur noirâtre, nous nous demandions qui avait raison. Pour en revenir à nos propres usages, nous consommions l'eau en bouteille, et pour garantir sa pureté nous la mêlions au Ricard, au Whisky ou au Coca-Cola… jusqu'à ce qu'on trouve un cadavre dans la cuve de stockage ! Nous n'avons plus bu de coca-cola jusqu'à la fin du séjour…

SEJOUR A ARTA

Patrice Crouzier et son amie à Arta

Nous allions souvent au centre de repos Marine d'Arta, petit village perdu dans le désert et culminant sur une montagne, à cinquante kilomètres de Djibouti. De ce bled partait la « piste de la mort », un sentier qui descendait jusqu'à la mer, mais par lequel il fallait gravir les crêtes et descendre plusieurs vallons, le tout sous une chaleur torride. Réservée aux commandos Marine et à la Légion Etrangère, l'épreuve de passage y a laissé quelques morts par déshydratation… Mourir de soif pour un marin demeure un sévère paradoxe… Il existait également une variante à l'exercice : rejoindre Arta en partant de la mer ! Un véritable délire ! Une fois bien entraînés à évoluer sous la canicule, les commandos parfaisaient leur parcours au pôle nord où ils plongeaient allégrement… Grâce à eux, je me suis perfectionné en natation, et j'ai obtenu mes différents diplômes de plongeur.

Ils m'apprirent également les petits secrets du sabotage et du maniement des explosifs, notamment l'usage du plastic… Cette pâte à modeler dangereuse s'avère indispensable à n'importe quel piégeage…

***

Au moment où le séjour allait prendre fin, j'attrapai une maladie genre dysenterie, avec complications gastriques. Pourtant, je ne buvais pas d'eau, aussi pensais-je que l'exposition aux radiations nucléaires expliquait ces dysfonctionnements. Alors, les autorités décidèrent un rapatriement sanitaire. Je pris l'avion avec tous les camarades blessés ou malades.

Nous arrivions d'un pays où la fournaise cuisait la peau d'un beau hâle ; pourtant, notre séjour à l'hôpital nous avait rendu notre couleur initiale, blanche comme celle des trépassés. Quand les C.R.S. nous ont vus débarquer, ils croyaient avoir affaire à des morts-vivants...

Toute ma famille m'attendait à l'aéroport de Roissy. Une fois chez ma sœur et mon beau frère, ils pensaient bien faire, et m'offrirent un Ricard pur, convaincus d'éliminer mon mal intérieur. J'ai cru rendre l'âme ! Le cumul du décalage horaire, de la maladie et de l'absorption du divin breuvage avait eu raison de moi !

CHAPITRE XV
LE RETOUR EN FRANCE

Après quatre mois de repos au sein de ma famille, je rejoignis ma nouvelle affectation : le Centre Ecole de l'Aéronautique de Rochefort, responsable de tout le matériel de la base, bureaux, cuisines, chambres, etc.…. Comme j'habitais Surgères, située dans le même département, j'étais heureux de ce rapprochement. Trois ans après, je reçus l'ordre de rejoindre « l'Elan », petit bâtiment de Soutien de Région (B.S.R), qu'il m'a fallu récupérer à Lorient en fin d'achèvement de construction. Nos missions se tournaient essentiellement vers le service public, la surveillance et le sauvetage. Sur ce navire, le souvenir marquant pour moi fut la dépollution des côtes, l'Amoco Cadix ayant fait naufrage à Porsall, près des côtes françaises, le 16 mars 1978. Nous chargions les citernes de craie et les fûts de détergent, afin de pulvériser l'ensemble sur les nappes de pétrole. Pendant un mois et demi, nous avons oeuvré ainsi, apportant notre contribution à l'effort de nettoyage du littoral, mais en mer. Lors d'une brève escale à Roscoff, les pécheurs nous remercièrent en nous offrant deux containers de soixante-quinze litres de dormeurs et d'araignées de mer. En revanche, nous fûmes étonnés de ne recevoir aucun remerciement du maire et des habitants de Portsall, qui s'en sont tenus aux courtoisies d'usage auprès des bénévoles et autres associations… mais pas des marins, c'est assez curieux d'ailleurs !!!!

L'assistance aux pêches dans le grand Nord – Terre Neuva

L'assistance aux pêches dans le grand Nord avec les Terre-Neuvas, notre mission apporter aide et assistance aux chalutiers. Amener le courrier, réparer les ennuis de moteurs, l'assistance médicale ……..Ceci aussi faisait partie de nos missions avec les Bâtiments de soutien de région (B.S.R) ou les Remorqueur de Haute Mer (R.H.M), j'ai effectué une mission à bord d'un B.S.R.

Par la suite, je fus affecté sur « le Chevreuil » (B.S.R). A bord, je fis la connaissance du Commandant qui se révéla être un officier exemplaire. Issu de l'école des Pilotes de la Flotte, aujourd'hui disparue, Jean Cariou était originaire de l'île Tudy, à côté de Quimper. Sept autres personnes dont un alsacien servant au titre du service militaire et cuisinier, constituaient l'équipage. Je garde de ce séjour de deux ans un agréable souvenir, lié en partie à l'humanité montrée par le commandant du navire.

Toutefois, la descente vers Toulon, destination du « Chevreuil », s'avérera mouvementée, car l'expérience d'un des navigateurs allait être mise à l'épreuve… En pleine nuit, il refusa la priorité à un cargo, risquant la collision. Au large de l'Espagne, j'aperçus des éclats de phare ; il ne me crut pas, prétextant qu'il s'agissait de bouée de casier. Informé, le commandant Cariou vérifia sur la carte et constata la présence d'une sentinelle de quarante mètres de haut !

Un autre abordage fut évité avec justesse : un paquebot russe arrivait droit devant, statufiant notre sublime chef de quart ! Alors qu'il aurait dû dévier sa trajectoire, le navigateur resta de marbre, obligeant l'officier adverse à nous esquiver !

Au vu de ces différents incidents, le Commandant me confia la surveillance du navigateur, avec ordre d'intervenir si un quelconque danger survenait. Pour cette raison, je restais avec lui sur la passerelle. Je dois d'ailleurs préciser que, dans ma bannette, je dormais avec mon gilet de sauvetage et une bouteille d'air de gonflage automatique tellement je manquais de confiance...

Nous ramassions également les torpilles d'exercice. La nuit, nous les repérions par les éclats de phare. J'en aperçus une et informai mon vis-à-vis, qui me répondit qu'il s'agissait du phare de Camarat. J'avais raison, encore une fois…

LE CHEVREUIL A TOULON

Peu d'écart entre la hauteur du pont et le niveau de la mer. Lorsque la mer sert dix-huit mètres de déferlantes, il y a de quoi s'inquiéter..

« Bosco » à Bord du Chevreuil

Nous sommes partis en soirée de Toulon pour nous rendre sur la Corse. À peine avions-nous franchi les différentes passes que le porte-avions Clémenceau demanda notre assistance pour récupérer un de ses hélicoptères « Alouette » tombé à l'eau. Nous avons hissé ce dernier sur la plage arrière et l'avons ramené à Toulon. De ce fait, nous avions accumulé du retard et, pour arranger le tout, une tempête se leva. D'immenses vagues déferlaient sur l'avant (bout dedans) du « Chevreuil », jusqu'à des hauteurs de l'ordre de dix-huit mètres de haut, de nuit ! Pour donner une idée plus précise, il faut savoir que la plage arrière du navire se situait à un mètre au-dessus du niveau de la mer, et que le tirant d'air du bâtiment est de 12 mètres… Le compas gyroscopique court-circuita, laissant le magnétique prendre le relais… Si l'ampoule de ce dernier avait grillé, il aurait fallu grimper sur le toit pour la changer… Il ne restait plus qu'à attendre… Nous étions huit à patienter à la passerelle, avec un appel vers le Seigneur pour qu'il ne permette pas aux déferlantes de briser les vitres… Ce qui se serait traduit par un naufrage pur et simple du navire et huit marins portés disparus en mer… ce que les Marins appel « un Trou dans l'eau ».

Sur le pont, nous apercevions les portes des containers complètement défoncées. Nous prîmes conscience que, même si d'autres navires naviguaient à proximité, ils ne verraient pas le « Chevreuil » recouvert constamment par les vagues. Le commandant fit allumer le projecteur de mât : dans la lueur, nous apercevions la houle gigantesque sauter au-dessus de nos têtes, dans un fracas terrible. La tempête prit fin, le « Chevreuil » avait accusé le coup mais flottait toujours…Nous partions vers un cargo en feu, transportant des produits pharmaceutiques au large de la Sardaigne il fallait passer de toute manière coute que coute.

***

Autour de l'île de Corse, nous surveillions les cargos pollueurs, les embarcations suspectes, et assurions, dans la mesure du possible, le sauvetage et l'assistance en mer. Notre attention se portait aussi bien sur les appels des marins que sur ceux des aviateurs ; en outre, nous faisions preuve de vigilance dans le détroit entre Corse et Sardaigne. Nous mouillions à Lavezzi, et effectuâmes quelques escales à Bonifacio et Porto-Vecchio.

Une nuit, en mer, dans les calanques de Cassis, nous servîmes de support à l'entraînement de futurs agents de la D.G.S.E. Etant désireux, vu mes états de service, de m'engager par la suite, j'ai discuté avec l'un des responsables. Mon expérience en tant que plongeur l'intéressait. Le commandant Cariou m'en dissuada, prétextant qu'entrer au sein des services secrets signifiait ne plus en partir. Je refusai donc, et grand bien m'en prit car, quelque temps après, se déroula l'épisode du sabotage du Rainbow Warrior… Il est fort probable que, si j'avais signé mon engagement au sein de ces forces, j'aurais fait partie du commando …

Comme je l'ai décrit au cours de mon récit, nous étions chargés de récupérer les torpilles d'essai des sous-marins et navires. En mer, ce travail délicat s'accompagnait toujours d'une notion de danger ; lorsque la torpille se balançait au-dessus du pont, il fallait toute la dextérité du grutier pour la déposer délicatement sur le ponton.

La Chevauchée fantastique des Torpilles

En partant de la gauche : Officier Marocain en stage, le Commandant Jean Cariou, Jean-Henry Bouffard, Henri Pierre.

Derrière entre le Commandant et moi : Pieter Langameur matelot cuistot.

En attente des torpilles (très fatigantes)

Le Commandant Jean CARIOU (en Pirate)

Le sous-marin « Agosta », tireur de torpilles

Un livre ne suffirait pas pour relater les aventures rencontrées pendant ces deux années, en compagnie du commandant Jean Cariou. Comme tout a une fin, je reçus une affectation au transit maritime à Tahiti. Ce séjour à terre se déroula de 1980 à 1982. Afin de rejoindre mon poste, j'empruntai un D.C. 10 de l'aviation, qui, au bout de quelques heures de voyage, rencontra des problèmes de réacteurs. Nous survolions la Turquie quand j'entendis l'hôtesse de l'air bafouiller dans le micro : « le bruit que vous venez d'entendre »… Or, quasiment tous les passagers -hormis moi qui ne dors pas en vol- étaient plongés dans le monde de Morphée. À mes côtés, une Anglaise, éveillée également, devint blanche, transparente même. Le voyage, au lieu de durer trente-six heures, s'étala sur le double de temps, avec plusieurs escales non prévues initialement : Dubaï, Djakarta, Sidney, Nouméa, la Nouvelle Zélande et enfin Tahiti où les autorités nous croyaient disparus en mer.

Cette affectation à Tahiti fut la seule effectuée en compagnie de ma famille. Eh oui, je m'étais marié et j'avais reconnu pour mienne la fille que mon épouse avait eue d'une première union. Seulement, ma compagne décida au cours de la deuxième année de rentrer en métropole ; je lui versais la coquette somme de quinze mille francs par mois (soit deux mille deux cent quatre-vingt-six euros) pour subvenir aux besoins des deux.

Lorsque vint la fin de mon séjour tahitien, j'étais heureux à l'idée d'être accueilli au domicile conjugal. Seulement, personne ne m'attendait, et le compte bancaire avait été totalement liquidé. J'appris bien plus tard que, durant mon absence, l'épouse bien-intentionnée recevait son amant de vingt ans à la maison.

Affecté à Brest, je réclamai le divorce. Or, cinquante pour cent des torts me furent attribués ! Ma foi en la justice a largement été ébranlée à cette occasion… D'autant plus que je reçus, quelque temps après, une lettre d'insulte de ma fille, couronnant le dégoût de la situation. Je décidai de rompre tout lien avec elle et, depuis 1983, je n'ai jamais cherché à avoir de ses nouvelles. Dans mon malheur, j'ai eu de la chance ; d'autres collègues se sont contentés de bien peu de choses, et certains de rien du tout à leur retour !

J'obtins une nouvelle affectation à bord de « l'Utile », comme officier en second, chef des services administratifs. Nous rentrions ou sortions les sous-marins nucléaires de la rade de l'Ile Longue, leur base stratégique. A une reprise, j'ai assuré le déplacement d'un cinq cent mille tonnes allégé, très impressionnant. Pour observer la passerelle, nous ajustions les jumelles ! Le bâtiment était tellement long que, pour circuler d'avant en arrière, le personnel avait embarqué un vélo !

Nous étions en alerte sauvetage et assistance à 20 minutes d'appareillage pour le rail d'Ouessant, ou nous sommes malheureusement intervenus plusieurs fois. Une fois pour aussi pour un voilier qui de jour avec un soleil magnifique avait balancé une fusée de détresse. Cela nous étonna sérieusement et nous nous rapprochâmes de lui pour demander ce qui n'allait pas, réponse : cela fait quatre jours que je suis perdu, j'ai ma femme et mon enfant malade ; Stupéfaction de notre part ce Monsieur qui se prenait pour un grand navigateur comme beaucoup d'autres voileux, était au pied du Stif de Ouessant. Comme nous étions dans l'impossibilité de le prendre en remorque, nous avons demandé l'aide d'un autre navire dans le rail pour venir avec minimum un infirmier. D'autres interventions étaient beaucoup, beaucoup plus dangereuses surtout sur des navires en flamme, mais c'était notre métier, sauvé des personnes. Pour cette assistance nous avons tourné pendant 08 heures à raison de 300 litres de gas-oil à l'heure. Cela fait des factures énormes cumulées aux autres intervenants.

Une anecdote morbide que je me dois de rapporter… Un matin, la grue revint à son ancrage comme à son accoutumée ; l'hélice remua le fond et les plongeurs, en reconnaissance habituelle, aperçurent un boyau arrivant vers la surface. Ils plongèrent afin de remonter un cadavre d'homme accroché à ses propres entrailles. Puis, vint le tour d'une jambe éjectant encore du sang, que les hommes-grenouilles eurent la bonté de me confier. Le corps, complètement nu, un trou béant en pleine poitrine, émasculé et unijambiste, fut placé sur le pont flottant qui traversait la Penfeld ; le spectacle n'avait rien de reluisant. Or, personne ne songea au spectacle horrible ainsi offert à la vue à l'heure de la débauche, ni à la présence d'un public féminin découvrant avec horreur la scène. J'imagine aisément que certaines d'entre elles n'ont pas passé une nuit calme…

EQUIPAGE DE L'UTILE
Premier à partir de la gauche et portant le sabre :
Jean-Henry Bouffard Officier en Second
Troisième, portant le sabre : le Commandant
(Seuls les Officiers-Mariniers supérieurs portent le sabre)

La découverte macabre que je viens de relater révèle les conditions sanitaires à bord d'un navire tel que « l'Utile ». En fait, l'officier en second fait fonction de médecin ou d'infirmier, il est détenteur des lots de morphine enfermés dans un coffre. Si une intervention médicale avait dû s'effectuer en urgence, j'aurais agi sous les ordres d'un médecin contacté par radio, en lui donnant au préalable tous les symptômes de la victime.

*

Un collègue Breton, muté en théorie à Rochefort, me proposa une permutation, sachant que j'habitais non loin du célèbre arsenal. J'acceptai et découvris l'Ecole des Fourriers, secrétaires, cuisiniers et commis de la Marine. J'y assurais la fonction de professeur en Navigation, préparant les élèves aux permis mer « A », « B » et « C ». Il devenait impératif que je revienne chez moi, car mon épouse s'étant acoquinée avec un jeune, je fus obligé de demander le divorce. Ces 7 années de mariage furent pour moi un calvaire qui me coûta fort cher dans les 400.000 frs ou 61.000€ que je préfère rayer de mes souvenirs. Le divorce fut prononcé en 1982. Je me dois de dire encore merci à ma mère qui m'a soutenu dans ces terribles moments en sachant que je ne méritais pas cela. J'avais une conception du couple que, malheureusement, mon ex. femme épouse n'avait pas. Pourtant, elle me répétait souvent « mon cul n'emportera pas ma tête »

Une nouvelle vie commença, avant de partir de Brest, j'ai rencontré lors d'une permission à Niort (1983), celle qui me promenait en landau 1947-1948 à La Faute sur Mer, pointe d'Arçay. Comme je mettais cassé la cheville son père Raymond et sa mère Mariette vinrent me chercher avec ma future femme à Brest rejoindre mon affectation, après soins, à Rochefort.

Mon épouse Béatrix – Geneviève

Nous restâmes trois ans en concubinage (1983-1986) reconnu et nous nous mariâmes le 23 août 1986. Nous sortions tous les deux d'une vraie galère et comme on dit chez nous « nous avions le cul dans la palisse ». Divorcée, elle-même, Béatrix-Geneviève prenait un nouveau départ dans la vie, après avoir élevée ses deux enfants, mais c'est son histoire. Il fallut pour nous deux, tout recommencé à zéro à 40 ans. Mon épouse entama un travail de toiletteuse pour chien. Après un stage à Nantes, elle commença à notre domicile en premier lieu rue de la Corderie puis rue Maurice Utrillo. Après elle prit un magasin en location pour exercer son métier. La maladie congénitale faisant son œuvre (scoliose à 80° et retour à 75°) elle ne put continuer ce travail très pénible en station debout.

Ma petite pension de retraite de la marine ne suffisait pas à la vie d'un ménage. Je décidais donc de reprendre une activité au plus vite. C'est ce que nous allons voir dans le prochain chapitre. Mais avant je dois dire que ma nouvelle vie avec Béatrix Geneviève sont des années de bonheur, avec des hauts et des bas comme dans tous les couples, mais nous sommes unis et attentionnés l'un envers de l'autre pour faire face à tous les problèmes. Je crois que cette symbiose de couple, cette parfaite harmonie d'accords et de contradictions nous lie plus fort l'un à l'autre. Nous avons traversé le désert ensemble pour terminer dans un site magnifique et face à la mer dans ce beau pays de mes ancêtres et de mon épouse, ainsi que de notre jeunesse « Les Sables d'Olonne ». Cette jeunesse que nous avons passée ensemble à l'hôtel du parc des Sables d'Olonne chez mon grand oncle Adrien Bouffard et son épouse Zilda Bretaudeau, à La Faute/mer, La Grière, Niort.

En espérant arriver ensemble à nos 40 ans de mariage, et plus si possible, mais d'abord les 30 ans en 2013 en comptant les années de concubinages reconnus et les 70 ans de ma femme. J'ai une épouse très courageuse et formidable un trésor de bonheur. Tout en elle respire l'art dans ces multiples facettes, la peinture, la musique …..

Mariette Clair (Vendéenne), épouse Thimer, mère de Béatrix-Geneviève.

CHAPITRE XVI
LE RETOUR A LA VIE CIVILE

A quarante ans, dont vingt-deux au bénéfice de la Marine, une réinsertion professionnelle s'imposait à moi, pour notre couple. Durant les premiers temps, et heureusement pour ma femme, les symptômes se sont estompés, je sursautais durant la nuit au moindre bruit. Les alertes, les combats, les vicissitudes quotidiennes vécues à bord d'un navire militaire, hantaient encore mon esprit. Il m'a fallu plus de dix ans pour recouvrer une sérénité de vie. Pourtant, cette nouvelle existence qui s'offrait à moi, ne valait en rien celle de marin. J'étais confronté à d'autres visions professionnelles, d'autres approches, et à un sens de l'égoïsme totalement à l'opposé de l'entraide mutuelle des navigants.

J'ai accumulé plusieurs petits boulots : représentant de commerce chez Electrolux, peintre, conseiller en assurances A.G.F, puis Abeille Paix (où j'obtins ma carte professionnelle), chauffeur-livreur à Parthenay Viandes, préparateur de commandes dans une charcuterie semi-industrielle. Sous couvert d'un Contrat Emploi Solidarité (C.E.S.), j'exerçai la profession d'agent d'entretien et d'accueil au Lycée Thomas Jean Main, à Niort. J'acquis le poste au titre des handicapés de la C.O.T.O.R.E.P et de la Marine (pour la colonne vertébrale). L'infirmière du Lycée me faisait, quand je souffrais, ma piqûre de cent vingt milligrammes de cortisone, mais la souffrance m'accompagnait souvent dans le travail.

Après mes trois ans de C.E.S., j'ai passé le concours pour être titularisé. Hélas, mes compétences ne semblaient pas suffire pour être admis. Aiguillé sur un poste d'agent administratif, affecté à l'Inspection Académique des Deux-Sèvres à Niort, tout aurait pu convenir à ma modeste personne, d'autant plus que j'habitais à cinquante mètres de mon lieu d'emploi. C'était sans compter sur l'acharnement et le harcèlement moral dont j'ai été victime, autant de la part des confrères que des responsables. Je fus relégué à exécuter des tâches ingrates, comme à prendre le standard qui n'intéressait personne. Seulement, comme la secrétaire générale me jugeait totalement incompétent en toute chose, elle s'arrangea pour m'éloigner de toute activité. Pour passer le temps, j'en étais réduit à jouer aux cartes sur ordinateur…

Au bout de deux ans, j'obtins une nouvelle mutation au sein de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Niort. Dès le départ, je fus pris à parti par l'attaché d'administration, ancien chef de service de l'inspection Académique ayant gardé des liens étroits avec mes premiers tortionnaires... Avant d'occuper mon nouvel emploi, je pris un congé de deux mois pour soigner (avec de la morphine) mon handicap de colonne vertébrale. Les soins m'obligèrent à ne pas rejoindre à la date prévue la direction, et ce n'est qu'après le premier septembre que je pus m'y rendre.

Dès mon arrivée, les trois principaux directeurs se sont acharnés à me faire comprendre l'inutilité de ma présence et de mon existence. Par exemple, souhaitant limiter les efforts liés à mon handicap, je demandai un bureau au rez-de-chaussée ; le directeur me confia le standard, jugeant que j'étais incapable de tenir un travail d'agent administratif. Traité au plus bas, diminué quotidiennement, dépressif, j'en arrivais à penser au suicide. Cependant, je fus de nouveau affecté à l'Inspection Académique des Deux-Sèvres, où je retrouvai la même patronne… Après avoir sollicité un entretien auprès du Rectorat afin d'expliquer la situation dramatique à laquelle j'étais confronté, je compris très vite, après entretien avec la secrétaire générale, que la responsabilité du chef passait avant des considérations personnelles.

Pourtant, pendant vingt-deux ans, la hiérarchie avait fait confiance au marin que j'étais, détenteur de plusieurs postes à responsabilités, habilité au secret défense. Aussi m'était-il douloureux d'être mal considéré par des hommes et femmes imbus de leur petite condition, et qui, chargés de diriger un service, s'imposaient aux autres par une volonté quasi-dictatoriale. Sur un bateau, l'incompétence provoque une sanction immédiate, car l'erreur s'apparente à un drame. Or, sur terre, fermer les yeux sur la bêtise n'a pas de conséquences désastreuses, il est plus aisé de protéger et de se protéger… En 2010 cette personne est toujours en poste à l'Inspection Académique.

J'ajoute que ce que je vivais professionnellement provoqua des répercussions sur la santé de mon actuelle épouse. Nous ne saurons jamais si le cancer du sein dont elle souffre provient de la dépression ou d'une contamination dont j'aurais été inconsciemment l'auteur par l'uranium présente dans mon sang.

L'espoir vint du Rectorat… Ayant sollicité un autre poste, je me vis désigné secrétaire de deux proviseurs adjoints au lycée Paul Guérin de Niort. Même si les appréciations littérales et catastrophiques m'avaient précédé, j'ai rencontré une écoute honnête et un radical changement d'esprit chez mes interlocuteurs. Ils prirent vite conscience de l'acharnement dont j'avais été victime, et virent que le tissu de mensonges que contenait mon dossier ne correspondait en rien à ma mentalité. Tout le temps que dura mon emploi au sein de ce lycée, je n'ai eu que des louanges à porter au crédit de mes supérieurs et de l'ensemble du corps enseignant.

Hélas, au bout d'un an, je tombai en arrêt de longue maladie, consécutif à mon séjour sur les sites de tirs nucléaires. Je pris ma retraite le deux septembre 2006, à 60 ans, avec mes 184 trimestres = 46 ans de travail, sans médaille du travail.

Le pot de mon départ en retraite du Lycée Paul Guérin de Niort…

La Retraite aux Sables d'Olonne
Une retraite merveilleuse au pays de mes ancêtres
Pays de ma Jeunesse, de mon Enfance
avec La Faute sur Mer et l'Aiguillon sur Mer

La Confrérie des Gourmets de la Sole Sablaise,
Chevalier de la Tour d'Arendel

Créée le 24 février 1979 elle avait pour but de faire apprécier consommer en France et à l'étranger, la sole péchée par des Bateaux Sablais. Faire connaitre la Ville des Sables d'Olonne, station balnéaire.

La Confrérie a été créée en même temps que la Foire exposition en 1979, par Norbert Canton, Michel Girard, Roger Mourat, Alphonse Robert, Jean Huguet et MarcMainguy.

Le premier Grand Maître fut Marc Mainguy. Le Médaillon de la Confrérie était une sole sur fond de la Tour d'Arendel. Les Chapitres avaient lieux dans le prieuré Saint Nicolas le 1er dimanche de mai. Elle fut dissoute vers 1993 et la Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonnes prit la suite.

Transmission de la cuisine,

de l'art de la table Vendéo-Poitevine et Française

Amitié, conviviabilité, l'art et la joie de vivre

Le Grand Maître, Michel Launay et son épouse Annie, née Raud

Raud famille issue de La Flocellière (Pouzauges), pays aussi de mes ancêtres 1635

HISTORIQUE DE LA CONFRÉRIE DES FINS GOURMETS DU COMTÉ DES OLONNES

Tout d'abord, La Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonnes est née à la suite de la Confrérie de la Sole Sablaise le 12 juin 1995, par Monsieur Pierre BARDON à Olonne sur Mer. Elle se compose d'une vingtaine de membres actifs qui ont une réunion mensuelle. Elle est composée d'un conseil d'administration et d'un bureau qui se compose de : un Grand Maitre : M. Michel Launay, un Grand Maitre Adjoint : M. Denis Malidan, une Secrétaire Mireille Faugeron, un Trésorier : Jean Migné et son adjoint Gilbert Borré.

La mission de la Confrérie est culturelle, gastronomique et touristique.

Notre but est de faire connaitre et défendre les produits Vendéens de terre et de mer du pays des Olonnes, la gastronomie (patrimoine mondial de l'U.N.E.S.C.O) les lieux historiques, les expositions culturelles. La Confrérie est en relation avec environ 300 autres Confréries de France. Nous assistons à plusieurs fêtes dans le département, en habit de Confrérie. Notre tenue est composée de : une cape dont les liserés noir pour le deuil des marins péris en mer, un liseré couleur sable représentant le sable, un liseré rouge représentant le vin et la cape bleue représentant la mer, un chapeau en feutre noir avec ruban et plume et les armoiries Vendéennes, un corsage blanc pour les femmes ou une chemise blanche pour les hommes avec nœud papillon noir, un pantalon noir ou jupe noire pour les dames et chaussures noires. Notre chapitre a lieu le dernier dimanche de juin avec en invités environ 250 confréries de France, défilé à La Chaume et la Chapelle Saint Nicolas.

La Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonne est affiliée à la COFRACO (Conseil Français des Confréries) et à l'Ambassade des Confréries du Pays de la Loire.

Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonnes.
Mon épouse et moi, fiers de porter les armoiries Vendéennes et
des Sables d'Olonne pays de nos ancêtres à chacun.
La Garette en Marais Poitevin invités de la Confrérie des Mangeux de Lumas

Les cancéreux se portent bien, ils profitent de la vie sans penser au reste.
Un Vendéen ne se fait pas manger par le crabe, c'est lui qui le mange.
Les 65 ans de mon épouse.

Marcel Faugeron, le ténor des Veillées Chaumoises,
et son épouse Mireille – Membres de la Confrérie.
Défilé sur le remblai aux Sables d'Olonne des Associations.
Un couple formidable de gentillesse et de générosité

LES VEILLEES CHAUMOISES

Présidente : Noëlle LE PORT

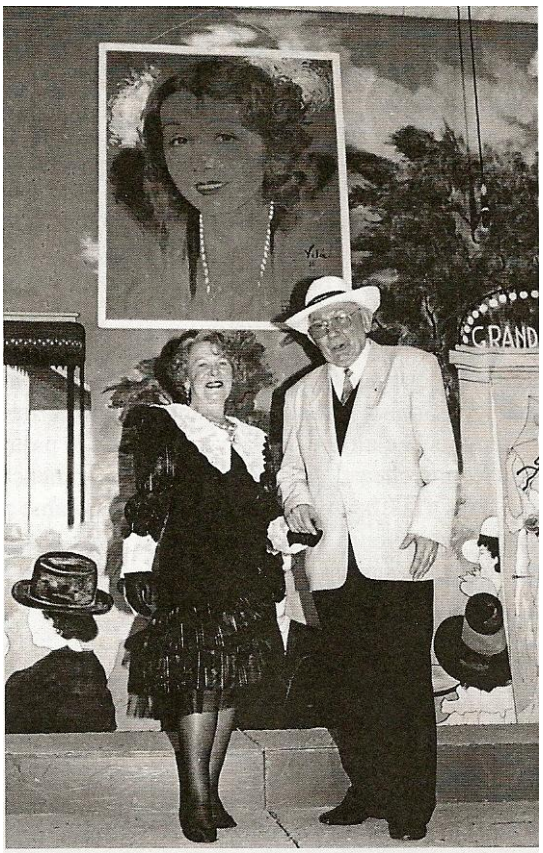

Geneviève et Jean HUGUET, l'âme des Veillées Chaumoises

HISTORIQUE DES VEILLÉES CHAUMOISES

La première réunion des veillées Chaumoises eu lieu chez **Jean HUGUET**, le 30 octobre 1971. Elle vit naître une proposition de création d'une association culturelle qui prit nom de **« Veillées Chaumoises ».** Le 08 novembre suivant, à la salle des fêtes, sous la Présidence de **Monsieur Prouteau**, maire des Sables d'Olonne, l'assemblée constitutive adoptait ces statuts. Le soir du 05 janvier 1972, lors d'une veillées mémorable à l'Aubraie chez **Cina** et **Siméon Paupion**, les **« Veillées Chaumoises »** commencèrent à marcher et filer toutes voiles dehors.

Si le temps chez les plus anciens d'entre nous a ridé les visages comme le vent léger ride notre océan, les cœurs n'ont pas changé …….nous avons toujours envie de donner, de faire plaisir en nous faisant plaisir, de voir sourires, et les rires de nos fidèles sont toujours pour nous source de joie.

Les **« Veillées Chaumoises »** sont filles de La Chaume, et La Chaume est la sève de nos vies. Nous vivons à son rythme dans la joie et la tristesse, mais surtout dans la conviviabilité qu'engendre notre respect pour chacun d'entre nous qu'il soit d'ici ou d'au-delà du chenal, et un peu plus loin, et encore plus loin !!!!! **Signé : Louisiane PAGOT-TRON**

Un souvenir parmi quelques autres de nos premières **« Petites Veillées »** à l'école maternelle, Christiane nous faisait mettre au pas dans l'entrée. Nous devions défiler sur l'air **« Voilà les gars de la Marine »** nos petits béret bien plantés sur la tête et au coup de sifflet du **« Pacha »** (**Marcel Brochet**) nous allions fièrement nous présenter devant le public. Cela nous demandait plusieurs répétitions pour que ce soit magistralement ordonné. **Signé : Geneviève HUGUET**

« Tu as des ennuis, tu n'a pas le moral, vines donc aux Veillées Chaumoises » me dit mon amie **Colette**. Et me voilà, pour une première répétition, assise parmi tout un groupe assez bruyant qui m'accueille amicalement. Tout commence par des chansons souvent ponctuées de rires et de commentaires. **Colette** au piano, nous entraîne dans des refrains populaires où nous mettons tant de cœur que nous en oublions le rythme. **Jean Huguet** nous mène à grand renfort de gestes. **« Ce n'est pas juste »** dit **Colette, « on a toujours chanté comme çà » dit Jean**.

Le jour de la veillée, nous voilà tous juchés sur un podium, entourés de tous côtés par des spectateurs bienveillants qui nous écoutent et qui, parfois, chantent avec nous. **Gaby** présente son sketch sur La Chaume et ses traditions. Les expressions Chaumoises y foisonnent et nous amusent beaucoup. **Jean** anime et présente le spectacle avec beaucoup d'érudition et de verve. Et nous, pendant ce temps, échangeons **« quelques paroles »**. Il nous rappelle gentiment à l'ordre. Allons les filles, un peu de silence et s'adressant au public : « Elles ont toujours quelque chose à se raconter ses **nifiouses** ! ». Nous protestons les gens rient. Puis le chant démarre, tant bien que mal. Le plus difficile est de commencer tous en même temps. Ce n'est pas grave…..nous nous rattrapons à la deuxième phrase.

Cà, c'était autrefois, maintenant, nous sommes plus attentives et nous avons quand même des partitions et aussi quelques années de chants.

Aux **« Veillées Chaumoises »** j'ai trouvé de vrais amis, de l'entraide dans les moments difficiles, de la joie, de la chaleur et de la conviviabilité. **Signé : Michèle DELAVERGNE-LÉREIN**

Nous ne pouvons que remercier tous les créateurs-fondateurs des Veillées (Geneviève et Jean HUGUET en particulier), celles et ceux nombreux qui ont parlé de la Chaume autrement que les idées reçues par la méconnaissance de notre patrimoine culturel. Ce que malheureusement tout le monde regrette.

Comme **Marie-France BORRÉ** le dit si bien, c'est que les jeunes brillent par leur absence totale. Ce fait est constaté dans toutes les associations ou Confréries qui transmettent la culture, l'Art, les traditions Vendéennes, pourtant c'est ce qui manque le plus de nos jours : la joie de vivre ensemble, la conviviabilité, l'entraide, la main tendue…..tout ceci les jeunes l'ont perdu, malheureusement. Une seule question s'impose avant notre départ….comment les faire venir ??????? pour la sauvegarde de nos valeurs et de la transmission de notre patrimoine culturel ????? Signé : **Jean-Henry BOUFFARD-LÉREIN**

Ma cousine Michèle Lérein, à gauche, et son amie Marie-France Borré, née Evain, en Sablaises le 15 août 2010 (Elles font parties des Veillées Chaumoises depuis le début de l'association).

Je me dois de dire que la vie aux Sables d'Olonne est une merveille, la retraite dans cette ville un soleil radieux de bonheur, vous oubliez vos problèmes de santé. L'ambiance, l'amabilité, la conviviabilité et surtout de vrais, mais de vrais amis. Ces amis nous les retrouvons au sein des Veillées Chaumoises et de la Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonnes**.** Pas un mot plus haut que l'autre, même dans la ville, les gens se parlent, se disent bonjour, parlent en un mot nous retrouvons la vie simple de notre jeunesse avec les soirées entre ami(e)s. Les Sables d'Olonne un grand village au bord de mer avec sa vie simple dans une commune très propre comme les autres communes des Olonnes. La propreté une rareté en France dont ici il faut souligner l'exemplarité du comté des Olonnes.

Quel honneur de transmettre les valeurs, la culture, le patrimoine et la simplicité de vie de la Vendée. Un patrimoine culturel mais aussi monumental avec de nombreux domaines, châteaux, églises dont celle des Sables ; St Pierre une église Byzantine d'une architecture extérieure étrange dans notre pays mais d'une beauté intérieure magnifique qu'il faut absolument voir. Un petit rappel des années 1930, il faut savoir qu'un vendeur d'eau potable passait dans la rue avec sa cloche qu'il agitait pour vendre son eau. Il n'y avait que de l'eau saumâtre aux Sables d'Olonne à cette époque. Comme la vendeuse de sardines fraîches qui criait dans les rues à la « Fraiche, à la Fraiche » et sans clochette, mais avec sa coiffe. Quels bons souvenirs de mon enfance, de ma jeunesse et ceux de ma famille.

Un regret, c'est que le Conseil Général de la Vendée par son service culture ignore totalement les auteurs de livres de l'histoire de la Vendée (pas des romans), de son parlhange Poitevin aussi différent du Marais, du Bocage, de la côte ou de Noirmoutier. Les prix littéraire sont attribués en priorité aux livres, romans dans tous les genres même d'Afrique du Sud (2010), au détriment de ceux qui défendent la Vendée dans leurs écrits, même les poètes et conteurs Vendéens sont ignorés. Les romans sur la Vendée Militaire ne sont pas des livres d'histoire.

Venez en Vendée pour les plages bien entendu, mais voir, visiter le patrimoine Vendéen et son histoire au Mémorial de la Chabotterie ou à l'Historial de la Vendée les deux aux Lucs sur Boulogne. Vous serez les bienvenus et vous repartirez enrichis d'une valeur humaine et surtout d'une manière de vivre simple et conviviale des Vendéens. Le remblai incontournable promenade de jour comme de nuit. Une animation estivale très apprécié et qui fait vivre les Sables d'Olonne inter générations. Oui venir aux Sables vaut une cure de Jouvence très agréable.
Nous ne pouvons quitter cet endroit merveilleux du Comté des Olonne sans les chansons phares :

***Partons La Mer est Belle* :**

1-Amis, partons sans bruit,
La pèche sera bonne,
La pleine lune donne,
Au début de la nuit.
Je veux qu'avant l'aurore,
Nous soyons de retour,
Pour embrasser encore l'objet de nos amours.

Refrain :

Partons la mer est belle,
Embarquons-nous pécheurs,
Guidon notre nacelle,
Ramons avec ardeur,
Aux Mâts hissons les voiles,
Le ciel est pur et beau,
Déjà la blanche étoile guide nos matelots.

2-Ainsi chantait mon père
Quand il quittait le port,
Il ne s'attendait guère,
A y trouver la mort.
Par une nuit d'orage, il fut surpris soudain,
Et jeté au rivage
Par un fatal destin.

3-Je n'ai plus que ma mère,
Qui ne possèdent rien,
Elle est dans la misère,
N'a que moi pour soutien,
Ramons, ramons bien vite,
Je l'aperçois là-bas,
Je veux courir de suite
Me blottir dans ses bras.

Dors, ma Chaume Bien-Aimée

Refrain :

Dors, dors, ma Chaume bien – aimée,
Dors, bonne vieille,
Puisque ton peuple veille, dors…..
Gardien de ton sommeil,
Nous préparons ton réveil.

1-Le soleil s'est couché,
Le beau ciel voilé,
J'entends la cloche teinter un ave.

2-L'ajonc de nos foyers
Fume en la paix du soir,
Comme l'encens d'un immense encensoir.

3-Baignant tes pieds poudreux,
Dans l'océan moiré,
Dors accoudée aux pieds de tes rochers.

CONCLUSIONS

Mon épouse un cancer du sein et une scoliose à 80° puis retour à 75° invalide à 80%, moi 4 cancers, diabétique, cardiaque etc…ne nous ont pas empêché de vivre et ne nous en empêchera pas. Il faut savoir affronter la maladie pour mieux la combattre tout en remerciant le corps médical : Professeurs (C.H.U de Poitiers), Médecins traitants (Niort et les Sables d'Olonne), Infirmières, Infirmiers, aides soignantes (C.H.U de Poitiers) de leur dévouement au service des autres ainsi que de leur soutien moral (La Légion d'Honneur est inexistante pour ces personnes, malheureusement, car elles le méritent largement certainement beaucoup plus que certaines autres personnes en permanence dans des fauteuils en velours et bien entendu à l'abri des risques). Je les remercie d'autant plus qu'ils font ce qu'ils peuvent pour me tenir en vie, comme ils me l'ont déjà dit « les dégâts chez vous sont fait, ils sont irréparables, nous ne pouvons plus rien faire » la radiothérapie et la chimio dans mon cas sont bien entendu strictement interdit, Merci. Je remercie également de leur aide, l'Action Sociale des Armées du Groupement de Gendarmerie de La Roche / Yon, dont je dépends, ainsi que l'assistante sociale de la M.D.P.H-Vendée, invalide à 80% pour polypathologies radio induites, également à La Roche / Yon, dans l'ensemble le Conseil Général de Vendée (sauf la culture, qu'ils n'ont pas, surtout Vendéenne, attribution du prix littéraire 2010, de Vendée, à une autobiographie sur une jeunesse en Afrique du Sud ???), M. de Villiers Député Européen, M. Bruno Retailleau, Sénateur et Président du Conseil Général de Vendée. Je remercie également M. le député-maire des Sables d'Olonne Louis Guédon pour sa lettre de soutien en demande d'indemnisation, sans effet pour l'instant ???? en 2011 et Jean-Marie Morisset Député des Deux-Sèvres, la M.G.E.N de Vendée et le Médecin pour leur aide et compréhension. Reconnu en polypathologies radio induites, d'origines professionnelles, en A.L.D à 100%.

Nous avons quand même une joie de vivre et cette joie de vivre nous la devons aux associations des Veillées Chaumoises et à La Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonnes et d'autres bien sur. Nous la devons aussi à cette vie si prenante, si captivante, aux Sables et en général dans le comté des Olonnes. Son remblai magnifique et agréable promenade des rendez-vous de tous les Sablais. De notre balcon nous nous remplissons les poumons de cet air iodé transmis par la mer mais aussi les algues, avec une vue imprenable sur la magnifique baie des Sables d'Olonne, sauf quand elle est déchaînée et monte à notre quatrième étage. Nous vivons dans un agréable cadre de vie, une ville propre, une plage propre. L'entretien des parcs et parterres de fleurs magnifiquement décorés, nous devons cela aux employés municipaux et au conseil Municipal dans son ensemble. Ce livre est dédié aussi à tous ceux qui font vivre si agréablement les Sables d'Olonne et aux Vendéens qui peuvent être fier de leur Département-Province (la terre des Deux-Sèvres est Vendéenne à son origine avant la départementalisation). MERCI.

Nota béné :

Déjà paru ; « Irradié pour la France » aux éditions du Petit Pavé (à lire absolument).

« En Habits de Peaux Vendéennes et Fours à Pains aux Mainoises» aux Editions Amalthée.

En cours :

- Un Document : Neutron, Proton et la santé.
- Mes Grands Pères ces Poilus Vendéens.

Si Saint Pierre me laisse le temps, sinon je demanderais à Georges CLOONEY une cafetière au cas où l'échange serait possible pour retourner sur terre et finir mes livres.

4ème de Couverture

Le premier constat que j'établis, relatif à ma vie, va en direction de Paul Passebon, l'ancien marin (appelé du contingent vers 1930) et époux de ma cousine germaine, qui a œuvré pour m'orienter vers une carrière d'aventurier des mers et d'une forme de représentation de mon Pays dans le monde. J'ai même été reçu par le Négus, mission de construction d'une école Navale en Erythrée. J'en ai récolté un enrichissement culturel, humain et professionnel que je recommande à la plupart des jeunes aujourd'hui (63 pays et 4 fois le tour du monde). La notion de respect et de responsabilité vous est inculquée à partir du moment où vous mettez les pieds sur le navire ; vous avez entre vos mains la vie de vos camarades et réciproquement, qui, par nécessité, font preuve d'une très belle solidarité. **En revanche, dans le secteur civil, je n'ai pas retrouvé ces valeurs intrinsèques d'humanité pourtant absolument primordiales dans toute société évoluée, sauf dans le milieu Médico-social et la vie aux Sables d'Olonne aux « Veillées Chaumoises » et à « La Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonnes » le médicament anti déprime et dont je cite leurs historiques.**

Je me dois de dire merci à mon épouse Béatrix-Geneviève de m'avoir épaulé, soigné contre ce mal qui me rongeait et qui me ronge encore des suites des essais nucléaires (voir mon livre « Irradié pour la France aux éditions Le Petit Pavé »), pourtant très malade elle aussi. Dans un couple la défaillance de l'un doit-être compensée par l'autre c'est un soutien moral indispensable de bonne vie du couple, merci d'avoir supporté mes sauts d'humeur dont je n'étais et suis malheureusement pas responsable. La radioactivité fait des ravages même au cerveau (hypothalamus, hypophyse, cervelet, assistance respiratoire, la totale, voir mon prochain livre sur le sujet Neutrons – Protons et la Santé ???).

La retraite au Pays des Olonnes et en particulier aux Sables d'Olonne est pour nous une cure de jouvence dans ce magnifique grand village côtier. Je dis grand village parce qu'il a su garder ses valeurs que nous avions, cette amitié, cette conviviabilité, en un mot simplement vivre dans un cadre de richesse et de splendeur aussi bien humain que panoramique, en oubliant le reste, sauf qu'il manque les jeunes à l'appel pour la relève. Vous pourrez lire, aussi dans ce livre, les Historiques des « Veillées Chaumoises » avec des photos et de la « Confrérie des Fins Gourmets du Comté des Olonnes » avec des photos.

Dans ce livre, l'auteur relate les causes à effets de la tempête Xynthia sur les communes de La Faute/Mer et l'Aiguillon/Mer dont certains de ses amis sont morts, beaucoup seront surpris de savoir pourquoi cette tragédie aurait pu être évitée. Il n'y aurait eu aucun mort et aucune destruction ou un minimum. Il y en aura pourtant d'autres sur les côtes Vendéennes ; elles ne pourront-être évitées pour la simple raison que l'impact financier est plus important que la vie humaine et surtout que certains responsables sont incapables de prévoir et d'anticiper les catastrophes, pourtant connues et inévitables, la montée et l'élévation du niveau de la mer. Mais les contribuables paieront encore et toujours les dégâts et les autres pleureront.